



Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté

RÉSULTATS 2020

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Edito

Pour beaucoup d'entre nous, l'année 2020 sera celle d'une prise de conscience brutale de l'interdépendance que crée la mondialisation. Les biens, les personnes et les maladies franchissent les océans en quelques jours. Dans cette crise, l'image de l'agriculture française sort renforcée aux yeux de nos concitoyens, comme secteur essentiel, capable d'assurer la sécurité alimentaire de notre pays.

Cependant, 2020 a aussi rappelé la fragilité de notre secteur confronté à l'altération rapide du climat et à la mise en concurrence des producteurs du monde entier.

Pour répondre à cette crise, l'État et la Région sont pleinement mobilisés dans la mise en œuvre du plan de relance dont les effets sur les exploitations sont attendus dès cette année.

Avec l'Observatoire prospectif de l'agriculture, nous vous apportons un éclairage sur les effets de ce contexte global sur les exploitations de notre territoire. S'appuyer sur des données robustes est un préalable indispensable à l'élaboration de toute politique publique ou tout projet collectif. Vous découvrirez également les enjeux à venir pour chaque filière et les stratégies déployées par les agriculteurs pour s'y adapter.

Nous remercions les nombreux partenaires* qui, chaque année, participent à la réalisation de cet outil indispensable. En cette période de négociation de la future PAC, nous souhaitons qu'il nourrisse la réflexion sur l'avenir de nos métiers.

Fabien SUDRY

Préfet de région
Bourgogne-
Franche-Comté

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la région
Bourgogne-
Franche-Comté

Thierry GUILLAUME

Président de
Cerfrance Bourgogne+
Franche-Comté

Christian DECERLE

Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Bourgogne-Franche-Comté

* Jeunes Agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté, Biobourgogne et Interbio, CUMA Bourgogne-Franche-Comté, Alysé et Institut National de l'Origine et de la Qualité

Sommaire

4 ►

Le **renouvellement
des agriculteurs**
en BFC

14 ►

L'**agriculture** en BFC

21 ►

Les principales
**évolutions de la
PAC 2023 - 2027**

22 ►

Les **grandes
cultures**

30 ►

La **viticulture**

36 ►

L'élevage de **bovins
viande**

42 ►

L'élevage d'**ovins
viande**

48 ►

L'élevage de **bovins
lait de plaine**

54 ►

L'élevage de **bovins
lait AOP** du massif
jurassien

60 ►

L'élevage **caprin**

66 ►

Les activités **équines**

72 ►

L'élevage **porcin**

78 ►

L'**aviculture**

84 ►

L'**agriculture
biologique**

90 ►

Les **Signes Officiels
d'Identification
de la Qualité et
de l'Origine**

94 ►

La **mécanisation**

101 ►

Glossaire et méthode

103 ►

Remerciements





Le renouvellement des agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté



Le nombre d'exploitants agricoles a fortement baissé durant les dernières années. Près d'un exploitant sur deux en Bourgogne-Franche-Comté a plus de 50 ans et seulement deux départs sur trois sont remplacés en moyenne.

Pour la première fois en 2020, le nombre de projets en installation bovins allaitant accuse un recul marqué, tandis que le nombre de projets en maraîchage progresse. L'engouement pour l'agriculture biologique ne se dément pas.

Une étude* sur le renouvellement des générations en agriculture conduite par la DRAAF en collaboration avec la Chambre régionale d'agriculture et les JA BFC, parue dans l'édition 2020 de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture en Bourgogne-Franche-Comté, analyse les évolutions et dynamiques en cours sur la période 2012 – 2018.

Le tableau de bord présenté ici actualise les données avec 2019. Lorsqu'elles sont disponibles, des données 2020 sont mobilisées.

**Pour une analyse plus détaillée : « Le renouvellement des agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté », Observatoire Prospectif de l'Agriculture en Bourgogne-Franche-Comté, résultats 2019*

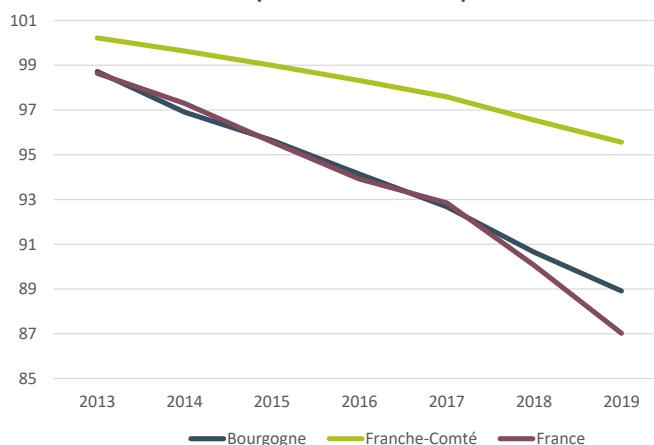


..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC

La diminution du nombre de chefs d'exploitation (à titre exclusif ou principal) entre 2012 et 2019 est plus limitée en Franche-Comté (- 4,4 %) qu'en Bourgogne (- 11,1 %).

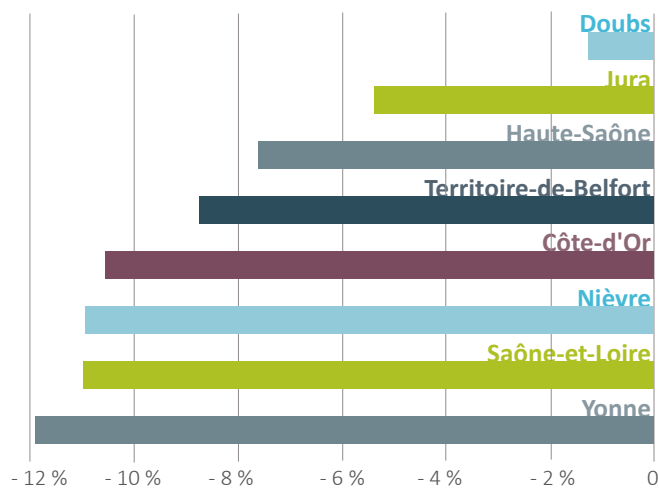
En Bourgogne, la baisse reste régulière tandis qu'elle s'accroît au niveau national depuis 2017.

Baisse continue du nombre d'exploitants agricoles depuis 2012 (base 100 en 2012)



Source : MSA, fichier des cotisants non-salariés 2012 - 2019

Évolution du nombre de chefs d'exploitations entre 2012 et 2019



Source : MSA, fichiers des cotisants non-salariés

Dans tous les départements de Bourgogne, la diminution du nombre de chefs d'exploitation entre 2012 et 2019 dépasse les 10 %. Les départements de Franche-Comté sont moins impactés avec une baisse qui s'échelonne de 5,4 % pour le Jura à 8,8 % pour le Territoire-de-Belfort. Le Doubs se démarque nettement des autres avec une baisse minimale (- 1,3 %).

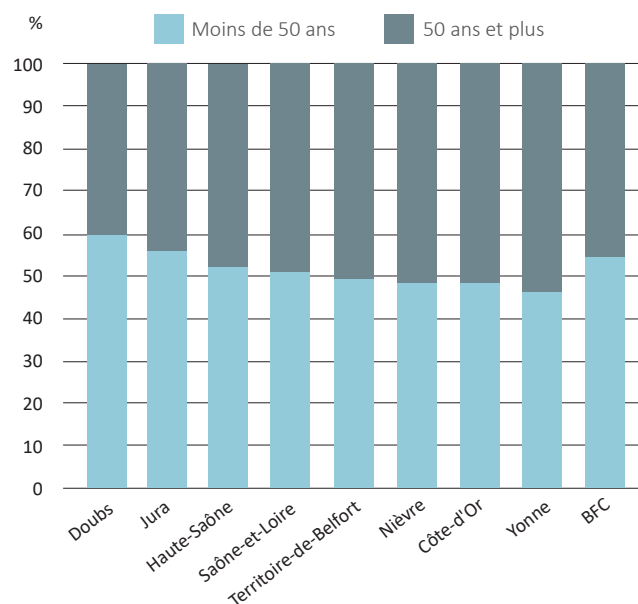
Deux départs remplacés sur trois en moyenne

Zone	2012-2019			Evolution annuelle moyenne (%)
	Taux d'entrées (%)	Taux de sorties (%)	Taux de remplacement (%)	
Côte-d'Or	18,6	29,2	63,8	- 1,6
Doubs	27,0	28,2	95,6	- 0,2
Jura	26,8	32,0	83,6	- 0,8
Nièvre	20,7	31,9	64,9	- 1,7
Haute-Saône	21,9	29,6	74,0	- 1,1
Saône-et-Loire	22,0	32,9	66,8	- 1,6
Yonne	20,3	32,2	63,1	- 1,8
Territoire-de-Belfort	27,9	36,3	76,8	- 1,2
Bourgogne-Franche-Comté	22,2	31,1	71,5	- 1,3
Bourgogne	20,6	31,7	65,0	- 1,7
Franche-Comté	25,6	29,9	85,4	- 0,6

Source : MSA, fichiers des cotisants non-salariés

Entre 2012 et 2019, les écarts entre taux d'entrées et taux de sorties sont plus défavorables dans les départements de Bourgogne par rapport à ceux de Franche-Comté. Moins de deux agriculteurs sortants sur trois sont remplacés en Bourgogne (65 %), alors que la proportion atteint 85,4 % en Franche-Comté. Le Doubs est le département le plus proche de l'équilibre avec un taux de remplacement de 95,4 %.

Près de la moitié des chefs d'exploitation est âgée de plus de 50 ans en 2019 en Bourgogne-Franche-Comté



Source : MSA, fichiers des cotisants non-salariés 2019

En 2019, 48,4 % des chefs d'exploitation de Bourgogne-Franche-Comté sont âgés de 50 ans et plus. Ce pourcentage est supérieur à 50 % dans les départements de Bourgogne (à l'exception de la Saône-et-Loire) et dans le Territoire-de-Belfort. Dans les autres départements de Franche-Comté, ils représentent moins de 50 % et seulement 40,4 % dans le Doubs.

..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC.....

Relative stabilité de la structure de la population des chefs d'exploitation entre 2012 et 2019

(en %)	Présents en 2012	Entrants 2012-2019	Présents en 2019
Femmes	20	36	21
Transferts entre époux	3	5	2
Moins de 40 ans	26	67	27
50 ans et plus	42	19	48
Exploitants individuels	38	37	31
Exploitants à titre exclusif	93	86	92

Source : MSA, fichiers des cotisants non-salariés

Bien que le profil des entrants soit assez différent de celui des chefs d'exploitation déjà installés, l'évolution de la structure générale n'en est pas forcément modifiée.

Ainsi, si elles représentent plus du tiers des entrants, la proportion de femmes parmi les exploitants varie peu au cours de la période (de 20 à 21 %) car leur durée d'activité est généralement plus courte que celle des hommes. Même si deux tiers des entrants ont moins de 40 ans, ils ne sont pas suffisamment nombreux pour remettre en cause le vieillissement de la population agricole : la part des chefs d'exploitation âgés d'au moins 50 ans augmente de 42 % à 48 % entre 2012 et 2019. La tendance à la baisse de la part des exploitants individuels se poursuit.

En complément de ces informations, il est intéressant de noter que, parmi les bénéficiaires des aides à l'installation, les installations hors cadre familial sont tendanciellement orientées à la hausse ; elles représentaient 28 % des installations aidées en 2015 en Bourgogne-Franche-Comté contre 42 % en 2020.



GettyImage

PAI : pas d'impact négatif de la crise sanitaire sur le nombre de porteurs de projet reçus en 2020

PAI INDIVIDUEL	21	25	39	58	70	71	89	90	BFC 2020	BFC 2019	BFC 2018
Nombre de porteurs de projet accueillis individuellement en 2020	211	212	235	120	159	301	225	25	1 488	1 377	1 510
Nombre agriculteurs âgés de 50 ans et + en 2019	2 115	1 469	1 088	1 371	1 085	3 019	1 744	121		12 012	
Nombre agriculteurs âgés de 57 ans et + en 2019	1 130	609	475	707	494	1 343	912	60		5 730	

Source : PAI 2018, 2019 et 2020 / MSA, fichiers cotisants non-salariés 2019

En 2020, les Points Accueil Installation (PAI) accueillent 111 porteurs de projet de plus qu'en 2019 (+ 8 %). La crise sanitaire semble amplifier l'envie d'une reconversion professionnelle vers l'agriculture, ce qui pourrait se traduire par une augmentation du nombre d'installations dans les années à venir.

Les augmentations les plus fortes se retrouvent en Côte-d'Or (+ 21 %), dans l'Yonne (+ 25 %), le Territoire-de-Belfort (+ 31 %) et le Jura (+ 40 %). Les autres départements voient une légère diminution ou stagnent.

Le nombre total d'accueils en PAI (1 488 en 2020) est à relativiser face au nombre de cessions à venir très important : 5 730 agriculteurs âgés de 57 ans et plus en 2019 en Bourgogne-Franche-Comté.

..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC

Plus de projets en maraîchage, moins en bovins allaitants

Indicateurs PAI	2020	2019	2018
40 ans et + / ensemble des porteurs de projets en PAI	13 %	15 %	12 %
Proportion diplôme ingénieur / ensemble des porteurs de projets en PAI	2 %	3 %	0 %
Proportion projets élevage allaitant spécialisé / ensemble des projets en PAI	12,6 %	19,2 %	19,1 %
Proportion projets maraîchage / ensemble des projets en PAI	17,8 %	15,8 %	15,2 %
proportion des projets AB / ensemble des projets en PAI	25,9 %	25,5 %	21,8 %

Source : données PAI 2018, 2019 et 2020

Comme le pointait déjà l'étude réalisée en 2020, il existe un décalage entre les productions majoritairement ciblées par les porteurs de projet et celles proposées par les cédants, souvent exploitants en systèmes d'élevage bovins (laitiers ou allaitants).

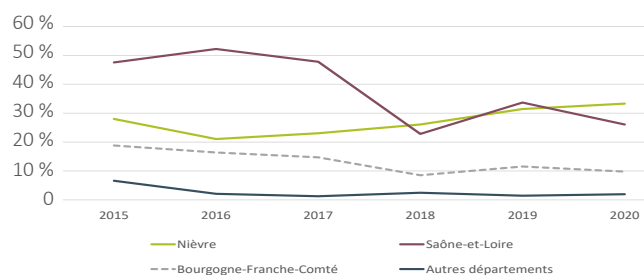
Pour la première fois en 2020, le nombre de candidats potentiels à l'installation en bovins viande spécialisés fléchit en Bourgogne-Franche-Comté. Moins de 13 % des porteurs de projets souhaitent s'orienter vers l'élevage allaitant spécialisé. Ce recul est très marqué en Saône-et-Loire, premier département allaitant de la région, avec 63 projets en moins, soit - 58 % par rapport à 2019.

La Nièvre affiche la même tendance, avec 29 projets en moins, soit - 40 % par rapport à 2019.



Ralentissement des installations aidées en élevage allaitant spécialisé

Proportion des installations aidées en élevage allaitant spécialisé / l'ensemble des installations aidées



Source : données DIA

L'analyse des installations aidées en production bovins viande spécialisés confirme cette observation. Sur 2015 - 2017, les installations en élevage allaitant seul représentaient 17 % du total en Bourgogne-Franche-Comté. Sur 2018 - 2020, elles ne représentent plus que 10 %. La Saône-et-Loire enregistre une diminution sévère de 48 % en 2015 à 26 % en 2020.

Plusieurs facteurs expliquent ce retournement de situation : des prix insuffisamment rémunérateurs, des montants de reprise extrêmement élevés pour des exploitations de taille de plus en plus importante et un basculement des projets spécialisés vers des projets diversifiés. La grande majorité des installations se fait dans le cadre familial, avec des parents qui minorent le coût de la reprise (matériel, cheptel et bâtiments) pour permettre aux jeunes de s'installer. Ce coût de reprise important exclut pratiquement systématiquement les porteurs de projet hors cadre familial.

Légère accélération du nombre de projets en maraîchage

La proportion de projets en maraîchage au PAI augmente de 2 points en 2020. L'augmentation est particulièrement sensible en Côte-d'Or, dans le Doubs, le Jura et l'Yonne. Pour mieux répondre à la demande, le département de l'Yonne a mis en place début 2021 ses premiers accueils en PAI collectifs exclusivement en maraîchage.

En Bourgogne-Franche-Comté, la part des installations aidées en maraîchage reste stable depuis 2015, autour de 4 %. Elle augmente en Bourgogne de 2 % en 2015 - 2017 à 4 % en 2018 - 2020, mais diminue en Franche-Comté, de 8 % à 4 %.

Toutefois, du fait du coût des investissements à l'installation plus faible, un nombre non négligeable d'installations en maraîchage se réalise sans aides.

..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC •



Près de la moitié des nouvelles offres RDI pour des reprises en société

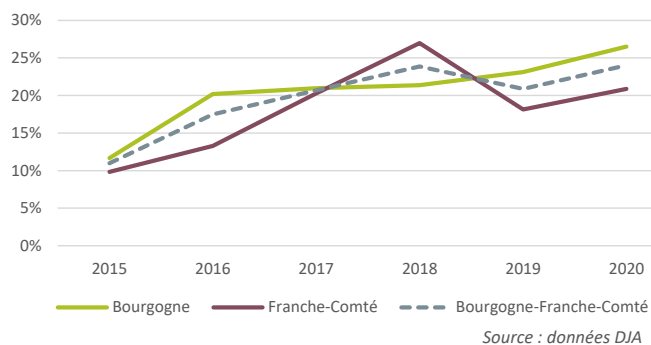
	Indicateurs	2020	2019	2018
RDI	Nombre nouvelles offres RDI	113	122	133
	dont offres en société	56	47	43
	Proportion des exploitations AB présentes dans le RDI	21%	10%	—
PAT	nombre de rdv au PAT (Point Accueil Transmission)	305	290	249

Sources : données RDI et PAT 2018, 2019 et 2020

Engouement pour l'Agriculture Biologique (AB)

Depuis plusieurs années, une part croissante des porteurs de projets souhaite travailler en agriculture biologique (26 % en 2020).

Augmentation du nombre d'installations aidées en AB



Les installations aidées confirment cet attrait pour ce mode de production. En Bourgogne-Franche-Comté, la part des installations en AB, qui représentait 11 % en 2015, s'établit maintenant à 24 % des installations aidées. La barre des 20 % a été franchie en 2017.

La proportion d'annonces publiées sur le Répertoire Départ Installation (RDI) proposant une reprise en société augmente chaque année, passant de 32 % en 2018 à 49,5 % en 2020.

En 2020, lors de leur accueil au PAI, seulement 38 % des porteurs de projets souhaitent s'installer en société, 37 % en individuel et 25 % ne sont pas encore déterminés. Pendant la préparation de leur projet, nombre de candidats à l'installation révisent leur choix. Ainsi, depuis 2015, l'étude des installations aidées montre une répartition relativement stable, autour de 30 % en individuel (34 % en Bourgogne et 21 % en Franche-Comté) et 70 % en société (66 % en Bourgogne et 79 % en Franche-Comté).

Le nombre de rendez-vous en Point Accueil Transmission est en hausse régulière depuis trois ans (+ 22 % en 2020 par rapport à 2018). Cette tendance devrait se confirmer dans les prochaines années compte tenu du nombre important d'agriculteurs âgés de plus de 57 ans en Bourgogne-Franche-Comté (21 % en 2019).



Le devenir des surfaces agricoles libérées par les départs

ZOOM

Près de 30 % de la SAU potentiellement à reprendre dans un futur proche en Bourgogne-Franche-Comté

Si la surface agricole utile de la région a moins diminué qu'au niveau national, la situation est contrastée suivant les territoires et les orientations. Entre 2012 et 2019, près d'un quart de la surface a été libéré par des agriculteurs cessant leur activité. Alors que les nouveaux installés reprenaient la majorité de cette surface en début de période, la part allant à l'agrandissement a progressé dernièrement. De même, la part de SAU perdue est en hausse. Ce phénomène, problématique dans certaines régions agricoles, est donc à surveiller, d'autant que près de 30 % de la SAU est détenue par les 55 ans et plus.

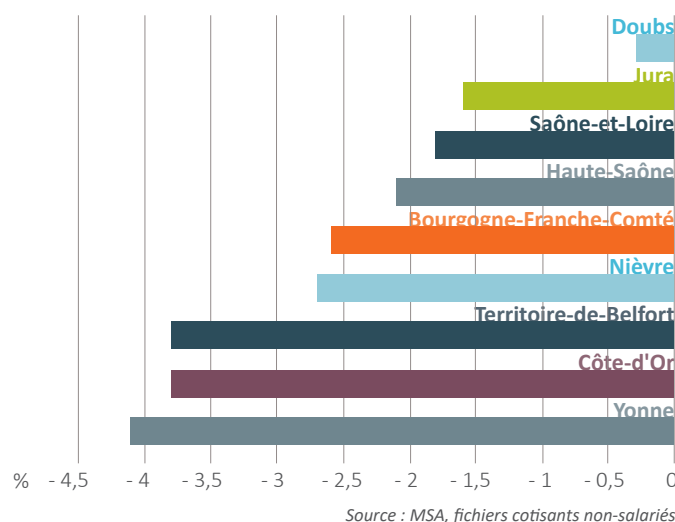
Recul modéré de la SAU régionale

En 2019, les non-salariés agricoles cotisant à la MSA¹ en Bourgogne-Franche-Comté déclarent 2,152 millions d'hectares de Surface Agricole Utile (SAU). Cette SAU est détenue à 95 % par les chefs d'exploitation à titre exclusif ou principal.

Depuis 2012, la SAU régionale a reculé de 2,6 %, soit une perte d'environ 57 000 ha en 7 ans². C'est moins qu'au niveau national (- 3,9 %³). Alors qu'elle est presque stable dans le Doubs, le recul constaté dans les autres départements s'échelonne de 1,6 % dans le Jura à 4,1 % dans l'Yonne. La diminution du nombre de cotisants étant plus forte que la diminution de la SAU, la surface moyenne détenue par cotisant est en hausse. Au niveau régional, celle-ci progresse de 6,5 % pour atteindre 74 ha en 2019.



Évolution de la SAU totale par département entre 2012 et 2019



Parmi les principales productions⁴ de la région, la seule qui enregistre une augmentation de SAU est la polyculture – polyélevage (+ 9 %). La SAU des cultures céréalières et autres grandes cultures diminue seulement de 2 %. La diminution la plus forte concerne l'élevage bovin (bovins lait : - 6 %, bovins viande : - 8 %, bovins mixte : - 19 %).

Cette évolution est toutefois à relativiser du fait de certains changements d'orientation des exploitations, notamment de l'élevage spécialisé vers la polyculture-polyélevage ou de l'élevage bovins mixte vers l'élevage bovins spécialisé (abandon d'un des deux ateliers).

D'autre part, la moyenne régionale cache de très fortes disparités départementales, notamment dans l'élevage bovins lait : ainsi, entre 2012 et 2019, la SAU de ce secteur progresse de près de 3 % dans le Doubs, baisse légèrement dans le Jura (- 3 %), tandis qu'elle recule très fortement dans plusieurs départements : - 25 % en Côte-d'Or, dans la Nièvre et dans l'Yonne.

¹ Champ agricole : hors sylviculture, centres équestres, etc..

² Y compris cotisants solidaires

³ Hors Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin

⁴ Les orientations agricoles sont définies ici au sens de l'assurance de risque Atexa de la MSA. Une exploitation catégorisée dans une production peut avoir des SAU associées à d'autres activités.

..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC

Les arrivants reprennent moins de la moitié des surfaces libérées par les sortants

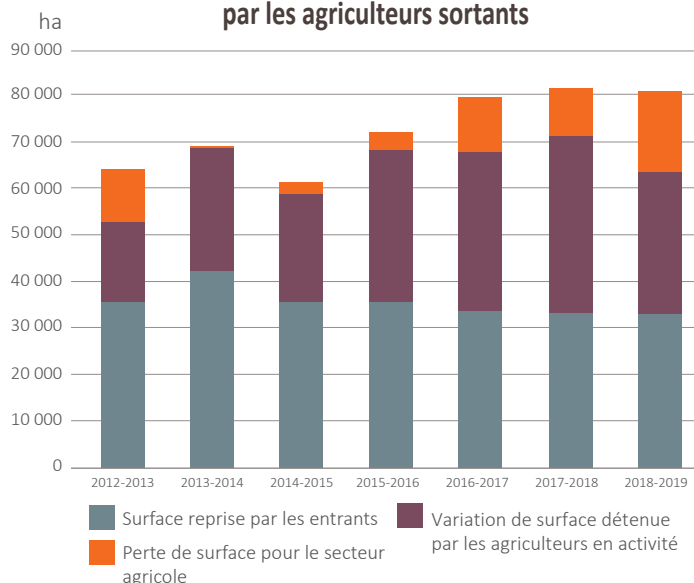
Entre 2012 et 2019, les agriculteurs ayant cessé leur activité ont libéré 509 000 ha, ce qui représente 23 % de la SAU régionale existante en 2012. Dans le même temps, seulement 49 % de cette surface a été reprise par de nouveaux installés. En effet, ceux-ci sont moins nombreux que les sortants (taux de remplacement de 70 % sur la période) et disposent au départ de surfaces agricoles moins importantes. La part de la SAU reprise par les entrants est sensiblement la même dans tous les départements, à l'exception du Doubs où elle représente les 3 / 4 de la surface libérée et du Territoire-de-Belfort où elle est très faible (36 %).

Sur la même période, 40 % de la surface libérée sert à l'agrandissement d'exploitations d'agriculteurs déjà en place. Ce pourcentage plus faible en début de période (27 % entre 2012 et 2013) devient ensuite équivalent à celui repris par les nouveaux installés, jusqu'à le dépasser entre 2016 et 2018.

Enfin, une part non négligeable de la surface libérée (11 %) n'est pas reprise ; elle participe, selon la localisation, soit à l'artificialisation des sols, soit à l'enfrichement. Faible entre 2013 et 2016, cette perte de SAU dépasse 10 000 ha par an depuis 2016 et atteint une valeur maximale de 17 430 ha sur la fin de la période considérée (entre 2018 et 2019).

Il convient d'être très attentif à l'évolution de ce phénomène et de vérifier si l'accélération constatée dernièrement s'amplifie, compte tenu du nombre important d'agriculteurs susceptibles de cesser leur activité dans les prochaines années.

Réaffectation des surfaces libérées par les agriculteurs sortants



Note de lecture : entre 2012 et 2013, les agriculteurs sortant ont libéré 63 775 ha de SAU. 35 553 ha ont été repris par les entrants. 16 466 ha ont été acquis par les agriculteurs déjà en activité en 2012. Il en résulte une perte de SAU de 11 755 ha.



..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC

Près de 30 % de la SAU potentiellement libérable dans un futur proche

Entre 2012 et 2019, la pyramide des âges des agriculteurs en activité s'est déformée vers le haut.

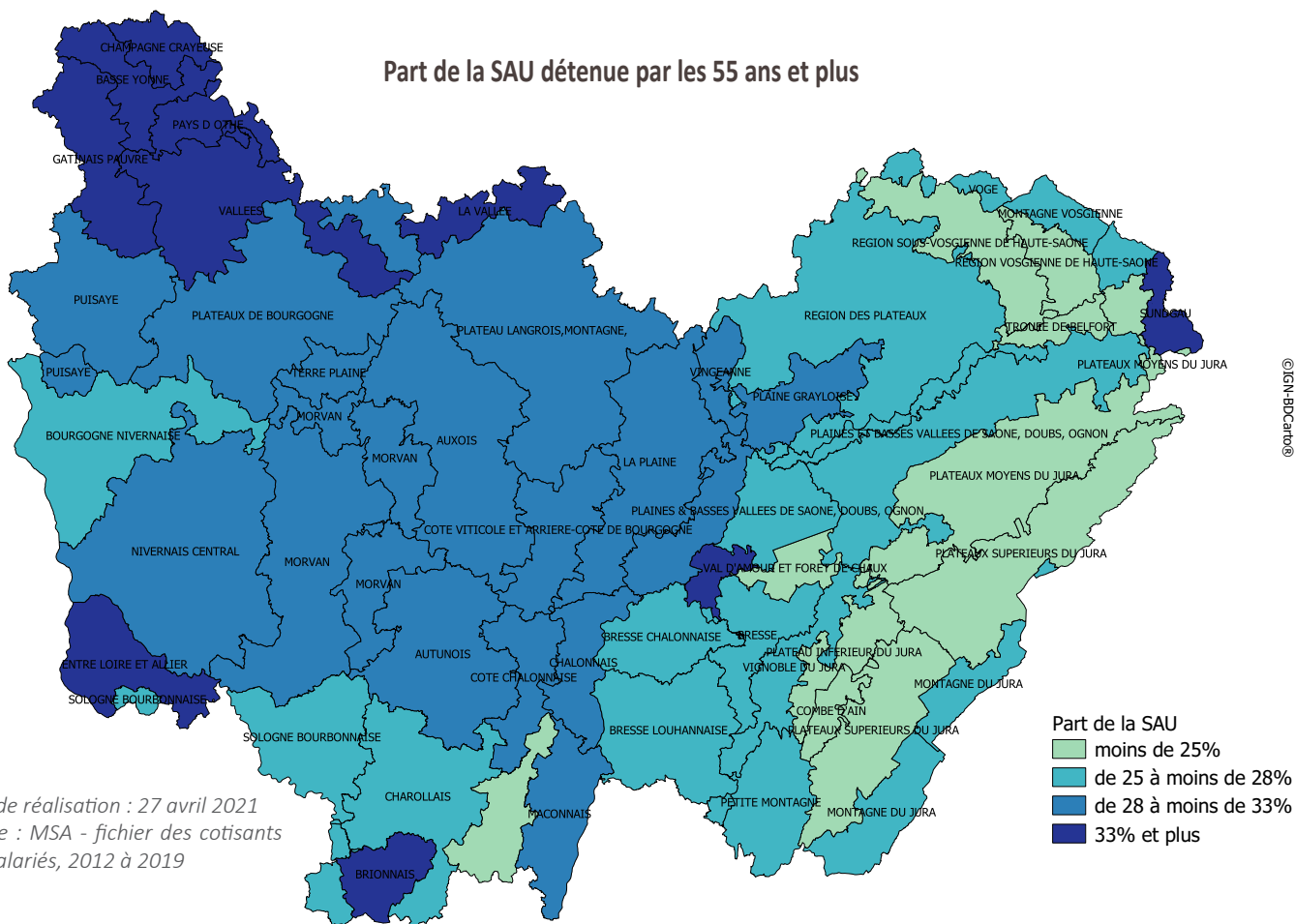
La majorité des cessations d'activité d'agriculteurs intervient après 55 ans, et plus de la moitié d'entre elles se situent entre 58 et 65 ans. Début 2019, les agriculteurs de Bourgogne-Franche-Comté de 55 ans et plus représentent 32 % de l'ensemble des cotisants non-salariés de la MSA, et jusqu'à 37 % dans la Nièvre, 38 % dans le Territoire-de-Belfort.



Ces agriculteurs détiennent plus de 62 millions ha, soit 29 % de la SAU régionale, contre moins de 23 % en 2012. Cette part est seulement de 22 % dans le Doubs, où les problèmes de transmission ne sont pas aigus jusqu'à présent. Elle est également inférieure à la moyenne régionale dans le Jura, la Haute-Saône et la Saône-et-Loire. La part de SAU détenue par les 55 ans et plus est, en revanche, supérieure à la moyenne en Côte-d'Or, dans la Nièvre et dans l'Yonne (33 %), c'est-à-dire dans des départements où le taux de remplacement est faible et ayant déjà perdu une part significative de leur SAU entre 2012 et 2018. Dans ces territoires où la transmission des terres agricoles est déjà difficile, le risque d'aggravation de la perte de surface est d'autant plus important.

À l'échelle des Régions Agricoles (RA), la situation est très variée. Les cartes présentées ici permettent de la résumer. Les RA figurant en bleu opale sur les deux cartes bénéficient de la situation la plus favorable : elles n'ont pas connu de perte de surface entre 2012 et 2019 et la part des terres potentiellement libérables dans un futur proche est relativement faible. À l'opposé, les RA figurant en bleu foncé sur les deux cartes sont dans une situation très défavorable.

Part de la SAU détenue par les 55 ans et plus

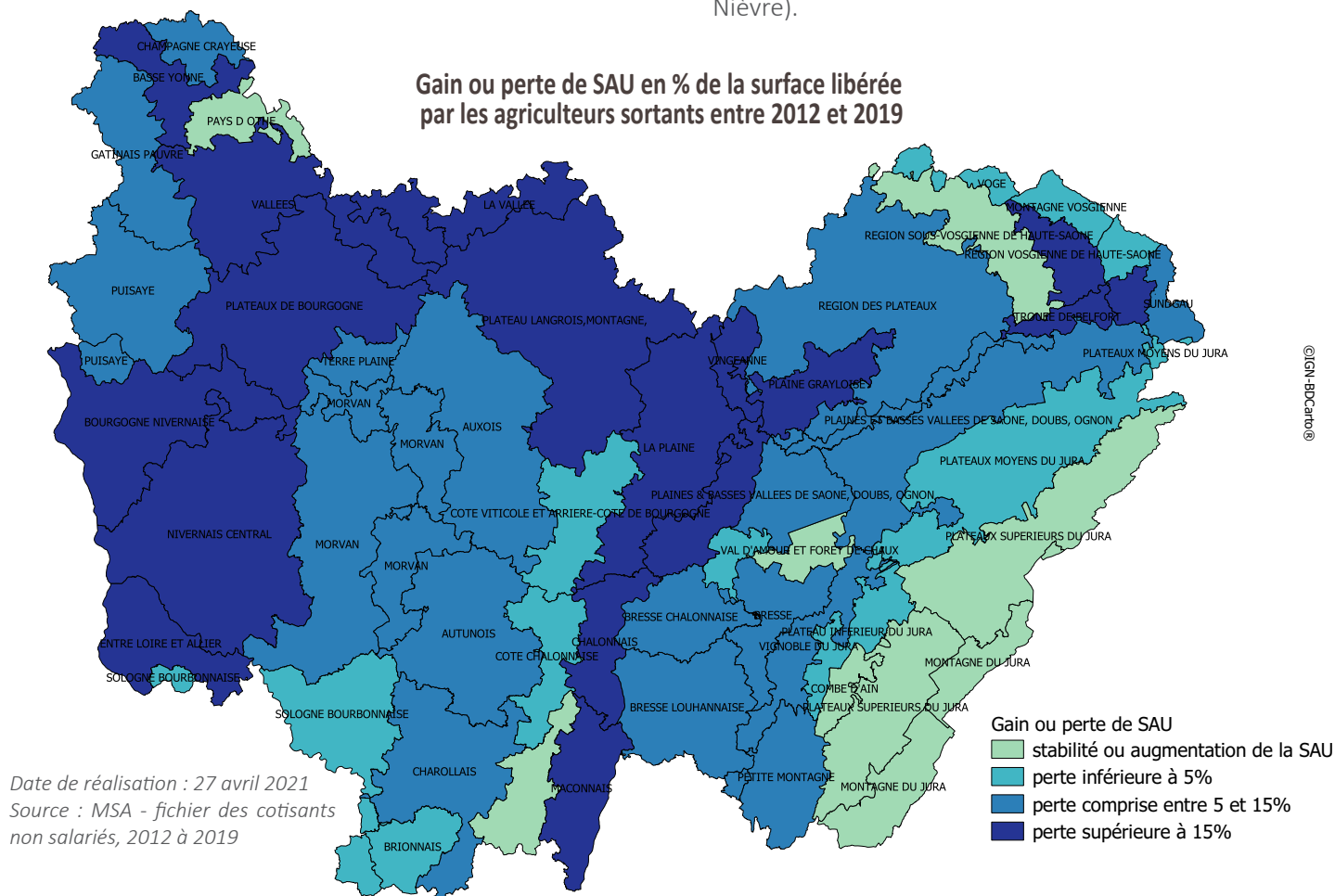


..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC •

Dans 7 RA (la région en compte 43), l'intégralité des surfaces libérées par les sortants a été reprise et certaines ont même vu leur SAU légèrement augmenter entre 2012 et 2019, jusqu'à 3 % dans les petites RA de la Combe d'Ain (département du Jura) et du Val d'Amour (Jura). Dans la plupart de ces RA, comprenant, entre autres, les Plateaux Supérieurs de Jura (Doubs) et la Région Sous-Vosgienne de Haute-Saône, la part des 55 ans et plus est assez faible et les risques de perte de SAU limités. Le risque est toutefois réel dans le Pays d'Othe (Yonne), compte tenu de la pyramide des âges : la SAU détenue par les 55 ans et plus y atteint 37 %. Dans 8 RA, une faible partie de la SAU libérée n'a pas été reprise (moins de 5 %). Cette tendance devrait rester modérée sur les Plateaux Moyen (Doubs) et Inférieur du Jura, où la part de la SAU détenue par les 55 ans et plus est seulement de 20 %.

C'est aussi, dans une certaine mesure, le cas de la Région des Plateaux (Haute-Saône). Elle pourrait s'accroître dans le Brionnais (Saône-et-Loire) et dans le Finage (Jura), où un tiers de la SAU est détenue par les 55 ans et plus.

13 RA ont perdu entre 5 % et 15 % de la SAU libérée et, pour 15 RA, cette perte dépasse les 15 %. Elles sont majoritairement situées dans le centre (Côte-d'Or, Saône-et-Loire) et à l'ouest de la Bourgogne-Franche-Comté (Nièvre, Yonne). Dans certaines d'entre elles, la perte de SAU, qui est déjà une réalité, risque de s'aggraver : c'est surtout le cas de petites RA (Tonnerrois en Côte-d'Or, Champagne Crayeuse dans l'Yonne, Sundgau dans le Territoire-de-Belfort...) dans lesquelles les 55 ans et plus détiennent plus de 35 % des terres agricoles. Mais des RA plus vastes sont également concernées (notamment les Vallées dans l'Yonne, les Plateaux Langrois et Montagne en Côte-d'Or, le Nivernais Central dans la Nièvre).



Source et méthodes :

Les données de cette étude sont issues des bases de données de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Les tables de cotisants de la MSA ont été appariées entre les différentes années pour définir les entrants (les cotisants nouvellement présents entre deux années) et les sortants (les cotisants n'étant plus présents dans les bases entre deux années). Les calculs de surfaces sont faits sur l'ensemble des cotisants, y compris les cotisants solidaires. Des activités non agricoles ont, en revanche, été retirées : sylviculture, centres équestres...



L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

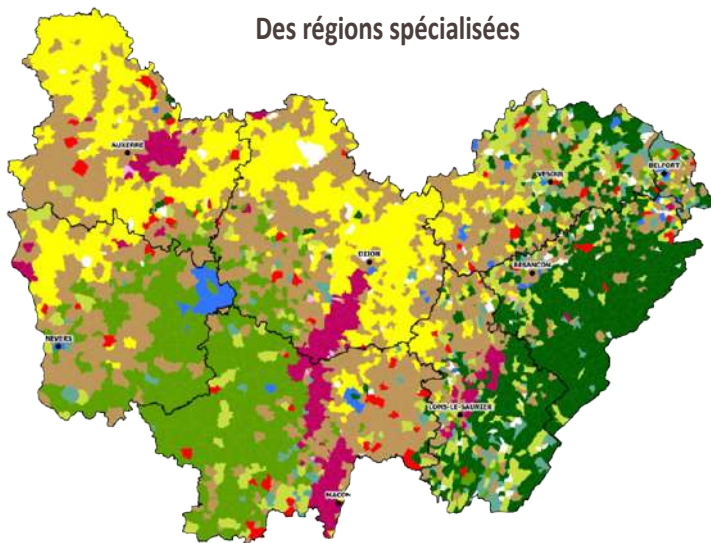
Une diversité de productions ancrées dans leur territoire

La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



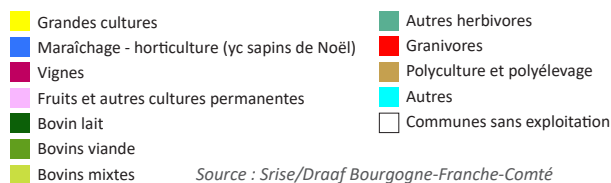
Un ancrage agricole marqué

Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,56 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart du territoire contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4 % de la valeur ajoutée (premier score avec la Nouvelle-Aquitaine) contre 1,7 % en moyenne au niveau national.



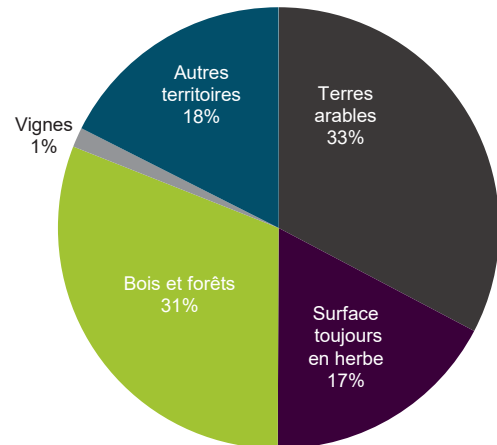
Des régions spécialisées

Orientations technico-économiques

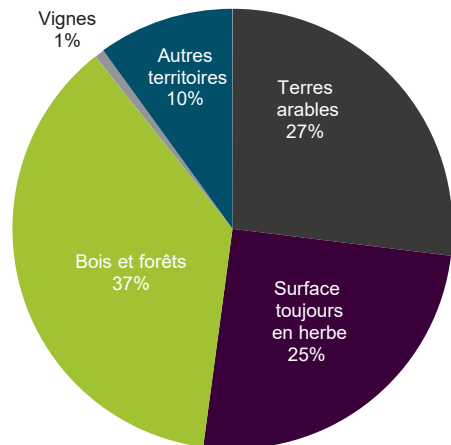


Source : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Occupation du territoire France



Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2019

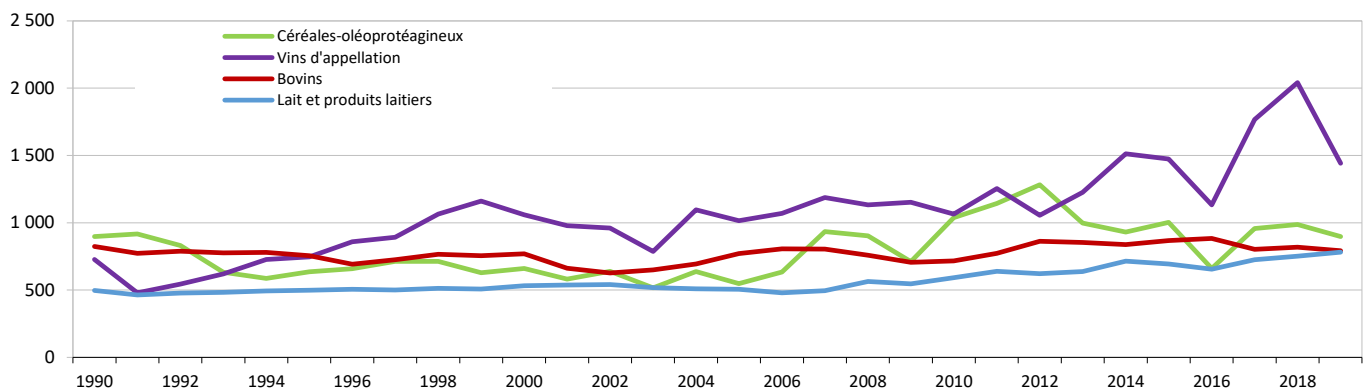


En 2016, près de 51 000 personnes travaillent dans les exploitations de façon permanente, représentant 39 333 unités de travail annuel. Les exploitants et leur famille représentent les trois quarts de ces actifs. En 2016, 26 400 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 17 %, le Doubs 11 % et le Jura 10 %. Avec 119 hectares en moyenne en 2016, la SAU de ces exploitations est élevée (87 ha en France). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2019, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions) de 5,1 milliards d'euros.

..... L'agriculture en BFC

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté

milliers d'euros



Source : Comptes de l'Agriculture 2019 (produits bruts hors subventions)

Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre est spécialisée en grandes cultures. Ces productions (y compris les plantes industrielles) sont de gros contributeurs à la formation du produit brut hors subvention de l'agriculture avec 925 M€ (en 2019). La région compte 960 470 hectares en céréales, oléagineux et protéagineux en 2020. Les trois quarts sont implantés en céréales. La sole en oléagineux, qui avait fortement reculé sur les campagnes précédentes, repart à la hausse et atteint 20 % de la surface à la faveur du développement de la culture du tournesol. Les protéagineux couvrent dorénavant plus de 40 000 hectares. Les difficultés pour implanter les cultures d'hiver se traduisent par une hausse des cultures de printemps et notamment des pois. Ces grandes cultures sont majoritairement situées sur des terres à potentiel agronomique limité. Les rendements en céréales sont ainsi inférieurs à la moyenne française. La production est de nouveau affectée par la sécheresse en 2020. Le rendement en blé de la région s'établit à 59 q / ha contre 68 q / ha au niveau national (mauvaise moisson sur l'ensemble du territoire). Néanmoins, la qualité des grains assure des débouchés en meunerie pour le blé ou en brasserie pour l'orge et permet des exportations

vers le bassin méditerranéen ou le nord de l'Europe. Les colzas constituent toujours la tête de rotation dominante. Mais, face aux événements climatiques qui compromettent sa bonne implantation et aux impasses techniques dans la lutte contre les insectes, les agriculteurs développent les cultures de tournesol et de soja, dont les deux soles cumulées dépassent cette année celle en colza.

La surface en soja a pratiquement quadruplé depuis 2010 et atteint actuellement 38 500 hectares pour une production de 61 117 tonnes cette année (2020 est une très mauvaise moisson). Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Châlon-sur-Saône (démarrage en 2014). Cette entreprise dispose aujourd'hui de 3 lignes de trituration dont une exclusivement dédiée au soja (30 000 tonnes / an). Partenaire depuis 2018 de la charte « Soja de France », Extrusel produit une alimentation animale sans OGM et locale. Fortes de cette expérience, les coopératives de l'Alliance BFC ont inauguré fin 2019, la société Selvah basée à Ciel (71) pour développer l'utilisation de légumineuses en alimentation humaine par le procédé d'extrusion.

L'Yonne, premier département producteur de céréales, juste devant la Côte-d'Or

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	998 730	112 700	230 360	477 285	425 857	480 640	1 031 182	45 351	3 802 105
dont blé	558 730	42 399	104 370	220 740	243 530	232 700	608 300	22 344	2 033 113
dont orges	332 550	31 980	45 230	126 720	94 660	67 815	314 935	4 488	1 018 378
dont maïs	52 060	23 400	65 876	72 330	60 120	113 130	59 272	8 550	454 738
Total oléagineux	129 494	9 533	32 698	50 206	71 299	53 483	161 448	3 701	511 862
dont colza	58 375	6 080	17 280	11 440	56 628	31 775	77 028	3 276	261 882

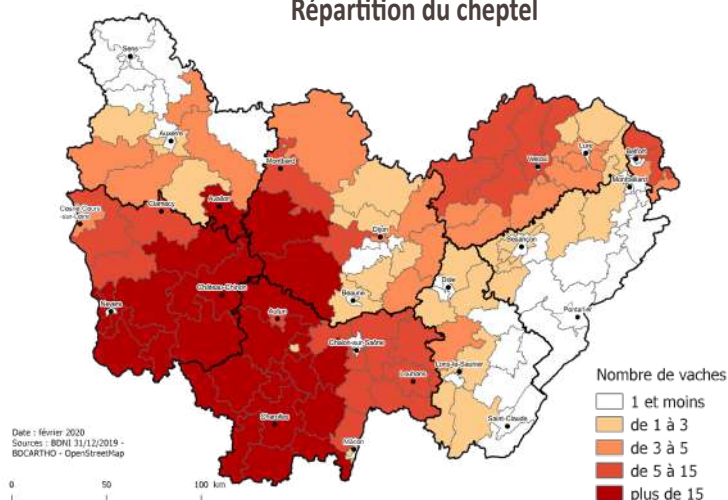
Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2020

La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (2 360 ha) et la betterave (2 640 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône et dans le Jura, en lien avec la coopérative Interval, mais aussi dans l'Yonne, grâce à des contrats avec la Chanvrière de l'Aube. La seconde est quasiment exclusivement présente dans l'Yonne. Des cultures de légumineuses à destination de l'alimentation humaine connaissent un certain essor depuis quelques années, tels la lentille (5 400 ha) et le pois chiche (1 680 ha).

L'élevage dominé par la production de bovins viande

En région, une exploitation (moyenne ou grande) sur cinq est spécialisée dans l'élevage de bovins viande. Ainsi, 1,307 millions de bovins sont présents en 2020 dont 496 737 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. 98 000 bovins dont 28 000 vaches ont disparu, soit respectivement 7 % et 5 % des effectifs. Cette baisse est plus forte sur le territoire bourguignon qui concentre la majeure partie des animaux. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 42 % et 25 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 73 vaches avec des systèmes d'exploitations essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise (81 %), les races Limousine (8 %) ou Salers sont en progression. Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naissage. Ainsi, en 2020, 201 800 animaux maigres produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb. En 2020, 304 300 bovins de la région sont abattus, pour un volume de 107 524 tonnes de produits finis, soit 8 % de la production nationale. Ces animaux sont abattus à plus de 50 % dans les outils de la région, 30 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 7 % en Bretagne (source BDNI). Pour mémoire, environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (source Interbev).

Répartition du cheptel



Sources : DRAAF / SRISE

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles ». En 2020, 140 élevages habilités* livrent 10 à 30 bêtes pour un total de 495 tonnes*. Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017, s'étend sur les quatre départements bourguignons. En 2020, 806 élevages* produisent 179 tonnes* en IGP. Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

* Données provisoires INAO 2020

Le Comté, première AOP fromagère de France

En Bourgogne-Franche-Comté, 4 206 exploitations (source Enquête Annuelle Laitière 2019) produisent du lait, dont environ 3 000 sous signe de qualité. En 2020, le nombre de bovins lait s'élève à 548 000 têtes, dont 259 400 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Seul le Doubs n'est pas concerné par la réduction du cheptel laitier. Ces vaches sont détenues aux trois quarts par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 40 %, 21 % et 18 %). Une exploitation laitière de la région élève en moyenne

La Saône-et-Loire, premier département producteur de bovins finis

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	73 695	6 821	9 494	135 763	29 910	210 476	27 536	3 042	496 737
Tonnes bovins abattus	15 986	7 794	8 605	11 853	15 558	39 161	7 401	1 166	107 524

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2020

..... L'agriculture en BFC

62 vaches laitières (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins, source BDNI) et livre 377 050 litres de lait (source EAL). En 2020, ces élevages produisent 1,59 milliard de litres de lait et contribuent à hauteur de 757 M€ au produit brut régional. Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 38 % et 21 % des livraisons. Dans ces départements, la production de lait est principalement destinée à la filière sous appellation d'origine protégée (AOP) pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Les exploitations valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif. Au total, 144 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 65 932 tonnes en 2020 (+ 0,6 % / 2019 - source CIGC). Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante. En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein.

La région est concernée par d'autres AOP tels l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. En 2016, une IGP « Soumaintrain » est reconnue, suivie en 2017 de l'IGP « Brillat-Savarin ». En 2020, les livraisons de lait sous label Agriculture Biologique sont en très nette progression (+ 13 %) et représentent 90 millions de litres en région (données provisoires).



Le Doubs, premier département producteur de lait

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL (2020)	14 215	103 025	54 969	3 405	45 767	20 847	12 420	4 787	259 435
Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2020)	89 459	619 685	331 801	17 577	306 496	123 656	95 010	31 761	1 615 445

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2020 ; Enquête mensuelle laitière 2020



Des vignobles prestigieux

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur près de 34 280 hectares en 2020. La production viticole représente le tiers de la valeur de la production agricole régionale avec 1,44 milliard € en 2019.

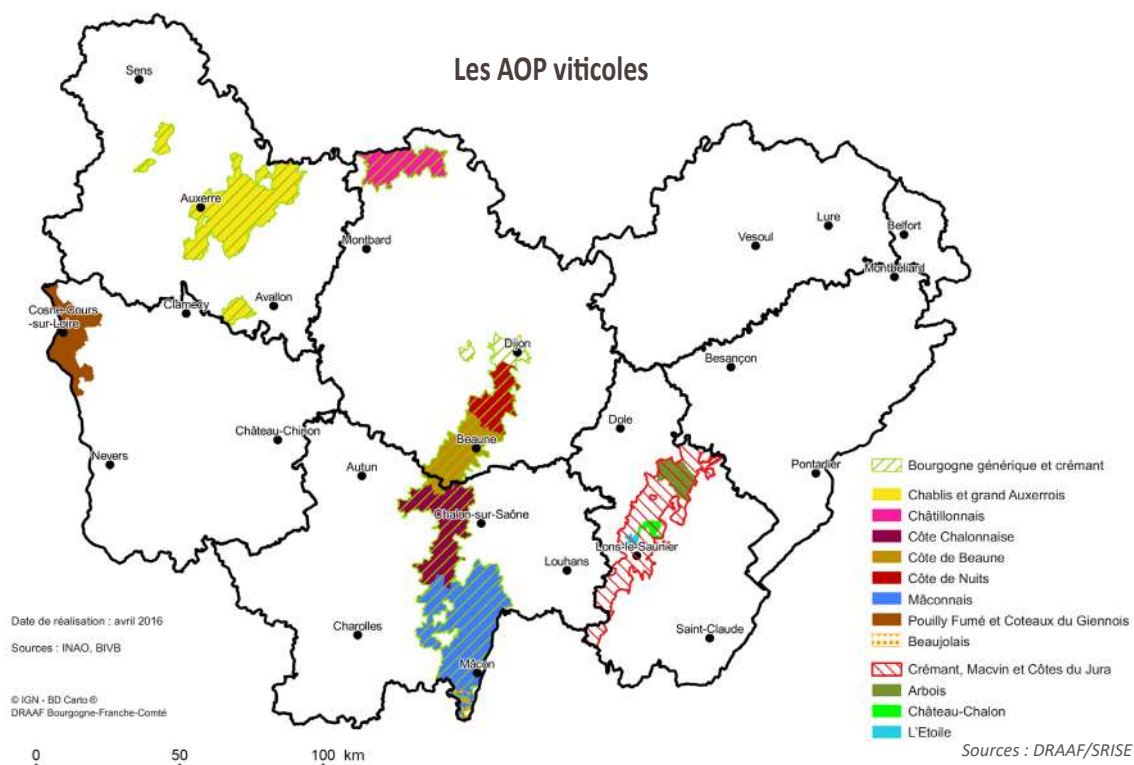
Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « village », « régionale » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation Bourgogne couvre du nord au sud quelques 33 800 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 7 900 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côtes de Nuits et Côtes de Beaune. Il possède des crus mondialement connus et valorise environ 9 600 hectares de vignes. Plus au sud, avec 13 100 hectares, la Côte Châlonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous

AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Dans le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 500 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles. En 2020, la production régionale de vin est estimée à 1,77 millions d'hectolitres (source DRDDI), la quasi-totalité en vins d'appellation. Malgré la sécheresse estivale, la récolte de l'année dépasse la moyenne quinquennale (1,67 million d'hectolitres) de 6 %. La meilleure récolte au regard de la moyenne quinquennale est enregistrée par le Jura (+ 19 %) et seules les appellations de Côte-d'Or n'affichent aucun gain.

La Saône-et-Loire, premier département producteur de vins en volume

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 618	2 050	1 537	13 088	7 886	34 280	756 276
dont superficie en AOP (ha)	9 536	1 978	1 426	12 979	7 836	33 755	447 297
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	6 %	4 %	38 %	23 %		
Production de vins (hl) (vendanges 2020)	397 800	91 600	82 100	783 000	410 500	1 768 834	45 233 567

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2019 ; DRDDI (récolte 2020)



ZOOM

Le règlement européen et les positions françaises ne sont pas arrêtés en avril 2021. De nombreuses incertitudes perdurent.

Toutefois, de façon certaine, la nouvelle PAC n'entrera pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2023. Les années 2021 – 2022 constituent une période de transition, au cours de laquelle les règles de la programmation actuelle continueront, dans les grandes lignes, à s'appliquer.

Budget

Les budgets de la future PAC sont désormais connus. Alors que celui du premier pilier connaîtra une baisse de 2,5 %, celui du second pilier augmentera de 1,02 %.

Une PAC qui accompagne les transitions

Cette réforme constitue une échéance d'autant plus importante qu'elle accompagnera les défis majeurs à relever collectivement lors de la prochaine décennie :

- garantir un revenu pour les agriculteurs,
- faciliter la transmission des exploitations,
- s'adapter au changement climatique.

Les nouveaux outils de la future PAC

L'architecture globale de la future PAC reste assez proche de celle actuelle.

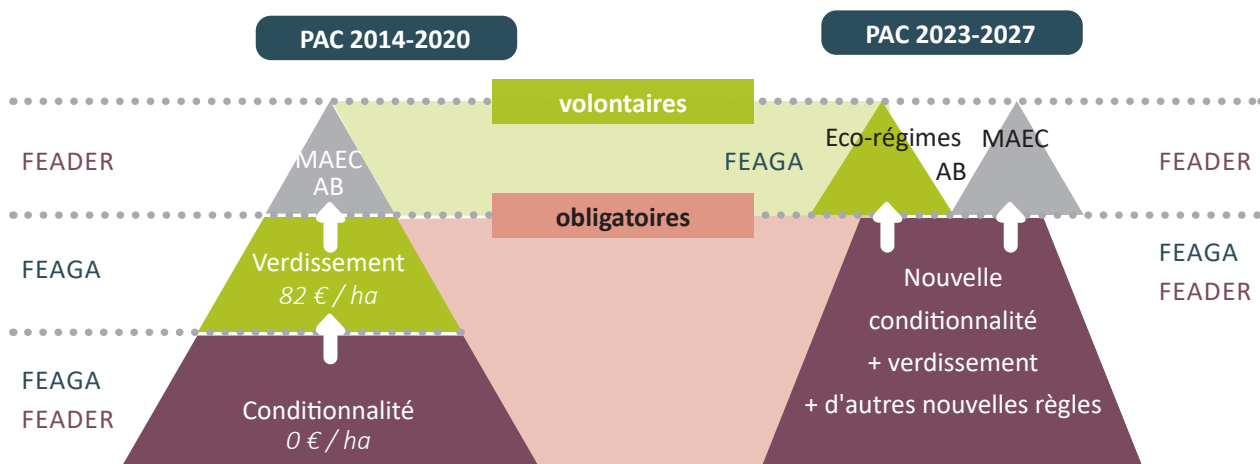
Parmi les grandes évolutions, une nouvelle inflexion environnementale est donnée avec :

- une augmentation du niveau de conditionnalité,
- la création des écorégimes, mesure annuelle environnementale et climatique, de souscription volontaire pour les agriculteurs (graphique ci-dessous).

Par ailleurs, une mesure dédiée à l'accompagnement de la structuration de filières via les Programmes Opérationnels (PO) fait son apparition. Pour y souscrire, les agriculteurs doivent obligatoirement être constitués en OP (Organisation de Producteurs).

Les discussions sont toujours en cours sur le réglage des curseurs (convergence, aides couplées....) qui pourraient avoir un fort impact sur les systèmes et les filières.

L'architecture environnementale de la PAC 2023 - 2027



Sources : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, CRABFC





Les grandes cultures



Des systèmes fragilisés par les sécheresses répétitives, en recherche de valeur ajoutée

Les systèmes d'exploitation en grandes cultures présentent des résultats courants par UTAF faibles, en deçà des espérances et des besoins. La combinaison de sécheresse dès le printemps et d'épisodes de canicule durant l'été affecte les rendements. Même si les prix se maintiennent et que la Covid-19 n'a que peu d'effets dans ce secteur d'activités, la fragilisation des systèmes se poursuit.

Dans les zones intermédiaires de Bourgogne-Franche-Comté, la nouvelle PAC et les politiques régionales devraient accompagner les transitions des exploitations et des filières pour retrouver de la valeur ajoutée, s'adapter au changement climatique, être plus autonomes en protéines... Les outils du 1er et du 2nd piliers, la création et le développement d'outils de transformation, les coopérations interfilières seront déterminants pour ré-inventer des agricultures et des filières dans les territoires.



..... Les grandes cultures.....

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

2020, une année à oublier

La campagne 2019-2020 se caractérise par des conditions sèches au début du printemps et pendant l'été ainsi que par des températures plus chaudes que la moyenne toute l'année. Les pluies de mi-octobre 2019 sont favorables aux croissance tardive de colza. Les rendements sont inférieurs aux moyennes quinquennales.

Le rendement en blé de 59,5 q / ha cache de grandes disparités. Sur les sols à faible réserve utile, la sécheresse printanière fait chuter le nombre d'épis et de grains. Les poids spécifiques sont très bons (> 78 kg / hl), comme les taux de protéines (moyenne de 12,5 %).

Le rendement en orge d'hiver n'est que de 46 q / ha, en raison de l'incidence majeure de la jaunisse nanisante de l'orge.

L'orge de printemps affiche en moyenne 36 q / ha, plus bas rendement après 2007 depuis 30 ans.

En maïs grain, le rendement est seulement de 60 q / ha (98 q / ha pour le maïs irrigué).

Le rendement en colza est de 29 q / ha. Il s'explique par le manque de pluie à l'implantation et par les dégâts d'insectes d'automne. Le manque de vigueur à la sortie d'hiver oblige à détruire certaines parcelles. Avec une sole de 91 540 ha en 2020, la perte de surfaces est de 100 000 ha par rapport à la période 2013 - 2018, au profit des céréales, pois, soja, tournesol.

Le tournesol revient en force avec un triplement des surfaces en 3 ans. Le rendement est de 21 q / ha.

Le pois progresse dans les assolements avec + 10 000 ha par rapport 2019. Avec un rendement de 17 q / ha, c'est la deuxième plus mauvaise année depuis 30 ans.

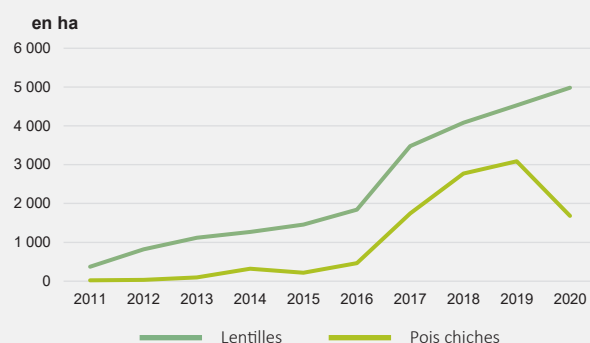
Le soja continue à s'étendre en 2020, avec 38 510 ha. Toutefois, les 16 q / ha de rendement ne sont pas à la hauteur des espoirs et des besoins en protéines de proximité pour les filières d'élevage.



Chambre d'agriculture

Lentilles et pois chiches se développent pour l'alimentation humaine

Les surfaces en lentilles et pois chiches se développent, avec respectivement 4 984 ha et 1 682 ha en 2020, principalement dans l'Yonne. Destinées à l'alimentation humaine, ces productions devraient profiter d'opportunités de valorisation avec la création de l'usine Selvah à Ciel (71) en 2019.



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Surfaces et rendements 2020

	Surfaces		Rendements (q / ha)	
	ha	par rapport à 2019	2020	Moyenne 2015-2019
Blé tendre	336 200	- 12 %	59,5	63
Orge d'hiver	175 000	- 6 %	46	63
Orge de p.	81 465	+ 14 %	36	50
Maïs	75 530	- 1 %	60	77
Colza	91 540	- 12 %	29	32
Tournesol	55 000	+ 47 %	21	23
Pois prot.	33 675	+ 45 %	17	31
Soja	38 510	+ 12 %	16	24

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Des prix qui tiennent... sans compenser

La campagne commerciale est influencée par les incertitudes liées à la Covid-19, par l'évolution des relations sino-américaines et par la parité € / \$. Le blé affiche un prix¹ moyen rendu Rouen à 190 € / t en 2020, oscillant entre 172 et 210 € / t. Cette hausse résulte de la baisse de la production en France et dans l'Union européenne et de la forte demande des pays importateurs.

L'orge de mouture présente un prix moyen à 167 € / t, marqué par une augmentation de l'ordre de 40 € / t depuis le début de campagne. Sa hausse est liée aux achats chinois, qui représentent 25 % des achats mondiaux et boudent l'origine australienne pour des raisons diplomatiques.

Sur la campagne, le prix du colza FOB Moselle passe de 380 € / t à plus de 420 € / t fin novembre. Les prix atteignent des records, entraînés par une production française en chute face à une demande forte en huile, en biocarburant et en tourteau.

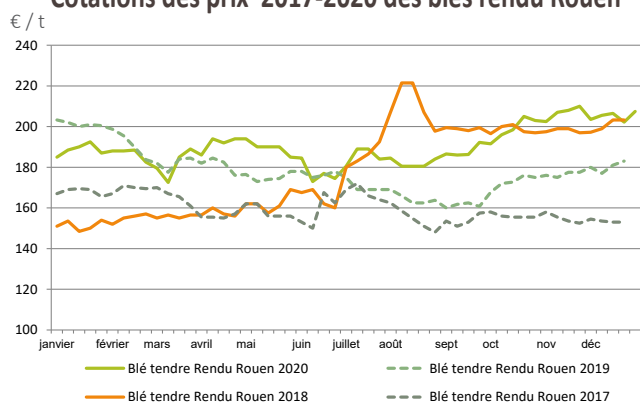
Les prix du maïs augmentent fortement de 170 € / t en début de campagne à 200 € / t cinq mois plus tard, avec des importations majeures de la Chine pour satisfaire ses besoins en alimentation animale.

Selon les experts des marchés mondiaux s'exprimant au Paris Grain Day 2021, ces tendances haussières des prix devraient s'inscrire durablement.



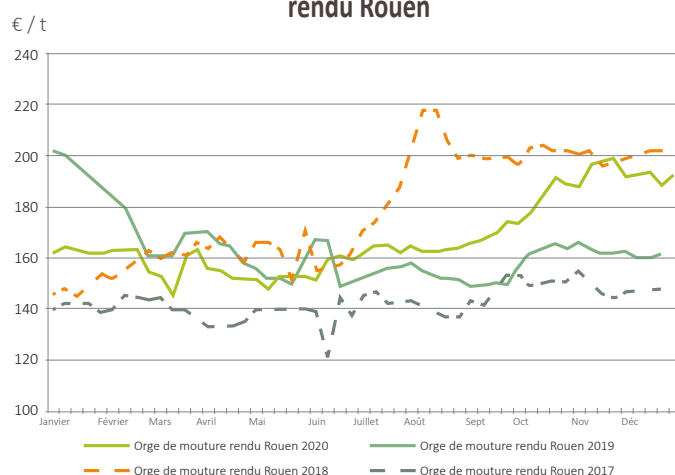
CRABFC@Jérôme CHABANNE

Cotations des prix 2017-2020 des blés rendu Rouen



Sources : APCA, FranceAgriMer

Cotations des prix 2017 - 2020 des orges de mouture rendu Rouen



Sources : APCA, FranceAgriMer

¹ Les cours des productions indiqués sont des moyennes sur l'année civile 2020. Ils doivent être réduits de 10-20 € / t, correspondant aux coûts de transport et de gestion pour approcher les prix payés aux producteurs (hors contrats). Sources : FranceAgriMer - APCA



Grandes cultures (échantillon Cerfrance)

1 463 exploitations dont 2 / 3 en fort potentiel

178 ha de SAU moyenne

52 % de la SAU en cultures d'hiver

1,51 UMO dont 0,22 salarié en moyenne

Un environnement instable pour les productions

La chute des rendements moyens entraîne un nouveau recul du produit brut global d'environ 11 % par rapport à 2019, en dépit d'une hausse générale des prix de vente et d'une stabilité des aides découplées. Il s'établit pour cette campagne à 206 300 €, en baisse de 13 % par rapport à la moyenne 2017-2019.

Un nouveau recul des résultats

	Fort potentiel		Faible potentiel		Ensemble	
	2019 réal.	2020 estim.	2019 réal.	2020 estim.	2019 réal.	2020 estim.
Produit brut total	235 500 €	215 400 €	221 000 €	188 400 €	230 600 €	206 300 €
EBE	62 600 €	45 200 €	46 300 €	31 800 €	57 200 €	36 300 €
Résultat courant	22 600 €	4 900 €	9 900 €	- 17 900 €	18 300 €	- 2 800 €
EBE / Produit	27 %	21 %	21 %	10 %	25 %	18 %
Résultat courant / UTAF	17 300 €	3 700 €	7 900 €	- 14 400 €	14 300 €	- 2 200 €

Source : Cerfrance

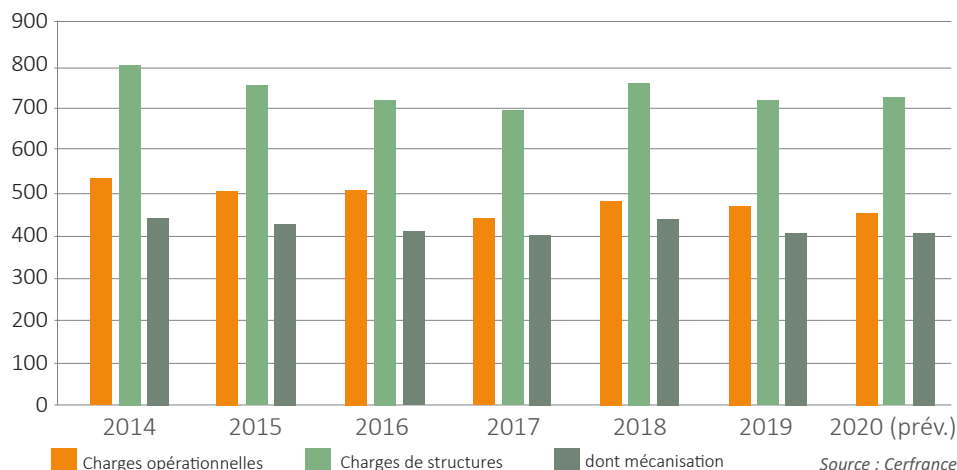
Ces résultats sont cependant hétérogènes sur l'ensemble du territoire. Certaines exploitations ont fait une belle campagne, avec des rendements corrects, des cours porteurs et une faible pression maladie (40 % ont une situation financière saine).

Un recul des charges, insuffisant pour compenser la perte de produit

Les charges opérationnelles se portent à 456 € / ha en 2020. Elles sont en recul par rapport à l'année précédente (476 € / ha en moyenne). La baisse est visible sur les postes d'engrais (- 4 %), de semences (- 1 %) et de produits phytosanitaires (- 8 %). Ce fait s'explique en partie par la météorologie sur la campagne, qui conduit à une évolution des assolements et un recul des pressions maladies, incitant les agriculteurs de la région à diminuer le nombre de traitements.

Les charges de structure (hors amortissements et frais financiers) sont de 495 € / ha, stables par rapport à celles liées à la récolte 2019. Depuis plusieurs années, les céréaliers de la région réalisent un travail conséquent sur la maîtrise des charges opérationnelles et des charges de structure (à travers les charges de mécanisation notamment).

Évolutions des charges d'exploitations (en € / ha)



Source : Cerfrance

Une forte variabilité des résultats d'une exploitation à l'autre et selon les territoires

L'excédent brut d'exploitation est faible, à 36 300 €, soit 203 € / ha en moyenne contre 320 € / ha pour celui lié à la récolte 2019. L'efficacité économique (ratio EBE / produit) atteint ici 18 %, traduisant le peu de rentabilité dégagée.

De ce fait, l'EBE est consommé en quasi-totalité par les engagements financiers (à hauteur de 87 % en moyenne contre 55 % en 2019). La marge disponible pour permettre aux chefs d'exploitation de se rémunérer est alors faible, voire nulle.

Depuis plusieurs années, les résultats des exploitants de ce système sont en dents de scie. En 2020, le résultat courant par UTAF s'établit à - 2 200 € en moyenne (- 14 400 € en faible potentiel et 3 700 € en fort potentiel) et se rapproche de ceux de 2015 et 2016.

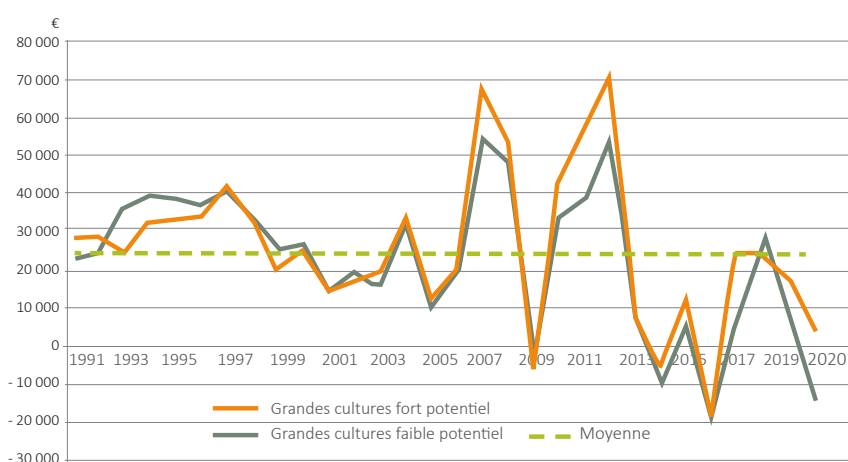
Des trésoreries de plus en plus limitées

Les résultats des systèmes d'exploitation de grandes cultures de Bourgogne-Franche-Comté sont toujours préoccupants. En effet, les trésoreries se tendent d'année en année, avec un point de rupture atteint pour beaucoup d'entre elles.

La situation reste cependant variable d'une exploitation à l'autre au niveau des risques financiers. 30 % des exploitations en faible potentiel ont des situations financières très préoccupantes contre 18 % pour celles en fort potentiel.

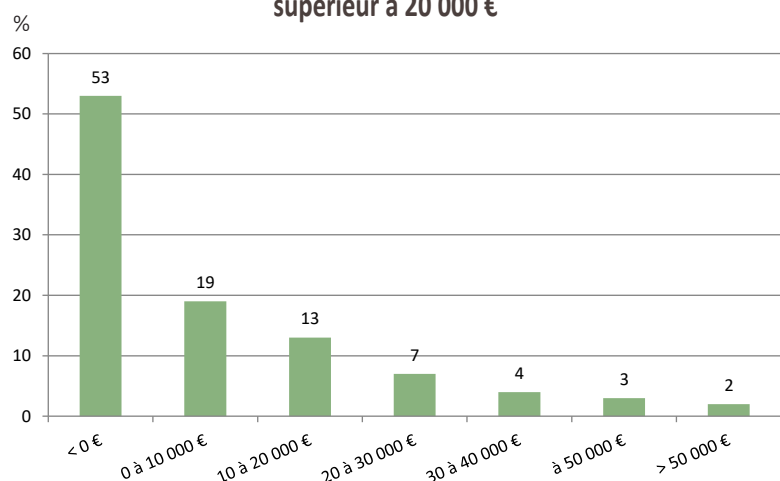
Les exploitants et les acteurs des filières doivent se mobiliser dans l'objectif de retrouver des situations financières plus saines et tenables dans la durée. Les prévisions pour la récolte 2021 avec une conjoncture plutôt porteuse permettront peut-être aux agriculteurs de la région de restaurer leur trésorerie. D'autres pistes peuvent être envisagées : contractualisation, diversification, pluriactivité...

Évolution résultat courant / UTAF (en € constants)
Bourgogne jusqu'en 2015 et Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016



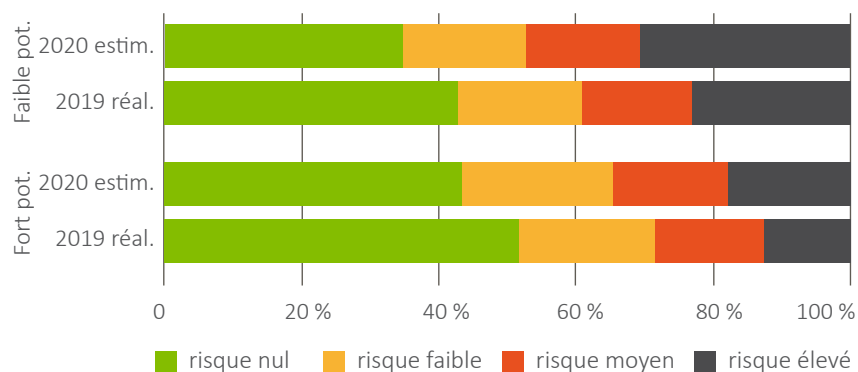
Source : Cerfrance

Seulement 16 % des exploitations avec un résultat courant / UTAF supérieur à 20 000 €



Source : Cerfrance

Près de 25 % des céréaliers de la région ont une situation financière préoccupante



Source : Cerfrance

Zones intermédiaires : stratégies gagnantes de 5 exploitations nivernaises

ZOOM

Entre 2014 et 2019, de 4 à 23 % des systèmes grandes cultures de la région obtiennent un résultat courant / UTAF supérieur à 40 000 € (source OPA BFC). Quelles sont les raisons de ces très bonnes performances, en dépit de la conjoncture ?

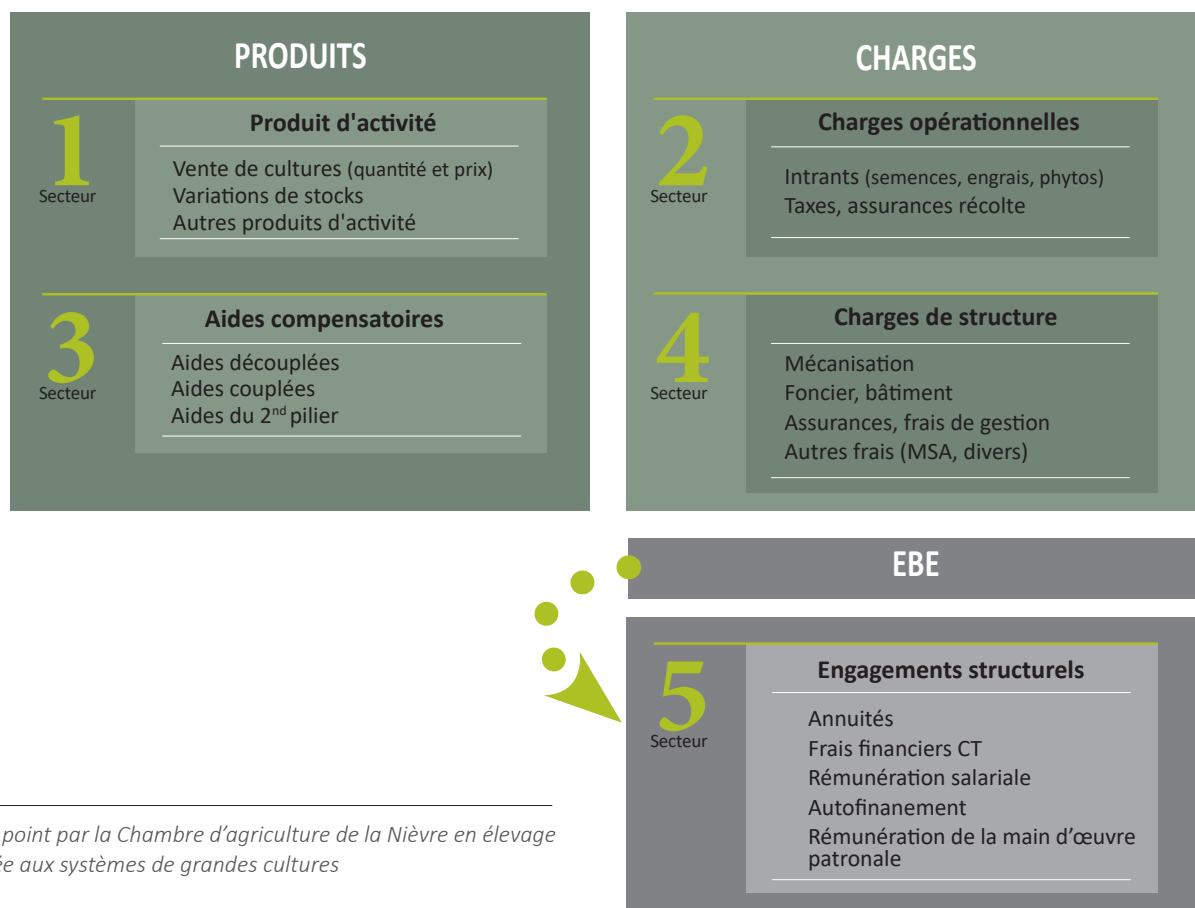
L'étude ALÉAS – XP'Grandes cultures & changement climatique a pour objectifs de comprendre et d'analyser les stratégies des systèmes de grandes cultures « qui fonctionnent bien et sont performants économiquement » (Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, 2021).

La méthodologie d'audit¹ s'appuie sur l'analyse des cinq secteurs de l'économie des exploitations (Figure 1) pour évaluer l'efficacité économique des productions. Cinq exploitations nivernaises répondant au cahier des charges, en secteurs de potentiel agronomique faible à moyen, ont été étudiées pour les exercices 2017-2018.



Chambre d'agriculture

Figure 1 : Les 5 secteurs de l'économie de l'exploitation analysés lors de l'audit



¹ Mise au point par la Chambre d'agriculture de la Nièvre en élevage et adaptée aux systèmes de grandes cultures

..... Les grandes cultures.....

Les stratégies réussies des exploitations ont pour facteurs communs (Figure 2) :

- une maîtrise des charges opérationnelles de 230 € / ha à 422 € / ha (contre 414 € / ha en moyenne observés sur l'échantillon de l'OPA BFC)
- une sécurisation du chiffre d'affaires grâce aux assurances, à une diversification des cultures de l'assolement, au stockage de toute ou partie de la production, à un positionnement sur les marchés pour de meilleurs prix, à des contrats de type MAEC...

- des charges de structure adaptées à la taille de l'exploitation (mécanisation)
- des EBE / ha élevés allant jusqu'à 687 € / ha (supérieur aux 362 € / ha moyens de l'OPAB BFC), soit en moyenne 45 % du produit brut d'exploitation
- des annuités qui ne consomment pas tout l'EBE produit, avec des taux d'endettement globalement faibles.

Figure 2 : Présentation succincte des exploitations étudiées et de leurs résultats économiques moyens 2017-2018

Exploitation Critères	1	2	3	4	5
Potentiel agro.	Moyen	Moyen	Très faible	Moyen	Moyen
SAU	409 ha	273 ha	179 ha	259 ha	256 ha
UMO	2	1	1	2	2
Diversité des cultures	13 cultures	6 cultures	4 cultures	8 cultures (dont 2 en contrat de semences)	5 cultures
Valorisation	stockage	stockage et AB	stockage	stockage	stockage
Apports Intrants	un peu élevés	optimisés	à améliorer	très réduits	très réduits
PAC	MAEC	Conversion AB	/	/	/
Foncier	200 ha/UMO	273 ha/UMO	50 % en propriété	< 90 ha par UMO	50 % en propriété
Mécanisation	adaptée	En mutation ²	adaptée	adaptée	Un peu élevée
Endettement	Très faible	Faible	Faible	Faible	Très faible
Produit brut	970 € / ha	974 € / ha	780 € / ha	1030 € / ha	937 € / ha
Ch. opérationnelles	422 € / ha	276 € / ha	384 € / ha	271 € / ha	230 € / ha
Ch. structures	341 € / ha	336 € / ha	302 € / ha	372 € / ha	506 € / ha
EBE	448 € / ha	687 € / ha	345 € / ha	658 € / ha	382 € / ha
EBE / Produit	43 %	47 %	34 %	50 %	39 %

² Liée à la conversion de l'exploitation en agriculture biologique en 2018



La viticulture



Un millésime exceptionnellement précoce

2020 se caractérise par des vendanges historiquement précoces, qui débutent dès le 12 août sur certains secteurs, mais s'étalent ensuite dans le temps selon les parcelles, les cépages et la conduite de la vigne. L'avance s'installe dès le débourrement avec un hiver très doux. Quelques gelées matinales interviennent mi-mai, heureusement sans véritable conséquence grâce à la faible humidité. Les températures s'envolent ensuite et les toutes premières fleurs sont rapidement observées. L'état sanitaire des vignes est excellent, avec des raisins très beaux. Néanmoins, pour les parcelles les plus exposées, l'épisode caniculaire de la seconde semaine d'août provoque des phénomènes de grillure ou de flétrissement. La chaleur se maintient, bien au-delà de la normale tout l'été.

Globalement dans la région, les rendements sont corrects pour les blancs et moyens pour les rouges, avec des cépages plus sensibles aux périodes de canicule (Pinot noir et Gamay).

La crise sanitaire au printemps pénalise toute la filière, mais l'impact sur les exportations est limité et le marché intérieur résiste. Les acteurs développent le e-commerce pour pallier la fermeture ou les restrictions de nombreux canaux de vente.



Les chiffres de la filière

4 120



exploitations spécialisées

34 278 ha



vignes en production
dont 33 755 ha en AOP

4 429 ha



vignes en bio soit
12,9 % de la surface
viticole régionale

1,77 Mhl



volume de
production 2020

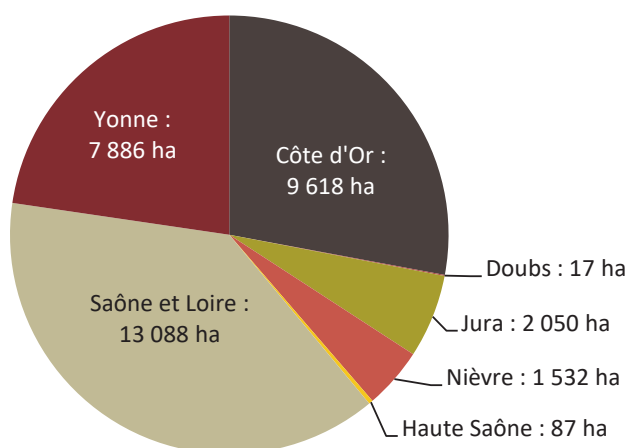
1 440 M€



chiffre d'affaires
2019

Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; DRDDI (récolte 2020)

Surface de production par département



Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté - Édition 2020

Près de deux tiers de la récolte 2020 en blancs pour les vins de Bourgogne

Avec 1,6 million d'hectolitres en vins de Bourgogne, la récolte 2020 est en hausse de + 6,9 % par rapport à la moyenne des cinq millésimes précédents. Les vins blancs représentent 64 % des volumes de ce millésime, un record.

La récolte en vins de Bourgogne en chiffres

(par rapport à la moyenne des 5 derniers millésimes) :

- 994 226 hl de vins blancs, hors VCI (+ 13 %)
- 362 971 hl de vins rouges (- 12 %)
- 56 161 hl de vins rosés (- 24,2 %)
- 196 084 hl de crémant de Bourgogne, avec réserve (+ 20,5 %)

Dans la Nièvre, la récolte est estimée à 82 100 hl et dans le Jura à 91 600 hl (source DRDDI).

Les vins de Bourgogne bien placés pour résister à la crise sanitaire sur le marché intérieur

Les vins de Bourgogne sont parvenus à globalement conserver leurs parts de marché dans les circuits de

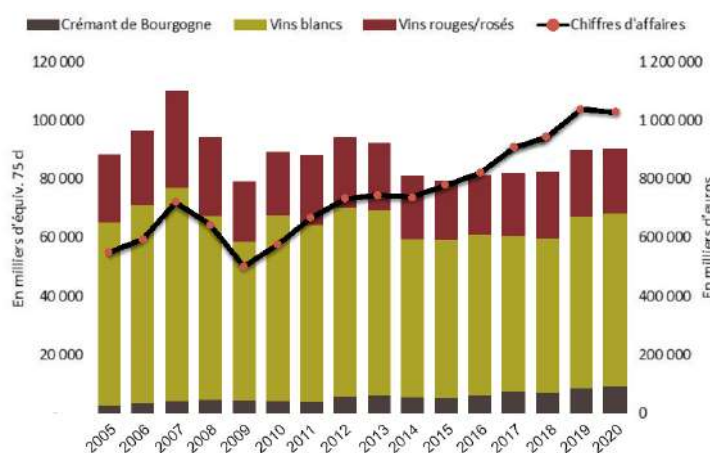
distribution ouverts : magasins de proximité, supermarchés et drives. Le boom du e-commerce durant la crise compense partiellement la perte de certains marchés. La très belle saison touristique en été, avec de nombreuses visites en caveaux, rattrape aussi la fermeture des débouchés au printemps. Une partie des ventes en restauration semble se reporter vers les cavistes.

Les vins du Jura enregistrent un net recul des ventes entre mars et mai 2020. Toutefois, malgré une diminution atteignant 70 % en avril 2020 par rapport à 2019, le volume global des ventes égale celui de la campagne précédente.

Stabilité des exportations

Après une année 2019 exceptionnelle, les volumes des vins de Bourgogne exportés en 2020 restent stables, malgré la pandémie. Ils dépassent 90 millions de bouteilles exportées (+ 0,8 % / 2019), pour un chiffre d'affaires de 1 milliard € (- 0,8 % / 2019). Les Etats Unis restent le premier marché à l'export, malgré un recul en 2020 (- 15 % en volume et - 22 % en valeur), induit par la taxe mise en place par D. Trump en 2019 et par la crise sanitaire.

Historique des exportations de vins de Bourgogne



Sources : Douane DEB + DAU - BIVB - années complètes

Comparée aux 15 dernières années, 2020 affiche des résultats supérieurs à la moyenne pour le volume (+ 2,2 %) comme pour le chiffre d'affaire (+ 42 %).



Viticulture bourguignonne Appellations régionales (échantillon Cerfrance)

326 domaines commercialisant majoritairement des appellations régionales en cave coopérative, négoce ou bouteilles
13,67 ha de vigne*
4 UMO dont 1,49 UTAF*
56 hl de rendement 2019, soit - 5 hl / ha pour la vendange 2018*

* Les résultats économiques sont ceux de 2020, correspondant à valorisation de la vendange 2019 principalement.

Des résultats variables du fait de rendements hétérogènes

La récolte 2019 a été inférieure de 15 % en volume par rapport à la moyenne décennale 2009 – 2018. Cette baisse résulte des épisodes de gel dans le secteur mâconnais et des sécheresses répétées impactant les zones sèches et certaines jeunes vignes.

La conséquence directe de ces rendements inférieurs se manifeste par des baisses de résultat. Cependant, les systèmes de VCI (Volume Complémentaire Individuel) et d'assurance récolte permettent de maintenir les résultats pour les exploitations qui y souscrivent.

Des systèmes diversement touchés par la sécheresse

Données vendange 2019	Vente cave coop.	Vente en vrac	Vente bouteilles régionales
Rendement hl / ha	46	58	57
Part du volume vendu en bouteilles	0 %	9 %	51 %
Nombre de bouteilles vendues		7 678	67 372
Prix moyen de vente / bouteille en €		8,12 €	5,44 €
Produit / ha en 2019	17 963 €	31 151 €	43 632 €
Évolution du produit / ha par rapport à 2019	- 10 %	0 %	+ 2 %

Source : Cerfrance

Malgré le contexte sanitaire et climatique, le produit à l'hectare est stable, voire en légère progression de 2 % pour les domaines de notre échantillon valorisant en bouteilles. Les coopérateurs connaissent une perte importante due au manque de récolte.

Les ventes en bouteilles du groupe « vente vrac », commercialisant principalement sa récolte en négoce, progressent de 3 000 cols à plus de 7 600 cols sans augmentation du produit à l'hectare.

Des charges bien proportionnées dans les différents systèmes

Les coopérateurs dégagent une rentabilité économique (mesurée par le ratio EBE / Production brute totale) de 33 %. Autrement dit : sur 100 € d'acompte de cave, 67 € servent à payer les charges et 33 € constituent l'EBE. C'est 9 % de moins que l'an passé. Les systèmes coopérateurs, normalement très efficaces, sont pénalisés par la mauvaise récolte 2019.

Les viticulteurs vendant principalement en vrac et en bouteilles dégagent toujours de très bonnes efficacités économiques, respectivement de 40 % et 36 %, comparables à celles calculées en 2019.

Une efficacité économique satisfaisante pour l'ensemble des systèmes

	Vente cave coop.	Vente négoce	Vente bouteilles régionales
Surface de vignes	12,92 ha	11,60 ha	17,35 ha
Produit / ha	17 963 €	31 151 €	43 632 €
Charges / ha	15 081 €	23 657 €	33 468 €
EBE	76 025 €	145 897 €	275 575 €
Efficacité économique	33 %	40 %	36 %

Source : Cerfrance



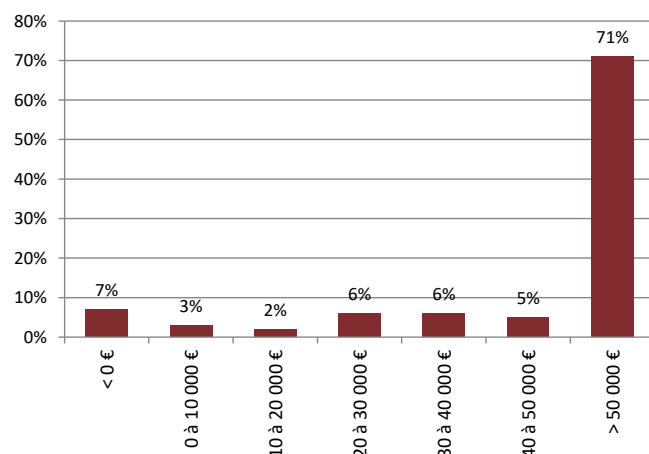
Chambre d'agriculture de l'Yonne

71 % des exploitations dégagent un résultat supérieur à 50 000 € / UTAF. Les impacts de la crise sanitaire ne se ressentent pas. Les clôtures comptables sont, pour la plupart des viticulteurs, à la veille des vendanges 2020 (31/07/2020 et 31/08/2020). Il faudra suivre avec attention l'évolution des prochaines clôtures.

Des structures financières saines

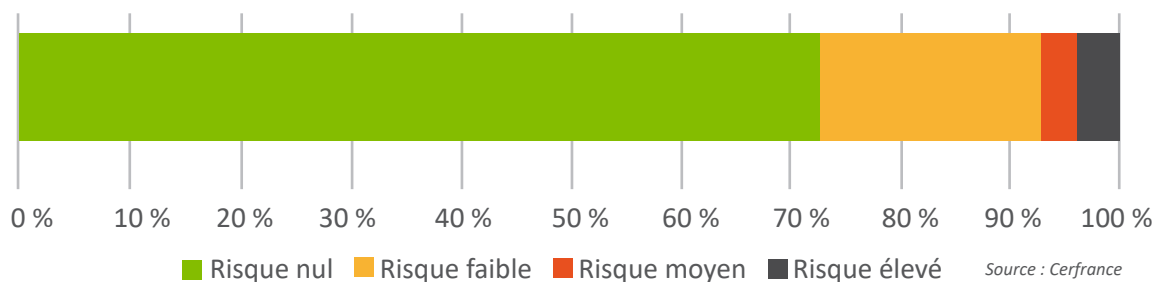
L'analyse de risque souligne que les bilans et les derniers résultats sont satisfaisants. La maîtrise du taux d'endettement et des trésoreries saines permet de mieux aborder la période de crise à venir.

Très bons niveaux de revenus



Source : Cerfrance

Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Source : Cerfrance



BIVB

L'évolution 2.0 de la filière viticole de Bourgogne-Franche-Comté accélérée par la crise sanitaire

ZOOM

Au printemps 2020, la crise sanitaire affecte lourdement les ventes viticoles. La fermeture des établissements de restauration hors domicile durant plus de 3 mois, la diminution des visites au domaine, la fermeture des cavistes au printemps ainsi que l'annulation des foires au vin pèsent sur les résultats économiques de la filière. Pour la majorité des viticulteurs, les ventes repartent durant l'été et le manque à gagner est plutôt marginal ; pour d'autres la crise sanitaire impacte plus lourdement les résultats économiques.

La fermeture des bars et restaurants à l'automne pénalise de nouveau fortement cette voie de commercialisation. Comme au printemps, la majorité des viticulteurs trouve des solutions alternatives pour compenser les pertes.

Comme pour d'autres secteurs, cette crise accélère les mutations des techniques de vente, avec la montée en puissance du e-commerce.

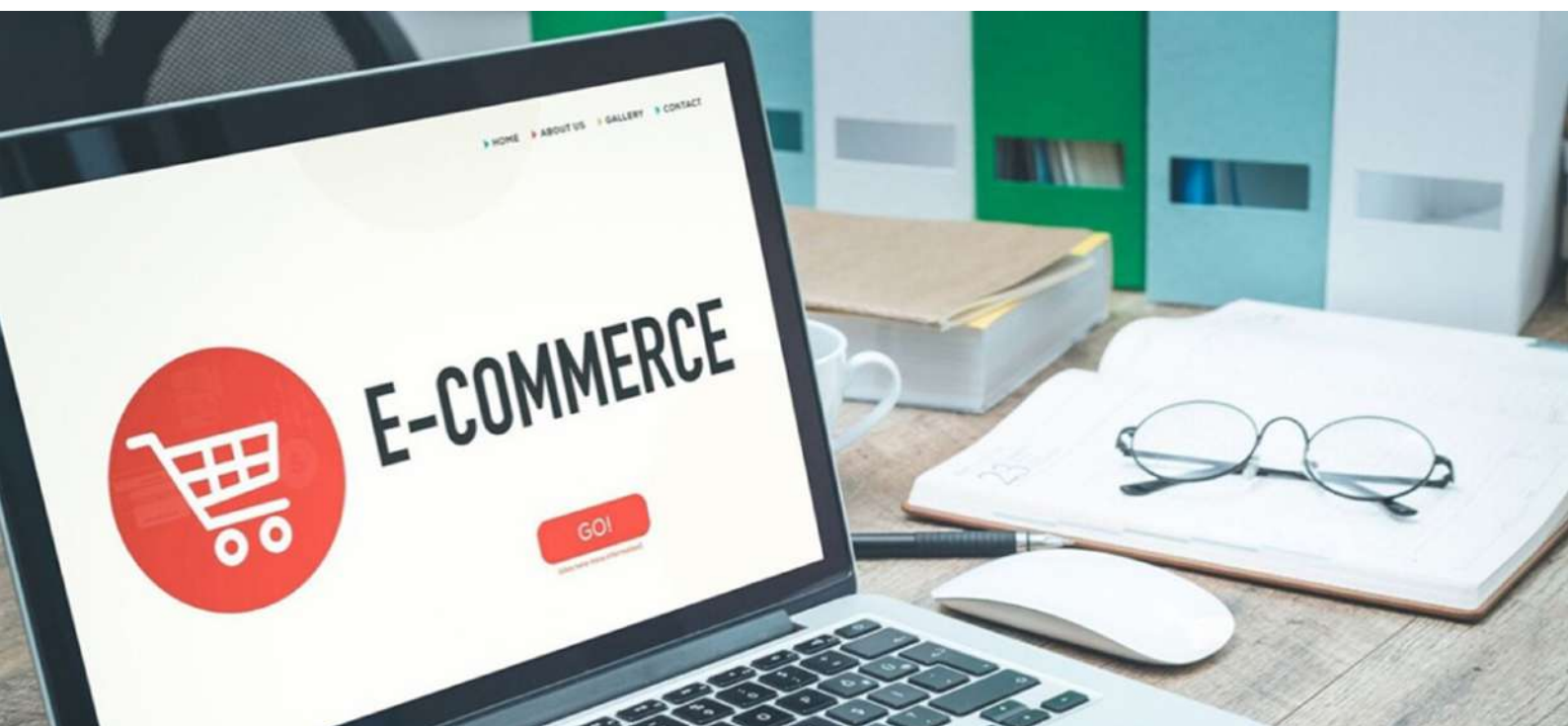
La période de confinement induit un changement de comportement d'achat de la part des consommateurs qui perdure depuis. Les ventes en ligne se maintiennent

à un niveau bien supérieur à celui des précédentes années. La vente de vins et spiritueux, plutôt réservée jusque-là aux magasins de proximité ou grandes surfaces, se digitalise. Vignerons et consommateurs s'habituent à ce nouveau canal.

Cette tendance se confirme largement avec les foires aux vins de la rentrée, qui voient les chiffres du e-commerce atteindre des records.

Ainsi, en 2020, les ventes de vin via Internet sont estimées à près de 600 millions d'euros en France, soit 100 millions d'euros de plus que l'année précédente. Cette tendance se renforce et s'accélère, comme en témoigne la hausse du trafic sur les sites spécialisés de vente de vin, estimée à 35 % en 2020. Le e-commerce de vin a plus progressé en France (+ 22 %) que le e-commerce en général (+ 11 %) (source Xerfi- décembre 2020). "La distribution en ligne, jusqu'ici annexe, bat tous les records de croissance" confirmait le Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne à la fin de l'année.

Il semblerait que la filière ait définitivement enclenché sa mue digitale !





L'élevage de bovins viande

Vers une adaptation nécessaire des systèmes

En 2020, les prix des mâles baissent notablement, alors que les prix des femelles profitent *a contrario* de la crise sanitaire. Les stocks fourragers, pour la troisième année consécutive, sont déficitaires.

Faudra-t-il prendre l'habitude de distribuer une partie du fourrage récolté au printemps durant les pics de chaleur estivaux et constituer des réserves d'eau de pluie durant les périodes hivernales ? Probablement. Dans un contexte de revenu tendanciuellement en baisse, les éleveurs devront encore s'adapter pour résister à une pression climatique de plus en plus forte.

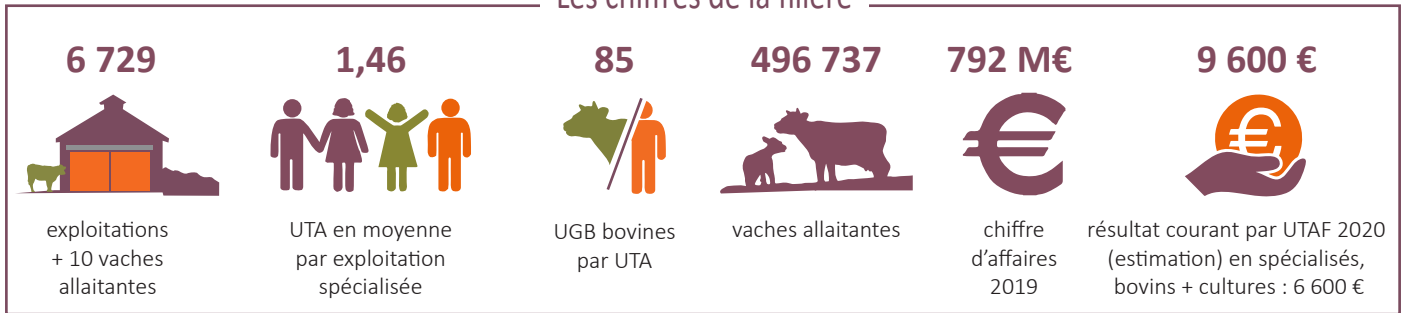
Les changements de pratiques alimentaires amorcés durant la crise de la Covid-19 laisseraient espérer une meilleure valorisation... mais, malgré la hausse spectaculaire de la demande en viande hachée, la consommation recule toujours en 2020. Le développement de la vente directe est encourageant mais limité aux grands bassins de consommation urbains.

La valorisation des émissions de gaz à effet de serre est une piste intéressante car elle pourrait faire converger amélioration du revenu et atténuation du changement climatique tout en s'inscrivant dans le sens de la nouvelle PAC. Le dispositif des écorégimes viendra récompenser la mise en place ou le maintien de pratiques bénéfiques à l'environnement (prairies permanentes, éléments de biodiversité, diversité des assolements).



.....L'élevage de bovins viande.....

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

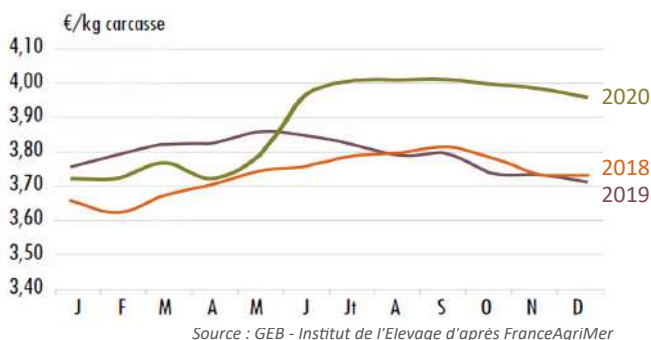
Chute des cours des jeunes bovins...

Après une embellie en 2019, les cours des jeunes bovins U et R (type viande) chutent en 2020 (- 3 %, soit respectivement 3,86 € et 3,69 € / kg de carcasse). Cette baisse résulte de la saturation des débouchés italien et grec à partir du printemps 2020 suite à la fermeture de la restauration hors domicile. La France continue de perdre des parts de marchés face à la Pologne et l'Espagne.

...mais effet bénéfique de la Covid-19 sur le marché des femelles

La fermeture de la restauration collective a pour effet de recentrer la demande sur l'origine France, essentiellement consommée à domicile et issue du troupeau allaitant femelles (vaches de réforme). La cotation de la vache R est bien orientée, mais cette hausse masque des disparités importantes sur l'année avec une rupture entre l'avant et l'après « première vague ».

Cotations mensuelles des vaches conformées R :
à 3,89 € / kg en moyenne en 2020, la cotation de la vache R gagne 10 centimes par rapport à 2019 (soit + 3 %)



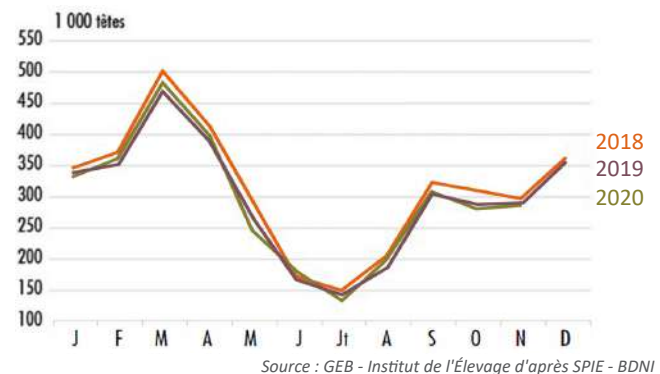
Un marché des broutards significativement dégradé

Après la remontée saisonnière du printemps, les cours se dégradent fortement. Les engraisseurs italiens font pression sur les prix d'achat du maigre afin de préserver une marge correcte. Le cours du broutard charolais connaît donc un recul de 0,10 € / kg vif par rapport à 2019.

Les envois vers l'Italie restent stables, avec toutefois une baisse globale des exportations de 2,5 % par rapport à 2019 (baisse des exportations vers les autres pays partenaires : Espagne et Algérie).

En 2020, la décapitalisation des vaches allaitantes se poursuit malgré une très légère hausse des naissances (+ 0,4 % par rapport à 2019 contre - 5,5 % en 2019 / 2018). L'amélioration de la productivité numérique et la meilleure optimisation de la surface lors des épisodes de sécheresse (adaptation des éleveurs) pourraient expliquer ce redressement.

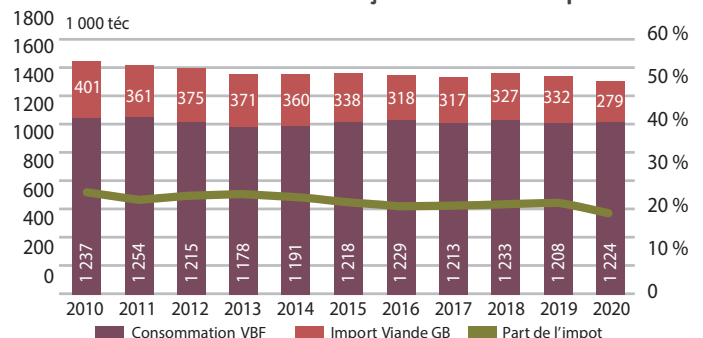
Naissance de veaux de mères allaitantes : légère hausse des naissances en 2020 (+ 0,4 % / 2019)



Forte hausse de la consommation de viande hachée

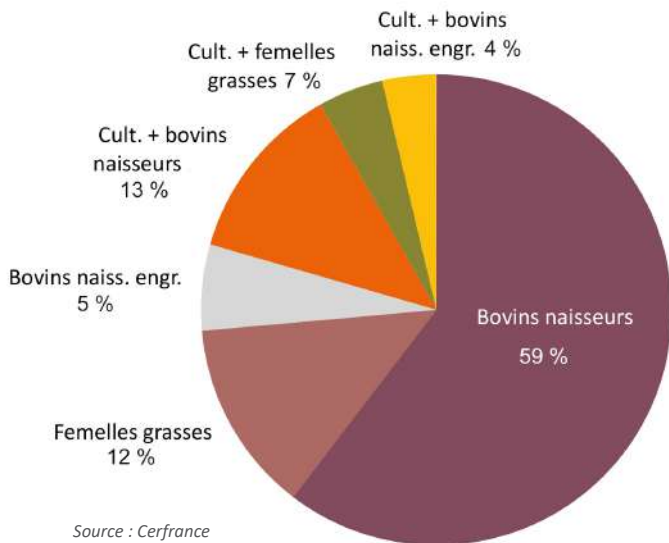
Globalement, la demande en viande française augmente, en lien avec la fermeture de la RHD (plus consommatrice de viande importée), et se modifie du fait d'une ruée vers la viande hachée fraîche et congelée (+ 14 % / 2019 pour les viandes hachées fraîches). Malgré des hausses ponctuelles importantes de la vente au détail, la consommation totale de viande bovine reste déficitaire de 2,3 % en moyenne sur l'année.

Consommation française de viande de gros bovins et de veaux : viande française et viande importée



.....L'élevage de bovins viande

Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



Bovins viande (échantillon Cerfrance)

1 548 exploitations (+ 60 % des exploitations en Saône-et-Loire et dans la Nièvre)

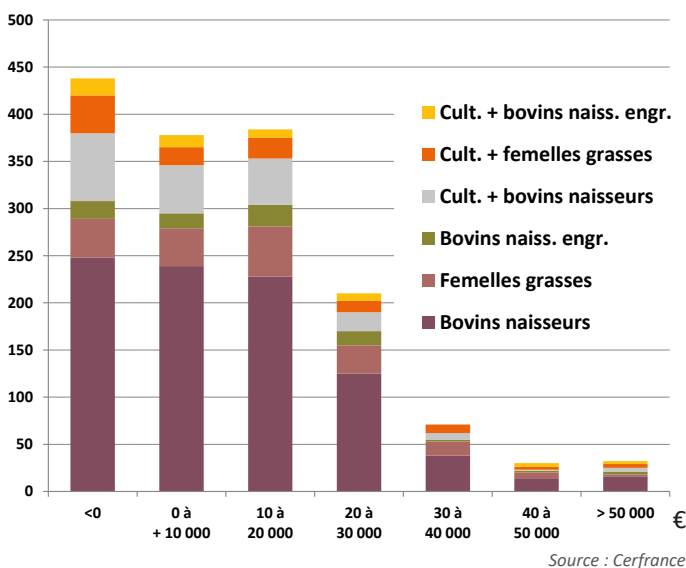
+ 3 / 4 des élevages spécialisés :
166 ha - 1,55 UTA dont 0,13 salarié - 95 vèlages

+ 2 / 3 des élevages ne produisent que du maigre
L'engraissement concerne surtout les femelles.

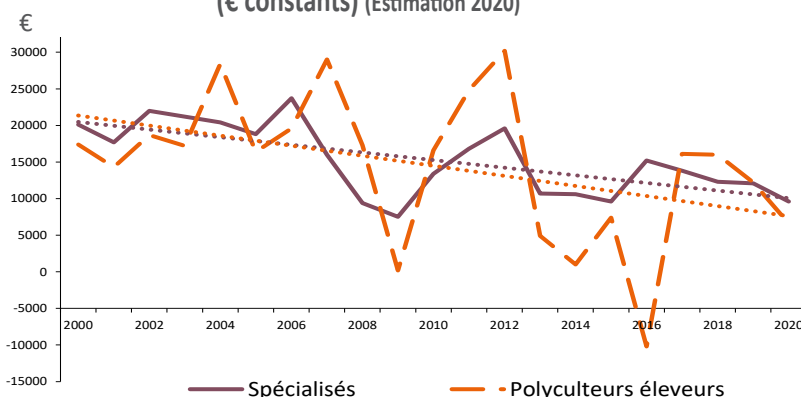
362 000 € capital d'exploitation / UTA en 2020
chez les spécialisés, 393 800 € chez les polyculteurs

9 600 € résultat courant par UTA en 2019 chez les
spécialisés, 6 600 € chez les polyculteurs-éleveurs

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTA



Au delà des fluctuations annuelles, le résultat courant perd 2,5 % par an en système spécialisé et 3,1 % en système mixte (€ constants) (Estimation 2020)



3 années successives de sécheresse

2018, 2019 et 2020 ont des conséquences sur la production fourragère, les coûts alimentaires, la productivité et aussi parfois les cours des animaux. Les effets de chaque sécheresse se font surtout sentir en début d'année suivante. Les aides « calamité » du fonds national de gestion des risques en agriculture, réservées aux élevages spécialisés, attribuées aussi en début d'année suivante, assurent une certaine compensation.

Sous cet angle, 2020 ressemble à 2019, avec des impacts de la sécheresse précédente un peu moins marqués. La crise sanitaire a des effets plus mesurés que dans d'autres filières et pas nécessairement négatifs : baisse des cours des mâles mais tenue de ceux des femelles, réduction de prix des intrants.

Chez les éleveurs spécialisés en 2020, le produit des activités recule de 3 %, du fait principalement des prix des animaux, alors que les coûts alimentaires se tassent légèrement. La diminution de prix des carburants participe aussi à une légère baisse globale des charges. Comme en 2019, les aides « calamité » permettent de limiter à 20 % la baisse de résultat courant par rapport à 2019.

La plus grande autonomie en paille atténue les effets de la sécheresse chez les polyculteurs-éleveurs. Exclue structurellement des aides "calamité", les petits rendements de 2020 font baisser leur résultat courant de près de moitié.

.....L'élevage de bovins viande

Une érosion progressive des résultats économiques

Au-delà des fluctuations annuelles et des effets immédiats des dernières sécheresses, les résultats économiques baissent tendanciellement depuis 20 ans. En système spécialisé, le résultat courant par UTAF (main œuvre non salariée) perd 2,5 % par an alors que la surface par UTH (toute la main d'œuvre) s'accroît de 2 % par an. Ces exploitations se sont agrandies sans plus de main d'œuvre ; elles ont conservé leur productivité / ha mais au prix d'un alourdissement des charges de 1 % par an. Les coûts alimentaires se sont progressivement renchérissés sous la pression du changement climatique. Les sécheresses plus fréquentes et le raccourcissement des périodes de pousse de l'herbe, conjugués à l'augmentation peut-être excessive de la productivité du travail, entraînent des besoins accrus en matériel et une simplification technique.

La baisse tendancielle de résultat courant est encore plus marquée en polyculture-élevage : 3,1 % par an sur les 20 dernières années.

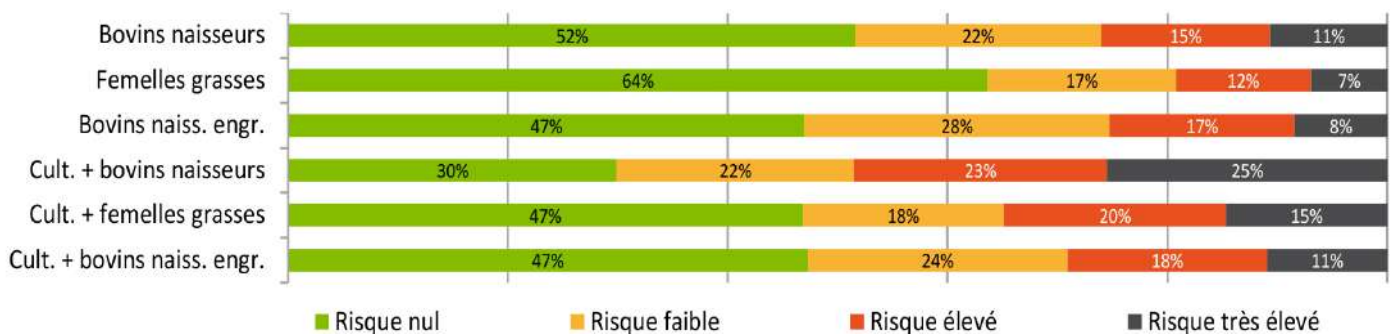
Rentabilité de l'engraissement, pas dans n'importe quelle condition

En 2020, les élevages qui engraisent tous leurs animaux ont une meilleure rentabilité moyenne que ceux qui ne produisent que du maigre, mais cela ne se vérifie pas chaque année. Les meilleurs résultats sont obtenus par ceux qui n'engraissent que les femelles, avec un différentiel de résultat courant par rapport au maigre de 20 % par an au minimum et de 38 % en moyenne sur les 10 dernières années.

Mais la variabilité des résultats d'une exploitation à l'autre dépend beaucoup plus de l'efficacité individuelle que de la nature du système. Dans tous les systèmes, il y a une part significative d'exploitations déficitaires (22 à 37 %) et une part significative d'exploitations avec un résultat courant par UTAF supérieur à 20 000 € (16 à 28 %).

On constate la même variabilité de niveaux de risques financiers entre exploitations, avec des situations dans l'ensemble plus fragiles en polyculture-élevage qu'en élevage spécialisé. Depuis plusieurs années, la part d'exploitations en difficulté est stable, sans doute en partie du fait de la disparition des exploitations les plus fragiles.

Répartition en fonction de la situation financière des élevages allaitants (Estimation 2020)



Source : Cerfrance

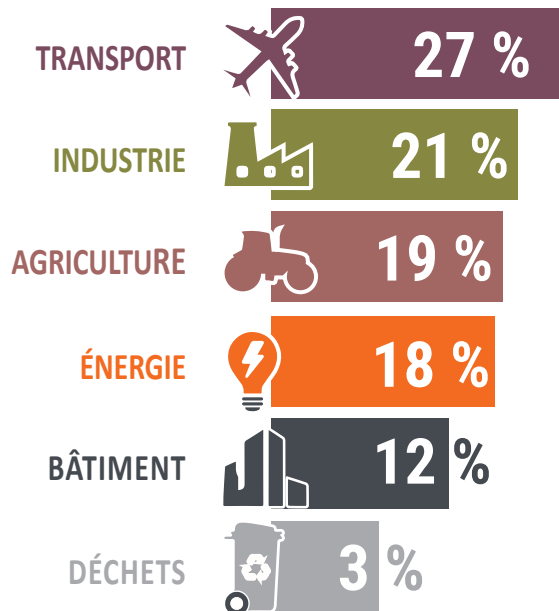


Ferme de Rutel

Le marché du carbone, un outil au service des élevages

ZOOM

Répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES)



Source : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Au cours des 20 dernières années, les exploitations allaitantes s'adaptent en devenant de plus en plus grandes. Multiplier les vêlages et mobiliser toujours plus de capitaux permet partiellement de faire face à la hausse des charges et de réaliser les économies d'échelle nécessaires au maintien de la compétitivité.

Ce phénomène se traduit par une légère diminution du chargement (UGB / hectare) ainsi qu'une augmentation de la productivité de la main d'œuvre d'environ 30 % en 15 ans.

Aujourd'hui, les exploitations doivent faire face à d'autres défis : l'évolution climatique et la réduction des actifs.

Des engagements à tenir

L'agriculture contribue pour 19 % aux émissions de gaz à effet de serre (GES), dont environ la moitié par l'élevage ruminant. Le secteur bovin viande doit réduire à échéance 10 ans la part de ses émissions à hauteur de 15 %.

Le « label bas carbone » est un système volontaire d'échanges qui permet de quantifier des réductions d'émission pour les valoriser économiquement (prix moyen constaté de 30 € / tonne pour 300 à 400 tonnes économisées sur 5 ans d'après les premières études du programme « Beef Carbon »).

Les leviers « bas carbone » en élevage allaitant

La baisse constatée des effectifs du cheptel de souche conjuguée aux départs en retraites massifs conduiront inexorablement à une baisse de productivité à l'hectare sur les territoires (forme d'extensification). Or la productivité est un moyen de diluer l'effet de la rumination, source principale d'émission des GES par les bovins (méthane entérique). Sa maîtrise passe et passera par une bonne conduite du troupeau (conduite sanitaire, âge au premier vêlage, génétique...).

L'autonomie fourragère est le second pilier d'une politique d'amélioration des revenus couplée à une diminution des émissions de carbone. En effet, elle permet d'économiser des aliments parfois importés et d'améliorer la séquestration du carbone dans le sol (réimplantation de prairies de qualité et/ou riches en légumineuses). Cet axe doit s'accompagner d'une gestion plus précise des intrants, notamment des engrais. Présents en quantité suffisante sur les exploitations, ils requièrent une meilleure maîtrise des effluents produits et du pâturage.

L'entretien du patrimoine, prairies naturelles et haies, ne doit pas être vu comme une contrainte mais comme une force, car c'est un puits de carbone important permettant de compenser les émissions.

Finalement, un système bovin bien maîtrisé est donc vertueux : les améliorations du bilan carbone sont associées à une meilleure maîtrise du système et donc du revenu. Les pistes de progrès sont à affiner et feront l'objet d'évolution dans le conseil donné aux éleveurs, en lien avec des conditions pédoclimatiques nouvelles.



Exemple de plan carbone et des réductions sur un élevage bovins viande



Réduction des émissions de GES et augmentation du stockage de carbone

12 % Réduction empreinte carbone

Sur les 5 années du projet :
250 à 300 tonnes pour une exploitation bovine viande moyenne française

Source : programme life beef carbon (IDELE 2019)



L'élevage d'ovins viande



Une année 2020 très atypique pour la filière ovine

Le changement climatique fragilise depuis trois ans les exploitations. L'alternance de périodes sèches et humides pénalise la production fourragère et les brebis souffrent de la sécheresse.

Les attaques de prédateurs (loup et lynx) sont en forte augmentation, menaçant l'avenir de la filière malgré une conjoncture favorable.

Conséquence des difficultés d'importation, les cours de l'agneau n'ont jamais été aussi bons. La cotation nationale atteint, en 2020, un niveau record à 7,26 € / kg soit + 7 % par rapport à 2019 et + 15 % comparé à 2018.

En région, le prix moyen sur l'année 2020 est de 6,78 € / kg. Il se clôture en décembre à 7,46 € / kg. Le poids moyen des agneaux est de 18,9 kg carcasse. Les agneaux engagés dans une démarche qualité et standards sont vendus autour de 129 € et les agneaux bio à 125 € de moyenne sur l'année 2020.



..... L'élevage d'ovins viande

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; BDNI / DDT Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

Difficultés d'importation : hausse des cours de l'agneau français

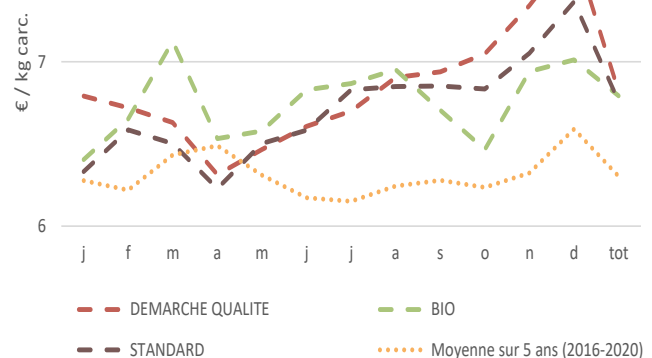
Malgré une baisse de consommation de viande d'agneau, la France reste très déficitaire. En année classique, 57 % de la viande ovine consommée provient d'importation (Royaume-Uni 23 %, Irlande 10 %, Nouvelle-Zélande 9 %).

En mars 2020, le confinement fait craindre une chute de consommation. Une baisse de prix est effectivement constatée à Pâques. Mais les difficultés de transport réduisent l'entrée des viandes d'importations. La baisse des disponibilités en agneaux d'autres provenances est très marquée à l'approche des fêtes musulmanes (Ramadan et Aïd El Kébir). Ce déséquilibre de l'offre et de la demande fait fortement monter le cours de l'agneau français. Au mois de juillet 2020, le prix carcasse de l'agneau est de 6,68 € / kg, dépassant de 13 % le niveau de juillet 2019.

Le manque de disponibilités en agneaux français à partir d'août et les sorties tardives issues de mises-bas déssaisonnées maintiennent une conjoncture à la hausse sur toute la fin d'année.

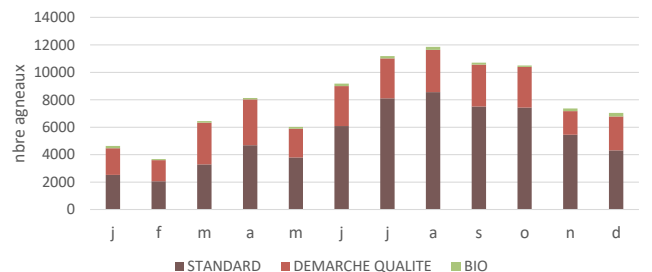
A Pâques, peu d'agneaux bios sont disponibles, faute de déssaisonnement. A l'automne, au contraire, l'afflux d'agneaux bios dépasse la demande, entraînant la chute du prix.

Prix moyen réglé en € / kg carc. agneau de boucherie en Bourgogne-Franche-Comté en 2020



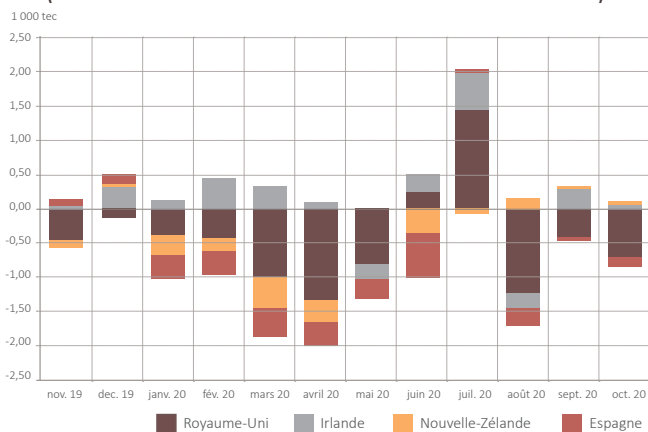
Sources : Cobevim, Feder, Gaspac, Sicaforme, Sicarev Coop

Livraisons mensuelles - agneaux de boucherie en Bourgogne-Franche-Comté en 2020



Sources : Cobevim, Feder, Gaspac, Sicaforme, Sicarev Coop

Évolution des importations françaises de viande ovine (différence entre un mois de l'année N et de même mois de l'année N-1)



Source : FranceAgriMer d'après douane française

Brebis laitières : une production alternative

La région Bourgogne-Franche-Comté compte 48 éleveurs, tous producteurs de fromages fermiers. Ils valorisent leur lait dans la fabrication de produits laitiers très divers (pâtes pressées, pâtes molles, yaourts, fromages lactique, glaces).

La race la plus représentée est la brebis Lacaune avec une saisonnalité très différente selon les élevages. La filière d'engraissement des agneaux n'est pas structurée en région.

..... L'élevage d'ovins viande



Ovins viande (échantillon Cerfrance)

70 exploitations (élevages plus nombreux dans la partie Bourgogne)

Élevages spécialisés : 109 ha, 1,37 UTA, 398 brebis

Élevages associés aux bovins viande :
171 ha, 1,57 UTA, 373 brebis

Élevages associés aux grandes cultures :
152 ha, 1,55 UTA, 340 brebis

Capital par UTAF en 2020 :
192 100 € spécialisés, 382 200 € mixtes bovins,
245 400 € mixtes cultures

Résultat courant par UTAF 2020 :
14 400 € spécialisés, 18 700 € mixtes bovins, 2 500 €
mixtes cultures

Des résultats qui ne tirent que partiellement parti de l'envolée des cours

L'année 2020, 3^{ème} année de sécheresse, est très marquée par les effets des canicules de 2019 et 2018 (baisse des stocks fourragers et des trésoreries). Cependant, les effets de la crise sanitaire s'avèrent favorables à l'économie des élevages : hausse importante du prix de l'agneau et repli du coût de l'énergie.

En système spécialisé, un relèvement du produit et un tassement des charges sont sensibles. Mais le gain de produit est limité à 4 %, en deçà de l'envolée des cours. En effet, les ventes n'ont pas forcément lieu au meilleur moment et les autres produits (activités secondaires, aides PAC) n'augmentent pas. Le ciseau « produit – charges » s'ouvre et le résultat courant remonte. Il atteint 14 400 € par UTAF, soit 4 000 € de plus que la moyenne des 10 dernières années, mais toujours inférieur au SMIC.

L'effet modérateur des productions associées

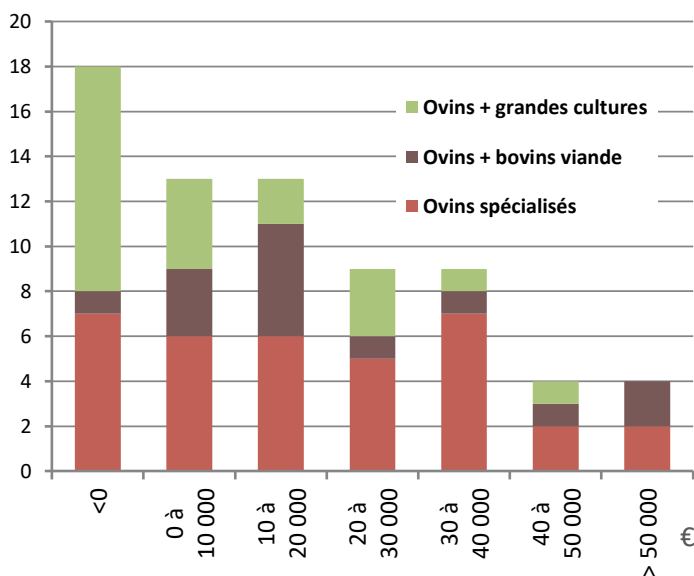
Dans les élevages associés aux bovins viande, le gain global de produit en 2020 est moitié moindre qu'en élevage spécialisé. Le relèvement du résultat courant est aussi plus limité.

Dans les élevages associés aux cultures, malgré une augmentation des prix des céréales et de l'agneau, les fortes baisses de rendement des cultures font baisser le produit des exploitations. Le résultat courant, déjà peu élevé en 2019, ne progresse pas en 2020.



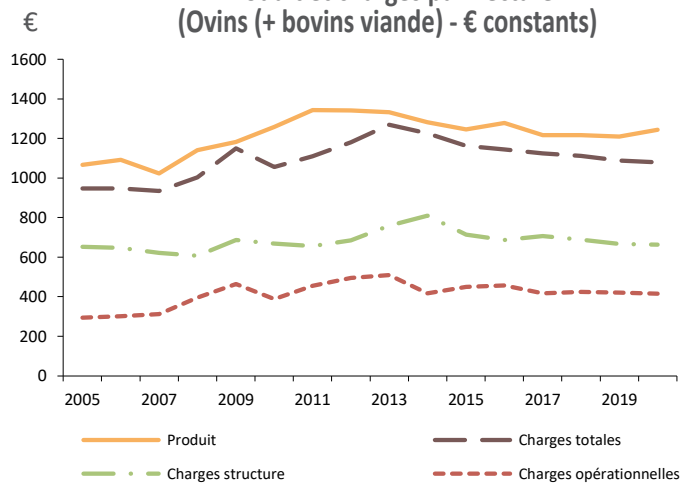
Laurent SOLAS

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF



Source : Cerfrance

Produit et charges par hectare (Ovins (+ bovins viande) - € constants)



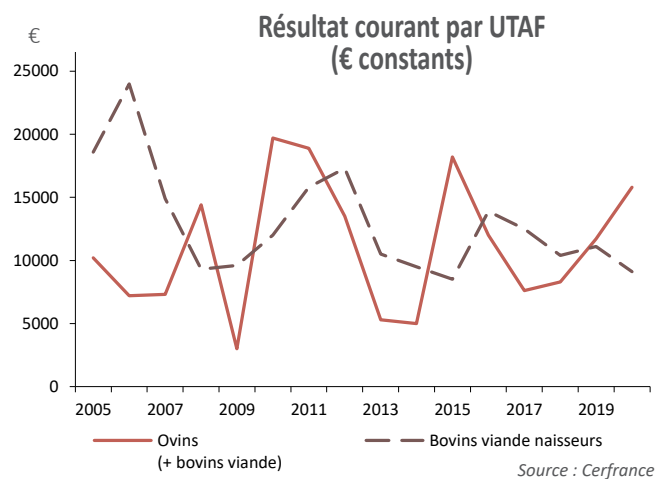
Source : Cerfrance

..... L'élevage d'ovins viande

Des revenus limités depuis 15 ans malgré 10 ans de revalorisation du prix de l'agneau

Les exploitations ovines, bien que plus petites que les exploitations bovines quand elles sont spécialisées, n'échappent pas à la tendance de l'agrandissement sans plus de main d'œuvre. Comme en bovins viande, l'augmentation de la productivité du travail se fait parfois au détriment de la productivité des animaux et de la surface ; elle se traduit aussi par des coûts d'équipements plus élevés. A cela s'ajoutent les effets du réchauffement climatique sur la production herbagère.

Ainsi, les revenus baissent tendanciuellement, comme en bovins allaitants, malgré le relèvement du prix de l'agneau depuis plus de 10 ans.



Des revenus variables d'un système à l'autre et d'une exploitation à l'autre

En système ovins associés aux grandes cultures, la variabilité des résultats est davantage liée à la part céréalière qu'à la part ovine. Ces dernières années, et tout particulièrement en 2020, le revenu de cette association est en queue de peloton des élevages ovins.

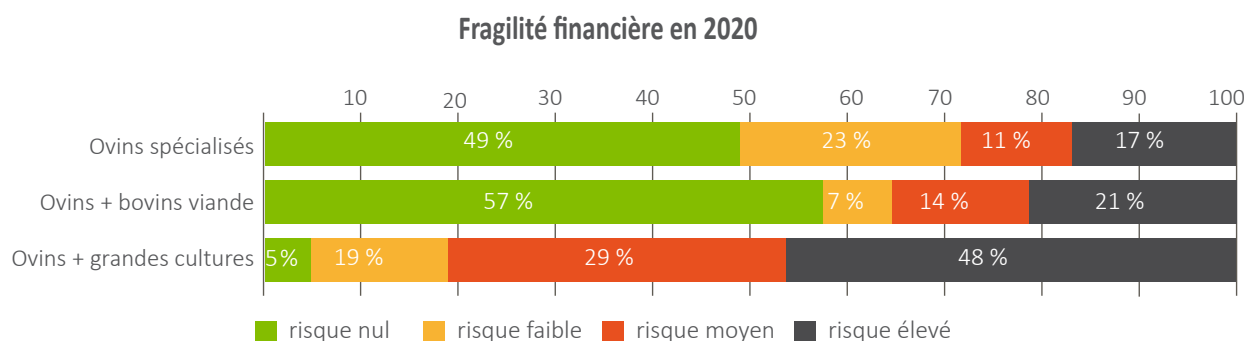
En système ovins associés aux bovins viande, le résultat courant par UTAF est supérieur à la fois à celui des éleveurs ovins spécialisés et à celui des éleveurs bovins spécialisés. Il y a là une véritable efficacité technico-économique que l'on ne retrouve pas avec les grandes cultures.

Ces tendances générales ne doivent pas occulter le fait que les écarts de résultats sont plus marqués entre les exploitations d'un même système qu'entre les moyennes des 3 systèmes : chacun des systèmes compte des exploitations déficitaires et bénéficiaires. En revanche, la répartition des exploitations par classe de revenu fait la différence. Il y a peu de déficitaires pour les élevages associés aux bovins viande ; ils sont nombreux par contre dans les élevages associés aux grandes cultures.

Des niveaux de fragilité financière comparables à ceux des autres productions

Avec un peu moins d'une exploitation sur deux connaissant un risque nul et une sur 3 avec un niveau de risque élevé ou plus, les exploitations ovines spécialisées ne se démarquent pas de leurs homologues des grandes cultures ou des bovins viande.

En ovins spécialisés et ovins + bovins viande, cela traduit une assez bonne résilience face à la succession de revenus médiocre (avec la réserve que les exploitations les plus fragiles sortent de l'échantillon). En revanche en ovins + grandes cultures, la situation est beaucoup plus dégradée.



Face à la crise de la Covid-19 : forces et faiblesses de la filière

ZOOM

De peur que la fermeture de la restauration hors domicile (15 % des débouchés) n'entraîne une chute de volumes vendus, une grande campagne de communication nationale est mise en place afin d'encourager la consommation en domicile.

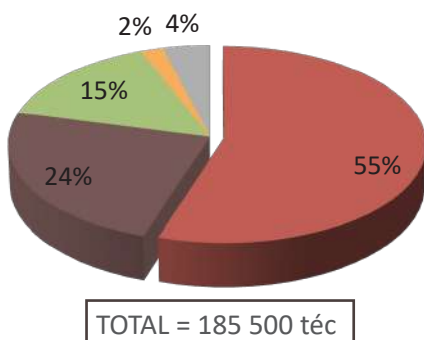
Cette communication est bien déployée, notamment en GMS (55 % des débouchés en année classique), entraînant une part supérieure de l'espace dédié à l'agneau dans les rayons de supermarché. Malheureusement, l'augmentation du prix en fin d'année conduit certaines GMS à réduire leur rayon agneau. D'autres choisissent de soutenir la production locale et de réduire leurs marges.

Les agneaux de Pâques sont partis plus tardivement. En élevage ovin, peu de solutions techniques permettent de décaler les sorties d'agneaux de bergerie sans altérer leur qualité. Mais la demande de l'été a permis de faire partir de jeunes agneaux de qualité.

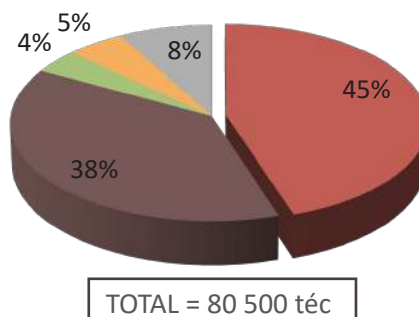
Les solutions de repli face à la fermeture des RHD ne sont pas efficaces : la congélation d'agneaux pour les collectivités est très compliquée administrativement et il est impossible de congeler de l'agneau sans planification préalable de son débouché.

Les freins logistiques à l'importation et la pénurie qui en a découlé portent les prix à un niveau inédit. L'enjeu pour la filière est de stimuler la consommation pour éviter la chute des cours lors du retour massif des importations.

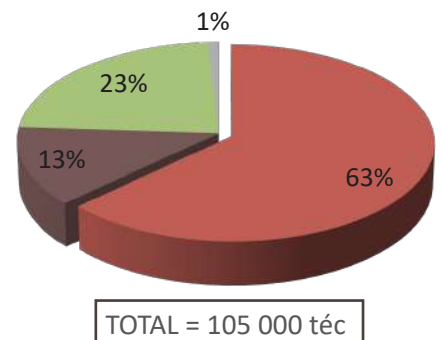
Répartition des disponibilités totales en viande ovine par débouché



Débouchés des abattages français



Débouchés des importations de viande ovine



- GMS
- Boucherie
- RHD
- Vente directe / autoconsommation (dont Aïd)
- Export

Source : Estimations GEB - Institut de l'Élevage d'après enquêtes



Laurent SOLAS



L'élevage de bovins lait de plaine



Une filière résiliente face aux crises

La crise sanitaire couplée à une troisième année fourragère catastrophique laissait présager d'une situation économique particulièrement difficile. Mais les résultats économiques 2020 s'avèrent relativement corrects.

Cette conjoncture assez positive cache de fortes disparités. L'évolution du prix du lait et la demande en volume sont très différentes selon les laiteries. La pénurie fourragère impacte souvent très lourdement des systèmes fourragers tendus.

La crise sanitaire, le déficit fourrager de 2019, l'été sec et la médiocre qualité des maïs 2020 pèsent sur la courbe des livraisons. Néanmoins, la plupart des exploitations gagnent en volume. Ce produit supplémentaire ne fait souvent que compenser des charges accrues.

2021 s'annonce déjà compliquée : la productivité marque le pas sur le premier trimestre, les stocks fourragers sont souvent très réduits, le prix des aliments s'envole et la crise sanitaire de la Covid-19 limite les perspectives pour l'industrie agroalimentaire. Le seul indicateur positif est la nette reprise des cours des ingrédients depuis 3 mois qui pourrait laisser envisager une augmentation du prix du lait au second semestre.



..... L'élevage de bovins lait de plaine

Les chiffres de la filière

1 353



exploitations laitières
lait de plaine

98 000



vaches laitières

665 MI



lait livré régional

243,5 M€



chiffre
d'affaires
2019

21 400 €



résultat courant
par UTAF 2020
(estimation)

Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Contrôle laitier ; Cerfrance

Des livraisons en augmentation malgré un nouveau déficit fourrager

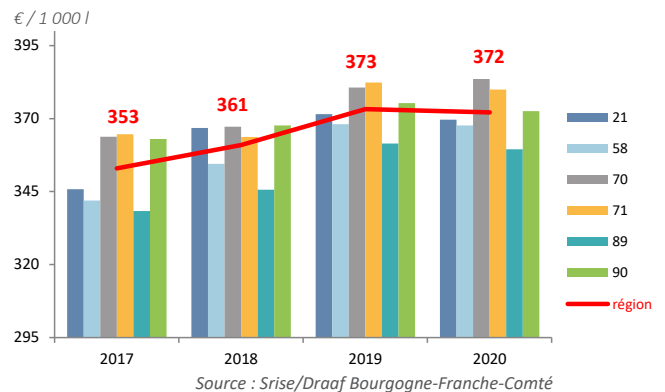
La reprise des livraisons amorcée fin 2019 se confirme grâce à la qualité des fourrages et au maintien des effectifs de vaches laitières. Au printemps, les laiteries encouragent une baisse de la production. Dès le trimestre suivant, la production reprend malgré un nouvel été particulièrement sec. La productivité du cheptel ne subit la médiocre qualité des fourrages 2020 qu'à partir de décembre.

Les récoltes fourragères, moins dramatiques qu'en 2019, restent très limitées. A l'ouest de la région, les déficits successifs contraignent de nombreuses exploitations à des achats de fourrages ou substituts. En moyenne, cela représente 15 % des fourrages distribués (soit 800 kg MS / VL).

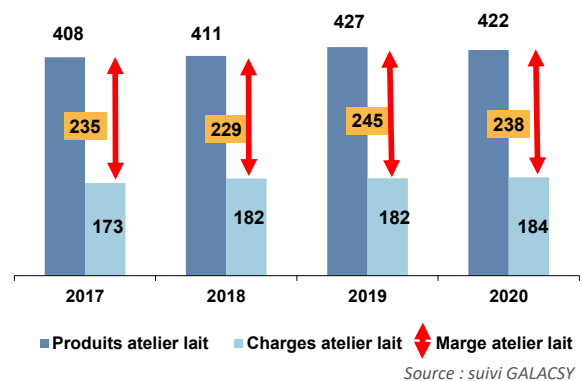
Le prix du lait connaît aussi une baisse au printemps : le confinement fait chuter les cours du beurre et de la poudre. La consommation des produits laitiers compense néanmoins la perte des débouchés de la restauration hors domicile. Sur l'année, la baisse du prix du lait est limitée (- 5 € / 1000 l pour certaines laiteries). Cette baisse, couplée à celle des indemnités d'assurance climatique, limite le produit.

Le maintien des effectifs de vaches laitières jusqu'en fin d'année permet un gain de production de 3 %. Ce gain de volume global ne doit cependant pas cacher l'érosion continue du nombre de producteurs. En dépit d'un prix du lait correct depuis plusieurs années, la rentabilité de l'activité laitière est souvent jugée insuffisante rapportée aux contraintes (travail, astreinte, investissements).

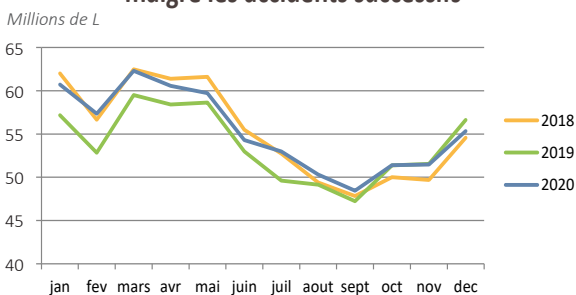
Une conjoncture relativement positive pour la 4^{ème} année Évolution du prix du lait payé aux producteurs



La marge brute de l'atelier lait réduite par le coût fourrager et le tassement du produit (€ / 1 000 L)



Niveau de livraison : une année positive malgré les accidents successifs



Reprise de la productivité mais érosion continue du nombre de producteurs

	Lait (kg / VL)	Évol. (kg)	Nb VL	Évol. (%)	Nb livreurs	Évol. (%)	Livraison (millions)	Évol. (%)
Côte-d'Or	7547	+ 243	76,1	+ 1	170	- 6 %	89	- 1 %
Nièvre	7532	+ 364	73,6	+ 1	35	- 5 %	18	13 %
Haute-Saône	7558	+ 445	68,6	0	670	- 3 %	307	6 %
Saône-et-Loire	7748	+ 209	74	0	256	- 4 %	124	- 3 %
Yonne	8303	+ 184	80,7	+ 3	157	- 7 %	95	2 %
Territoire de Belfort	7500	+ 321	76	+ 2	63	- 4 %	32	9 %
Zone de plaine BFC	7 672	+ 328	73	+ 1	1353	- 4 %	665	3,1 %

Sources : Conseils Élevages, données EDE, Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté

..... L'élevage de bovins lait de plaine

Hausse des volumes vendus, maintien du produit de l'exploitation

À la suite d'une embellie des cours du lait de 2018, confirmée en 2019, le prix se stabilise en 2020. La belle progression du volume de lait vendu, estimée à 20 000 litres par exploitation, augmente le produit lait d'en moyenne 7 000 € sur la région. L'atelier laitier permet un maintien du produit des exploitations, compensant les pertes de l'atelier cultures. Le produit global des exploitations laitières de plaine de Bourgogne-Franche-Comté reste stable à 303 000 € et 2 250 € / ha.



Bovins lait de plaine* (échantillon Cerfrance)

579 exploitations
158 ha de SAU
2,25 UMO
75 vaches laitières
539 300 litres de lait vendus

*Lait de plaine : lait hors AOP massif jurassien

Stabilité du résultat courant moyen

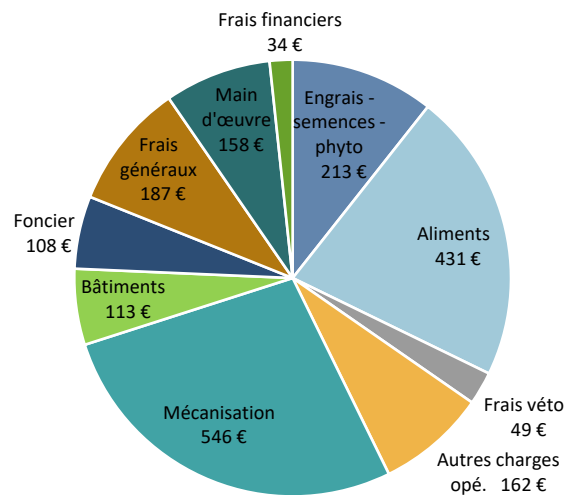
Critères de rentabilité	2019	Prévisions 2020
Produit brut total / ha de SAU	2 254 €	2 249 €
Dont aides découplées à la production / ha	224 €	222 €
Excédent brut d'exploitation / produit brut	28 %	28 %
Résultat Courant / UTAF	22 100 €	21 400 €

Source : Cerfrance

Toutefois, on observe une dynamique différente sur les secteurs de Bourgogne et de Franche-Comté.

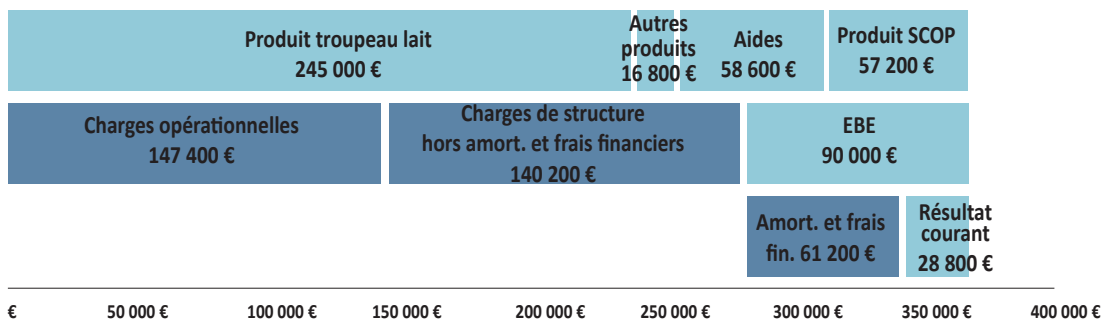
Les exploitations de Bourgogne laissent une part de la SAU plus grande aux céréales. Suite au contexte climatique, elles subissent une chute des résultats plus marquée. D'autre part, le prix de vente du lait est moins élevé sur ce secteur géographique, limitant l'effet amortisseur de l'atelier bovin.

Répartition des charges courantes (€ / ha de SAU)

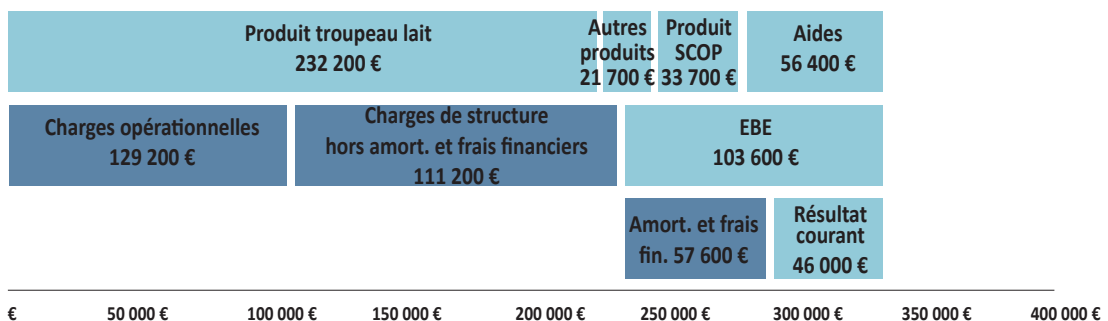


Source : Cerfrance

Construction du résultat courant systèmes laitiers Bourgogne



Construction du résultat courant systèmes laitiers Franche-Comté



Source : Cerfrance

..... L'élevage de bovins lait de plaine

Des investissements importants, qui limitent la résilience

Les agriculteurs doivent composer avec des accidents climatiques plus fréquents, auxquels s'ajoutent les incertitudes liées à la crise sanitaire. Ils s'adaptent en limitant leurs charges opérationnelles, stables entre 2019 et 2020.

Depuis plusieurs années, les crises successives obligent les exploitations à plus de résilience. Celle-ci est freinée par un niveau d'investissement élevé dû à l'agrandissement des structures. Il représente 81 000 € par exploitation en 2020. Les agriculteurs investissent pour maintenir un système performant et faire face aux contraintes météorologiques, environnementales et sociétales.

Avec les périodes de canicule à répétition, beaucoup d'élevages sont contraints d'investir pour maintenir la production, améliorer le bien-être de leurs animaux et pallier le manque de main d'œuvre (ex : ventilateurs, automatisation...).

Ces investissements essentiels n'augmentent pas leur résultat courant par UTAF (22 100 € en 2019 et 21 400 € en 2020). Pour améliorer les résultats économiques, les investissements devraient être productifs. Ainsi, les distributeurs automatiques de concentrés (DAC) permettent d'optimiser l'alimentation en fonction des potentiels, tandis que l'implantation de fourrages et l'augmentation de la capacité de stockage limitent les achats d'aliments.

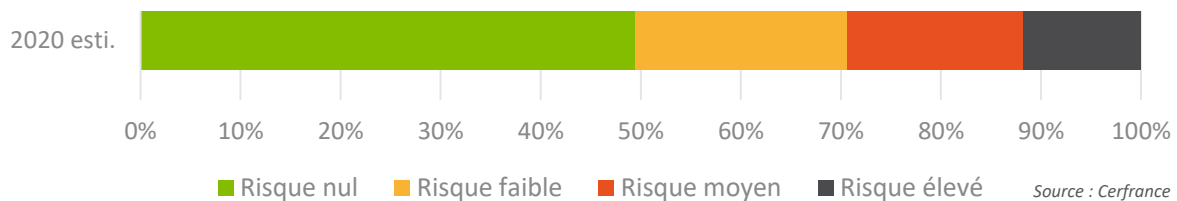
Maintien de la rentabilité à un niveau raisonnable

Face aux contraintes croissantes, l'efficacité des exploitations (EBE / produit) se stabilise et plafonne à 28 %, révélant le gain de technicité des éleveurs laitiers. Elle est facilitée par la conjoncture laitière favorable.

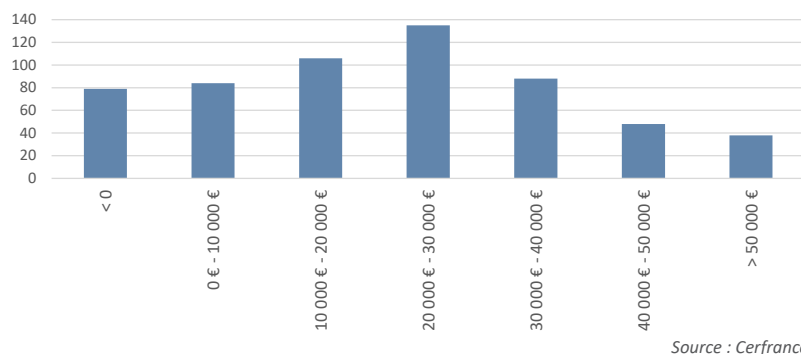
L'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen se limite à 28 % du produit brut (99 000 €) pour les exploitations laitières de plaine de Bourgogne-Franche-Comté. La moitié de l'EBE (51 000 €) est nécessaire pour respecter les engagements financiers (annuités et frais financiers). L'autre moitié est le revenu disponible, soit 14 % du produit ou 26 000 € / UTAF. Il doit permettre de subvenir aux besoins privés des exploitants, dont l'acquisition de foncier qui est considéré comme patrimoine privé. Il devrait également permettre de dégager une marge de sécurité, voire d'autofinancer de nouveaux investissements.



Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



..... L'élevage de bovins lait de plaine

Grands troupeaux laitiers : de meilleurs résultats en moyenne, mais des transitions délicates

ZOOM

En Bourgogne-Franche-Comté, les troupeaux croissent à la vitesse de 1 à 2 VL chaque année. Certains évoluent plus vite encore. Des choix d'investissement, de travail ou d'optimisation économique conduisent à l'émergence de grands troupeaux (> 100 vaches). Le groupe CAP'LAIT* analyse leurs pratiques et leurs résultats.

Le nombre de grands troupeaux a doublé entre 2013 et 2017, jusqu'à représenter 1 élevage sur 5 ou 6. Dans l'ensemble, leur très bonne maîtrise technique explique une meilleure productivité laitière.

Leur main d'œuvre est plus productive : 1,7 fois plus d'actifs pour 2 fois plus de VL, 2,2 fois plus de lait et de surface. Cela permet de dégager + 32 % de produit / UTA. La rentabilité est identique (31 % d'EBE / PB) : la dilution des charges de structure (mécanisation) compense le surcroît de charges opérationnelles (aliments). Les amortissements et frais financiers, liés à des investissements plus lourds, consomment une partie de l'avance d'EBE, mais l'effet volume demeure et permet un différentiel de 20 % sur le résultat courant par UTA.

Après la période de l'accroissement du cheptel, les éleveurs témoignent de difficultés classiques : problème de qualité du lait et d'autonomie fourragère, accidents plus difficiles à rattraper...

Pour être viables et vivables, les points forts de ces structures (travail, volume et dilution des charges de structure) ne doivent pas être neutralisés par des dépenses en intrants ou des investissements mal proportionnés.

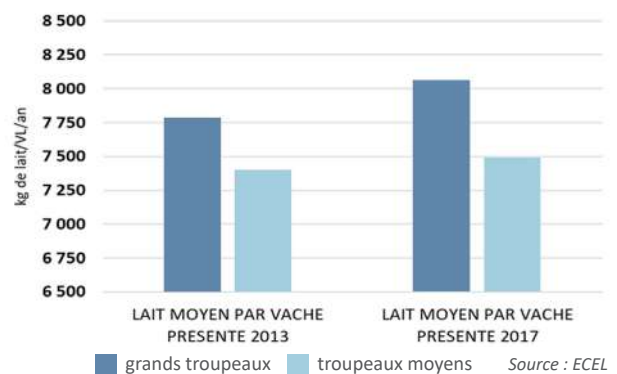
*composé des Chambres d'agriculture, des Cerfrance et des entreprises de Conseils Élevage.

Une plus grande productivité dans les grands troupeaux

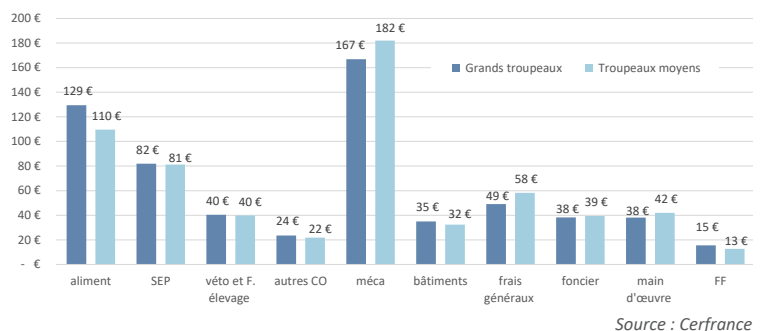
Grands troupeaux	Variation par rapport aux troupeaux < 100 vaches
34 vaches laitières / actif	+ 6 VL
251 000 L de lait vendu / actif	+ 52 000 L
79 ha SAU / actif	+ 8 ha
35 ha SCOP / actif	+ 6 ha
5 850 L / ha SFP	+ 1 200 L
7 300 L / vache	+ 400 L

Source : Cerfrance

Niveau de production par vache laitière



Des montants identiques de charges / 1 000 L, qui cachent des écarts sensibles par poste



Chambre d'agriculture de l'Yonne



L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien



Une progression constante sur fond de crise sanitaire

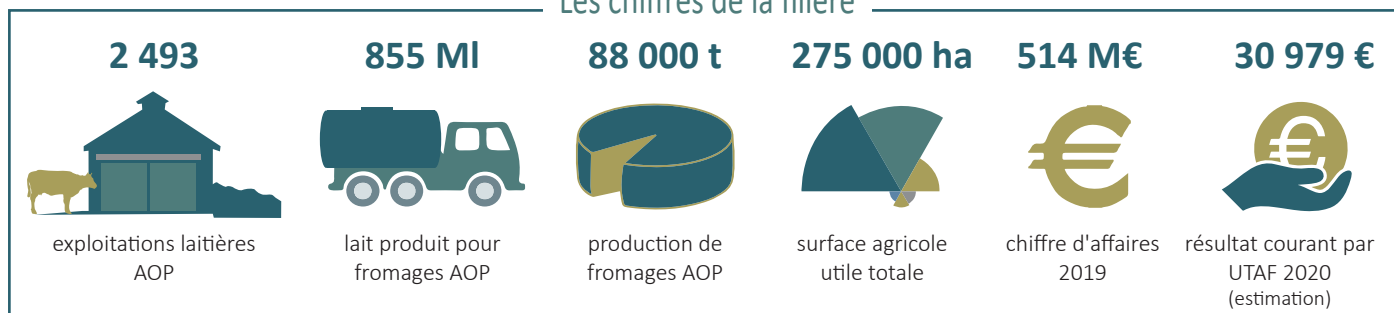
Alors que la production de lait est dynamique et que la saison de pâturage s'annonce sous les meilleurs auspices, la crise de la Covid-19 jette le doute sur la capacité à maintenir les ventes de fromages. Les responsables de la filière Comté prennent rapidement des mesures pour anticiper d'éventuelles difficultés. Les producteurs sont invités à freiner leur production à hauteur de 8 %. Cette mesure tombe au pire moment pour les producteurs. En effet, la mise à l'herbe est une période à laquelle le lait est produit facilement avec peu d'intrants.

La reprise de production est parfois difficile pour les éleveurs qui ont pris des mesures pour baisser rapidement les volumes au mois d'avril. D'autant plus que dès le mois de juin, les fortes chaleurs et le déficit hydrique viennent stopper la pousse des prairies. La reprise de la végétation n'est constatée qu'à partir de la fin septembre, souvent trop tard pour reconstituer des stocks. Cette année encore, les bilans fourragers sont en forte tension dans bon nombre d'élevages.



.. L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ..

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance



Pierre-Emmanuel BELOT

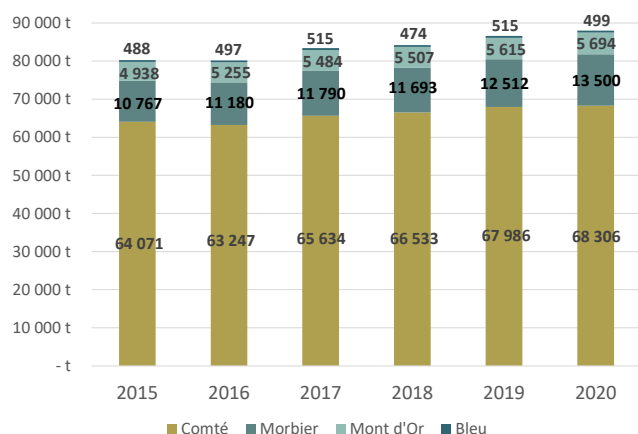
Des exploitations en cours de recalibrage et d'adaptation aux cahiers des charges

Les revenus des exploitations engagées dans les filières fromagères AOP du massif jurassien sont en croissance depuis 10 ans. Cette augmentation trouve son origine dans la très bonne valorisation du lait, ainsi que dans une croissance constante du volume de lait produit par hectare et par unité de main d'œuvre.

L'année 2019 semble marquer une inflexion dans la croissance des exploitations. Les nouveaux cahiers des charges, encore en cours de révision, visent à limiter la croissance des exploitations et l'intensification de la production par hectare. L'effet se fait donc sentir avec une diminution du cheptel laitier régional. Le nombre de vaches laitières par exploitation stagne pour la première fois depuis de nombreuses années. Quelques grosses exploitations seront contraintes de réduire sensiblement leur volume de production annuel. Ces mesures sont généralement bien acceptées grâce à la très bonne valorisation du lait produit.

Les filières AOP choisissent donc clairement de miser sur la création de valeur ajoutée plutôt que sur le développement des volumes. Le contexte pédoclimatique et les aléas climatiques rencontrés depuis quelques années encouragent à la sagesse et à la sécurisation des exploitations sur le plan fourrager.

Évolution des productions de fromages AOP de 2015 à 2020



Source : URFAC

Prix de revient aux 1 000 litres record pour les systèmes AOP de Franche-Comté

	Plaine spécialisé lait (France)	Plaine polyculture élevage (France)	Montagne hors AOP (France)	Montagne AOP Franche-Comté
Productivité MO (L / UMO lait)	349 000	414 000	217 000	177 000
Coût de production total (€ / 1000 L)	468	454	651	813
dont mécanisation	92	97	121	185
dont achat d'aliments	74	89	119	103
Prix de revient (€ / 1000 L base 2 SMIC)	362	360	461	606

Source : Inosys Réseaux d'Élevage année 2019

Ce tableau présente les chiffres moyens des exploitations suivies dans le dispositif Inosys Réseau d'Élevage. Ces résultats nationaux qui permettent de positionner les exploitations de la filière AOP de Franche-Comté vis-à-vis des exploitations des grands systèmes laitiers Français.



Pierre-Emmanuel BELOT

.. L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ..

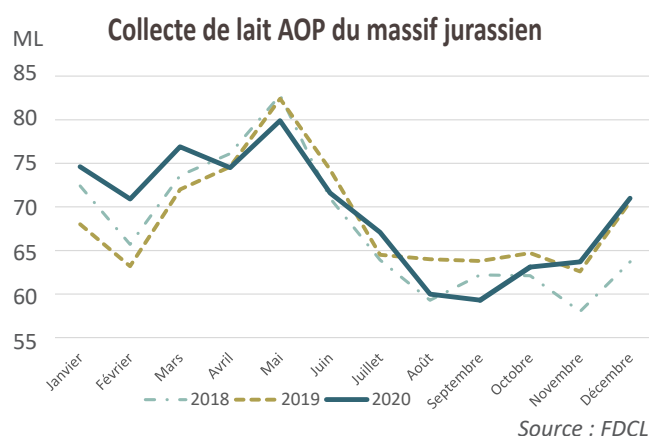


Lait AOP du massif jurassien (échantillon Cerfrance)

- 1 211** exploitations
- 106** ha de SAU moyenne
- 101** ha de surface fourragère soit 90 % de la SAU
- 52** vaches laitières permettent de produire 338 000 litres de lait.
- 1,95** UMO en moyenne

Un objectif de production atteint

La météo est marquée, comme en 2019, par des épisodes irréguliers. Le démarrage de saison bénéficie d'un printemps très favorable à la pousse de l'herbe et aux récoltes. La canicule de juillet a moins d'impact en altitude qu'en plaine et ne pénalise guère les exploitations. Globalement les livraisons annuelles de lait sont stables, voire en hausse.



Un prix du lait de nouveau en hausse

Le prix du lait payé aux producteurs continue de croître sur l'année 2020. L'indice du prix du lait AOP en Franche-Comté indique une revalorisation de 2,5 % en 12 mois.

Moyenne pondérée des 12 mois précédents (en € / 1 000 l)	2020	2019	2018
Janvier	567 €	551 €	532 €
Juin	573 €	560 €	541 €
Octobre	578 €	564 €	547 €

Source : Agreste - Enquêtes Annuelles Laitières, Enquête Mensuelle Laitière

Par ailleurs, les instances de régulation surveillent l'évolution globale des stocks. En effet, exprimé en nombre de mois moyen de vente (délai nécessaire pour écouler le stock), cet indicateur permet d'avoir une vision de la cinétique du marché. Il est passé en moyenne de 7 à 8 mois en 2015 à 9 à 10 mois en 2020. Cela traduit une tendance à augmenter la durée d'affinage, mais également un accroissement de la production mise sur le marché.

Le marché reste dynamique et en cohérence avec l'offre. Les outils de régulation sont des leviers précieux pour préserver cet équilibre sur lequel repose la bonne santé de la filière (voir le zoom page 59).



CIGC - Image et associés

.. L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ..

Stabilisation des coûts de production

Après plusieurs années de hausse, le total des charges courantes entame une stabilisation, voire une baisse.

Les achats d'aliments concentrés demeurent un des postes de dépense les plus importants sur une exploitation. Ils représentent presque la moitié des charges directes. En 2020, ce coût se réduit (- 8 %) du fait d'un prix d'achat plus avantageux et de moindres quantités utilisées.

Les frais de structures restent à un niveau élevé, conséquence de la poursuite de modernisation des bâtiments d'élevage, mais surtout du poids de la mécanisation (168 € / 1 000 L).

Baisse des charges opérationnelles

En € / 1 000 litres	Estimation 2020	2019
Total charges courantes	668	689
Charges opérationnelles	229	237
Charges de structure	460	452
Dont amortissements des constructions	78	70

Source : Cerfrance

Un niveau de revenu confortable

Porté par un prix du lait rémunérateur, le revenu des producteurs de lait AOP du massif Jurassien continue de s'apprécier. Le résultat courant par UTAF atteint 31 000 € en 2020. Cette bonne santé entraîne toute une économie dans son sillage.

La maîtrise des coûts de production reste toutefois d'actualité. Ainsi, l'épisode de la Covid démontre qu'une réduction de livraisons, même minime, peut vite altérer la rentabilité d'une exploitation.

La plupart des structures ont acquis suffisamment de fond de roulement pour supporter ce type d'aléas, mais d'autres, avec moins de trésorerie disponibles, se sont révélées fragiles.

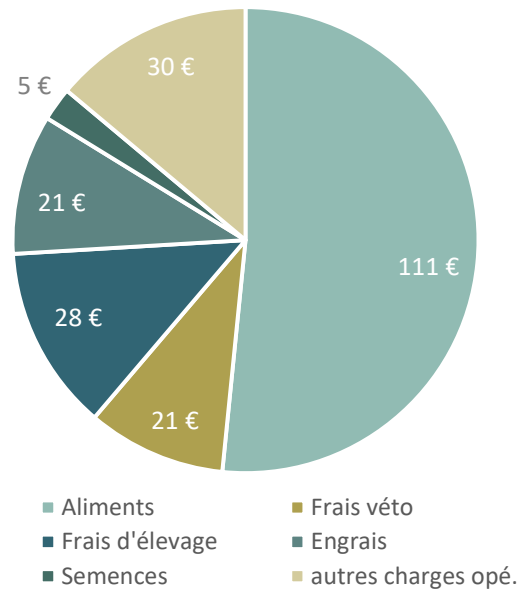
Ces dernières ont en commun un prix de revient mal maîtrisé, lié à des difficultés de tout ordre (historique de la reprise, accidents climatiques...).

Des revenus encore en progression

CRITÈRES DE RENTABILITÉ	Estimation 2020	2019
Produit brut total / ha de SAU	2 255 €	2 186 €
<i>Dont aides découplées</i>	<i>216 €</i>	<i>223 €</i>
Excédent brut d'exploitation / ha de SAU	1 113 €	1 036 €
<i>EBE % Produit brut</i>	<i>49 %</i>	<i>47 %</i>
Résultat courant / UTAF	30 979 €	27 464 €

Source : Cerfrance

Répartition des charges opérationnelles (€ / 1 000 L)

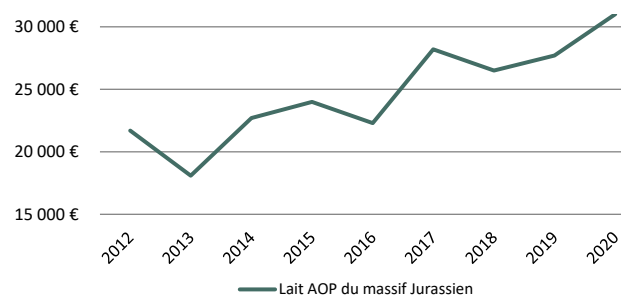


Source : Cerfrance



Pierre-Emmanuel BELOT

Évolution résultat courant / UTAF (€ constants)



Source : Cerfrance

.. L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ..

Une crise qui renforce les filières dans la maîtrise de l'offre

ZOOM

La crise sanitaire de mars 2020 vient jouer les trouble-fêtes pour les filières AOP du massif jurassien, alors que tous les voyants étaient au vert. Les premières mesures de confinement prises par le gouvernement déstabilisent fortement les habitudes des consommateurs. Les ventes de produits laitiers en GMS explosent en mars, notamment pour les produits de longue conservation (lait UHT, beurre, Emmental râpé). En conséquence, les distributeurs commandent prioritairement des produits génériques et délaissent les petites séries, les fromages AOP et les formats dédiés à la coupe. De nombreux magasins ferment les rayons à la coupe par mesure de sécurité et pour simplifier l'organisation du travail.

Dans ce contexte troublé et incertain, les syndicats de produits choisissent la prudence. Dès la mi-mars, le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC) demande aux producteurs de Comté de réduire les

volumes produits de 8 % sur trois mois (avril, mai et juin). Cette mesure, très contraignante pour les éleveurs, est difficile à respecter. Son application correspond à la période de mise à l'herbe, très favorable à la production de lait et de fromages de qualité à pâte jaune.

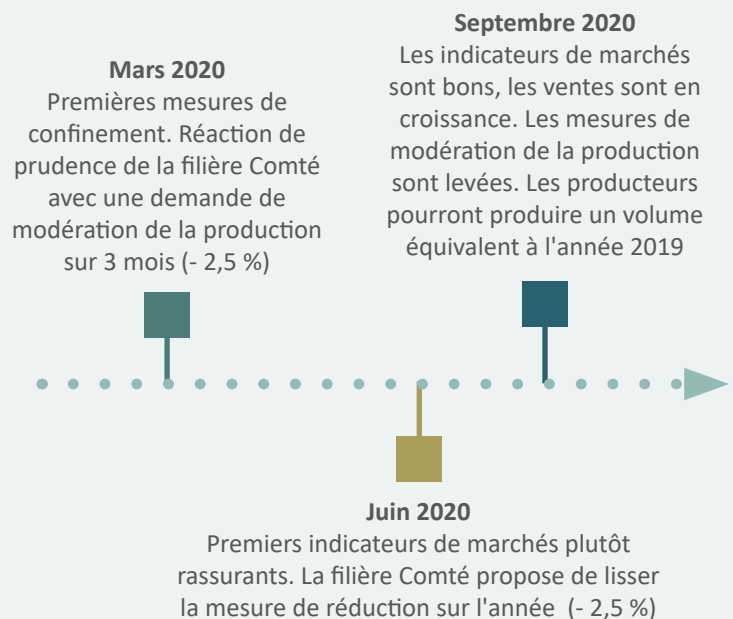
Assez rapidement, les indicateurs montrent que les consommateurs continuent à acheter du Comté. La mesure de diminution sur trois mois est alors lissée sur l'année pour atteindre une recommandation de baisse de 2,5 %.

En fin d'été, la consommation étant toujours au rendez-vous, la mesure de limitation de la production est levée et les producteurs sont invités à ne pas dépasser le volume annuel produit en 2019.



CIGC, JP Van Der Elst

Chronologie de mesures mises en place par la filière AOP Comté durant la crise sanitaire





L'élevage caprin

Crise sanitaire en plein pic de production

Les éleveurs de chèvres de la région voient leur activité bouleversée par la crise sanitaire. Le premier confinement tombe au moment des mises bas, en plein pic de travail et de production laitière. Le confinement ralentit les achats de produits laitiers pendant trois semaines.

Pour les laitiers, la collecte se poursuit dans un climat d'inquiétude car les transformateurs sont également impactés commercialement.

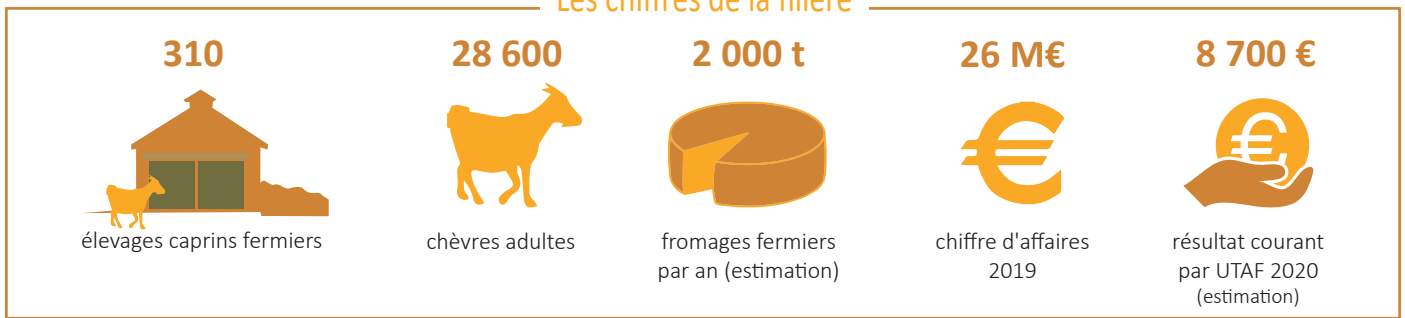
Pour retrouver des débouchés et garder le lien avec la clientèle, les fromagers doivent mettre en place des solutions alternatives de reports de lait et de commercialisation. Rares sont les exploitations ayant jeté des fromages ou distribué du lait aux chevreaux. La grande majorité s'adapte. L'ensemble de ces solutions demande aux entreprises un surcroît de travail énorme.

La situation de la filière chevreaux, fragile avant la crise sanitaire, se dégrade avec l'effondrement des ventes de viande. Les ramassages sont assurés grâce au dialogue au niveau national entre éleveurs, engraisseurs et abatteurs. Les stocks sont au plus haut depuis la fin du printemps, reportant le problème sur les mises bas d'automne. Malgré le soutien de l'État, la situation reste très tendue, laissant planer la menace d'arrêt de collecte.

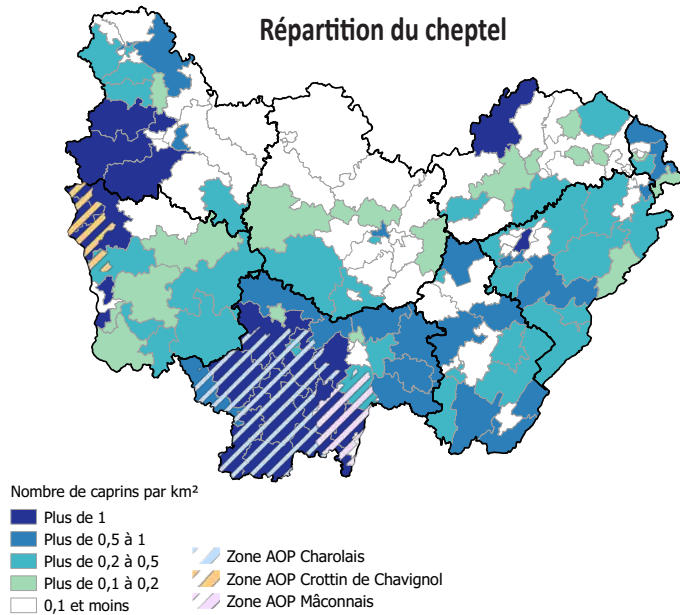


..... L'élevage caprin

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Requêtes EDE 2020 ; Cerfrance



Source : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Report de lait lors du premier confinement

En année normale, en mars et avril, les fromageries tournent à plein régime et produisent pour la période de Pâques et de fin de printemps. La perte des ventes et une forte augmentation des stocks lors du premier confinement, créent un déséquilibre. Très rapidement, les acteurs cherchent des solutions de report de lait :

- Fabrication de pâtes pressées non cuites. Environ quarante exploitations expérimentent cette fabrication. Ces fromages permettent de reporter de 6 semaines à 6-8 mois le lait mis en œuvre. Les fromagers ayant déjà ce savoir-faire augmentent cette part de produits dans leur gamme.
- Fabrication de caillé pré-égoutté, stocké en chambre froide négative. Cette solution permet de reporter le lait mis en œuvre sur une période de 6 mois. Elle nécessite d'élargir la gamme de produits et de s'équiper de congélateurs. Certains affineurs proposent aux producteurs fermiers une prestation de stockage de caillé.

- Report de fromages frais sous vide en chambre froide positive. L'AOP Charolais obtient une dérogation de l'INAO pour pratiquer cette technique, méconnue, pendant le confinement.
- Report de fromages en chambre froide négative. Cette technique permet un report des produits pendant 6 mois mais n'est adaptée que dans des conditions d'affinage bien maîtrisées.

Ces techniques exigent un transfert de savoir-faire, assuré à distance par les structures d'accompagnement en transformation fromagère. De nouvelles voies de sécurisation des stocks sont maîtrisées. A l'avenir, elles permettront d'améliorer la valorisation de la production.



Une demande soutenue par la Covid-19

Chez les producteurs fermiers, la crise sanitaire bouleverse l'organisation de la commercialisation. La fermeture temporaire de certains points de vente (marchés de plein vent, restaurants) est généralement largement compensée par l'affluence sur d'autres lieux (Ruche qui dit oui, Drive fermier, magasins collectifs). Après quelques ajustements (report de lait, développement de la vente en ligne), les producteurs peuvent écouler la totalité de leur production. En dépit d'une demande importante, les capacités de production limitées ne permettent pas de développer beaucoup le chiffre d'affaires.

Les livreurs de lait profitent d'une demande en fromage de chèvre dynamique. Le prix du lait poursuit la hausse constatée depuis plusieurs années. Il augmente de 3 % par rapport à 2019. Il entraîne la hausse du produit de la vente de lait, mais celle-ci est contrebalancée par la chute du produit de l'atelier céréales. Le produit global baisse donc de 1 % par rapport à 2019.

La vente de chevreaux est rendue plus compliquée encore que les années précédentes par la Covid-19. Elle provoque une chute des prix et un contingentement des abattages d'automne.

Effet sécheresse : des charges alimentaires conséquentes

La sécheresse frappe les élevages pour la troisième année consécutive. Les éleveurs cherchent à développer leurs ressources fourragères, mais sont limités par les surfaces disponibles. Le chargement moyen est de 1,10 UGB par hectare de surface fourragère. Il cache de gigantesques disparités. Le poste alimentaire reste donc important. Il représente la moitié des charges opérationnelles. Le couplage des activités lait-céréales sur une même exploitation devrait permettre de maîtriser le coût alimentaire en limitant les achats d'aliment et de paille.



La France Agricole

Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

34 exploitations spécialisées

dont 4 / 5 transforment leur lait à la ferme et vendent en direct et 1 / 5 vend en majorité à des collecteurs

2,13 UMO dont 1,7 UTAF

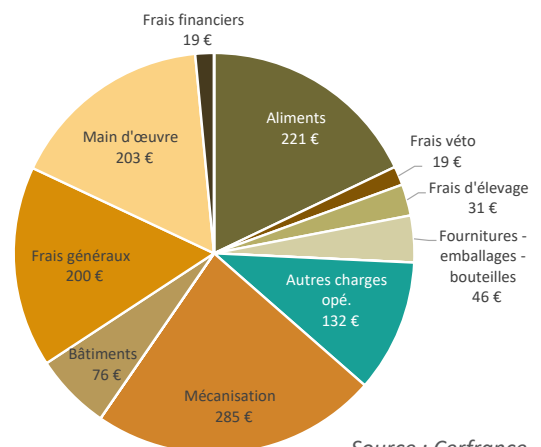
SAU de **48** ha, dont 32 ha de surface fourragère

132 chèvres en moyenne avec une grande variabilité des effectifs (102 chèvres chez les transformateurs, 246 chez les livreurs de lait)

700 l de lait produit / chèvre (moyenne sur 7 exploitations)

Valorisation du lait : **1,90 € / l** chez les transformateurs (moyenne sur 6 exploitations) et **0,76 € / l** chez les laitiers (moyenne sur 7 exploitations)

1 296 € de charges / chèvre (producteurs de fromages, estimation 2020)



Source : Cerfrance

Adaptation à la Covid-19 : hausse des charges de commercialisation

La main d'œuvre représente 15 % des charges totales chez les transformateurs. Son poids, très important, comparé aux autres élevages de la région, s'explique par le fort besoin pour la transformation fromagère et la vente. En 2020, le développement de nouveaux canaux de vente augmente souvent considérablement le temps passé à la commercialisation. L'intérêt des nouveaux débouchés doit également se mesurer en tenant compte de cette charge de travail supplémentaire.

La hausse des charges d'élevage entraîne celle des charges opérationnelles de 1 %. Les charges de structure augmentent dans les mêmes proportions, l'augmentation des charges de main d'œuvre (+ 3 %) n'étant pas totalement contrebalancée par la baisse du prix des carburants. Les charges totales augmentent donc très légèrement.

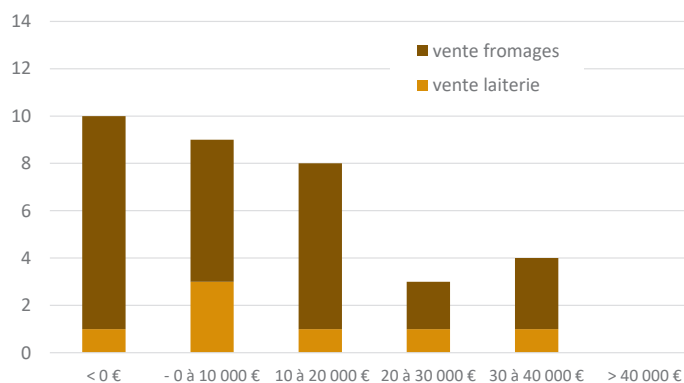
..... L'élevage caprin



L'atelier caprin : de meilleurs résultats que les autres

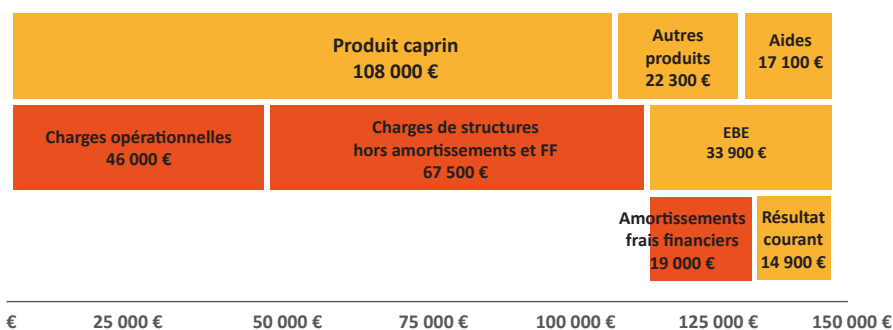
Sur l'année 2020, en moyenne, l'EBE diminue de 4 %, entraîné par la baisse de produit sur l'atelier cultures, que la hausse de produit sur l'atelier lait ne parvient pas totalement à compenser. Le résultat courant par UTAF est estimé, en 2020, à 8 700 €, en baisse de 9 % par rapport à 2019. En revanche, les éleveurs ne produisant pas de cultures de vente devraient voir leurs résultats s'améliorer.

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF



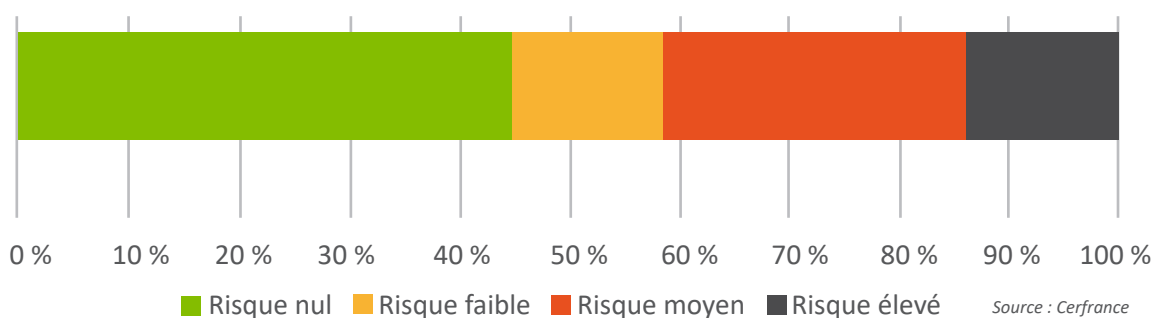
Source : Estimation 2020 - Cerfrance

Construction du résultat courant estimation 2020 éleveurs caprins producteurs de fromages



Source : Cerfrance

Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Source : Cerfrance

Les équilibres commerciaux de l'année 2020

ZOOM

Pour relancer leur activité commerciale, les fromagers fermiers mettent en place les solutions suivantes :

- Prise de commande et circuits de livraison chez les particuliers. Cette solution nécessite d'avoir les coordonnées des clients et les livrer chez eux ou sous forme de Drive. Elle est facilitée par les consommateurs (commandes groupées et bouche-à-oreille).
- Utilisation des outils informatiques : réseaux sociaux, plateformes d'achats en ligne.
- Renforcement des outils de vente directe existants : boutiques de producteurs, marchés, AMAP voient leurs chiffres d'affaires exploser.
- Regroupement d'offres de produits complémentaires. Par exemple, des maraîchers mettent en commun leurs réseaux commerciaux avec des fromagers, des producteurs de viandes, œufs...
- Référencement en supermarchés. Certaines enseignes mettent en avant les produits locaux. Cependant, les achats dans ces magasins sont freinés par l'absence de référencement dans les Drive des magasins concernés.

Cette crise permet de développer une offre de service plus proche des attentes des consommateurs. Elle suscite de nouveaux contacts professionnels et attire de nouveaux clients. Certains restent fidèles après les déconfinements. La vente directe augmente donc, parfois au détriment des circuits plus longs. Ainsi, affineurs et grossistes sont en rupture de stock durant toute la fin d'année 2020.



Chambre d'agriculture de l'Yonne





Les activités équine



Des difficultés et des inquiétudes

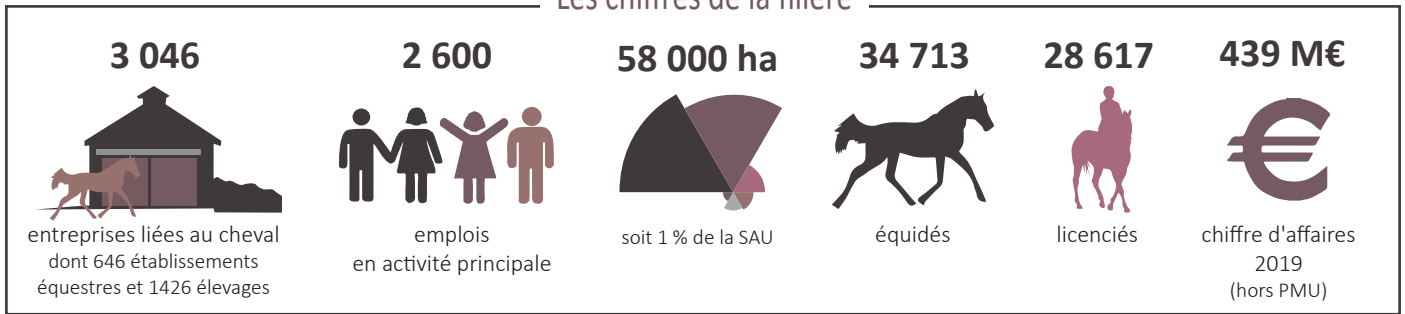
La crise sanitaire touche l'ensemble de la filière équine : fermeture des Établissements Recevant du Public (ERP), incertitudes au démarrage de la saison de monte, ventes, compétitions et courses annulées ou à huis clos, acheteurs étrangers dans l'impossibilité de se déplacer... L'impact économique se fera ressentir au-delà de l'année écoulée et les chiffres présentés ici n'en illustrent qu'une partie. S'ajoutent à cela une nouvelle sécheresse, les tensions suscitées par les mutilations d'équidés et les rythmes de travail encore perturbés du fait des mesures sanitaires.

Les acteurs de la filière restent cependant tournés vers l'avenir et quelques points positifs viennent éclaircir le tableau : les ventes d'équidés, malgré les difficultés, se maintiennent, notamment pour les chevaux de sport. La filière reste impliquée dans les projets en cours : nouvelle PAC, plan de relance et adaptation des exploitations aux changements à venir (renouvellement des générations, climat et bien-être animal).



..... Les activités équestres,

Les chiffres de la filière



Sources : IFCE-OESC 2020 ; Réseau REFERENCES équin Centre EST

Production en baisse en Bourgogne-Franche-Comté

Après une stabilisation en 2018 et une faible augmentation en 2019, les naissances d'équidés sont légèrement en baisse (- 1,3 %) en 2020. La production est en recul, toutes races confondues, excepté pour les chevaux de courses (+ 1 %). Ces tendances sont similaires au niveau national avec une baisse des naissances, toutes races confondues, de 2,3 %.

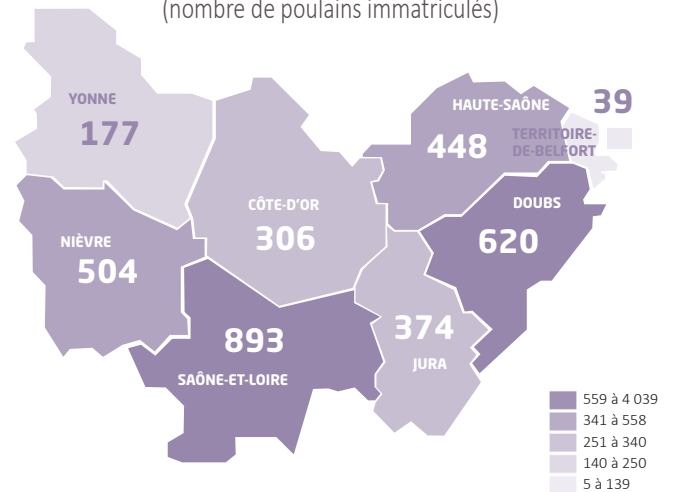
On recense 441 étalons actifs en région, soit 5 % de moins qu'en 2019. Le nombre de saillies reste pourtant stable (- 0,3 %). Plus de 70 % des éleveurs ont une à deux juments mises à la reproduction. Les races les plus représentées sont le Selle Français pour les chevaux de selle et celles dont la Région est berceau de race en courses et trait : AQPS, Comtois et Aurois.

Le marché porteur pour l'obstacle permet une augmentation du nombre de naissances en AQPS (+ 7 %) et PS (+ 6,5 %). En revanche, la production de trotteurs est en forte baisse (- 12 %).

Le marché complexe pour les chevaux et poneys de sport limite le nombre de juments mises à la reproduction d'année en année (- 2 %).

Les politiques d'encouragement à la mise à la reproduction de chevaux de trait portent leurs fruits. Après plusieurs années de baisse, la production tend à se stabiliser. Les naissances en Comtois sont stables en 2020 (945) et augmentent en Aurois (98, soit + 2 %). Ces tendances devraient se maintenir sur 2021 au regard du nombre de juments saillies.

Répartition des naissances en 2020, toutes races confondues (nombre de poulains immatriculés)



Mathilde AILLI



Mathilde AILLI

..... Les activités équestres.....

Des transactions en augmentation

En Bourgogne-Franche-Comté, tous types d'équidés confondus, les transactions sont en hausse sur le marché intérieur et en baisse à l'importation. La demande en chevaux de courses est en hausse (+ 22 %), surtout pour les races PS et AQPS. Elle diminue pour les chevaux de selle (- 3 %) mais augmente pour les poneys (+ 5 %), les chevaux de trait (+ 10 %) et les ânes (+ 14 %).

Les ventes aux enchères, en revanche, voient les prix de vente moyens chuter, de 31 % pour le galop et de 2 % pour les chevaux de sport. En trot, les prix sont en hausse par rapport à 2019.

Progression des paris en ligne

La baisse des enjeux PMU se poursuit (- 1 %) alors que les paris en ligne progressent (+ 5 %) et représentent 12 % des enjeux misés. Ces tendances sont accentuées par le premier confinement et l'annulation des courses.

Le nombre de clubs d'équitation encore en hausse en Bourgogne-Franche-Comté

L'effectif de licenciés FFE continue de régresser :- 13 % depuis 2015 en Bourgogne-Franche-Comté.

L'effectif de cavaliers juniors continue de diminuer, avec une baisse d'un quart depuis 2013, mais reste la principale cible des centres équestres. En revanche, le nombre de licenciés seniors a augmenté de 4 % depuis 2013. Le nombre de clubs est toujours en hausse dans la région en 2020.

Consommation de viande toujours en recul

Au national, la baisse de la consommation de viande chevaline se poursuit (- 15 %), de même pour le nombre d'abattages (- 50 % depuis 2015).

Prix d'achat moyen pour un cheval

Activité	Prix moyen	Prix médian
Promenade	1 837 € (+ 19 %)	1 400 € (+ 8 %)
Travail	2 416 € (- 11,5 %)	2 000 € (+ 60 %)
Instruction avec compétition	3 750 € (+ 33 %)	3 000 € (+ 20 %)
Instruction sans compétition	1 187 € (- 10 %)	1 200 € (+ 50 %)
Compétition	9 097 € (- 6 %)	6 000 € (+ 9 %)
Sport / loisir avec compétition	8 999 € (+ 7 %)	7 000 € (+ 17 %)
Sport / loisir sans compétition	2 383 € (+ 15 %)	2 000 € (+ 0 %)
Courses	10 349 € (+ 13 %)	6 000 € (+ 20 %)
Élevage	4 025 € (+ 12,5 %)	2 000 € (+ 0 %)

Source : IFCE-OESC 2019



Mathilde AILI



Mathilde AILI

..... Les activités équestres,

Un secteur lourdement impacté par la crise sanitaire : des enseignements, des pistes de réflexion et d'évolution pour l'avenir...

ZOOM

Une enquête réalisée auprès de 49 exploitants* (dont 7 en BFC) permet de dresser un état des lieux de leur situation et de voir quelles solutions sont mises en œuvre pour rebondir face à la crise et s'adapter à l'avenir.

Conséquences de la crise

- **Arrêt brutal et total des activités pendant plusieurs mois** (sport, loisirs, courses, compétitions, commerce des chevaux). Perte totale de chiffre d'affaires pour certains (centres équestres)
- **Augmentation de la charge de travail liée à la diminution de la main d'œuvre** (*recours au chômage partiel, garde d'enfants, pas de stagiaires*), la gestion des chevaux, notamment au box ou de propriétaires
- **Conduite des chevaux** : très variables en fonction de la disponibilité en herbe, certains professionnels mettent les chevaux au pré, d'autres les laissent en box avec des sorties régulières (longe, paddock, séances de travail)
- **Fragilisation accrue des entreprises** : trésorerie, stocks. Les banques ne facilitent pas toujours l'accès aux dispositifs mis en place par le gouvernement.
- **Un impact sur les ressources de la filière lié à la baisse des enjeux PMU**

Les solutions face aux difficultés

- Accès aux aides (État, Région, filière)
- Dispositif de mise en relation agriculteurs / professionnel équins pour mise à l'herbe : « Le bon coin des prairies »
- Communication (utilisation des réseaux sociaux pour garder le lien avec la clientèle)
- Achats groupés soutenus par certaines organisations : produits sanitaires, fourrage, aliments chevaux, Bons équitation, campagnes de communication...
- Création d'un numéro vert par certaines organisations pour informer les professionnels (Conseil du cheval, GHN, Chambre agriculture, etc.)
- Ventes aux enchères en visio
- Propositions de nouveaux produits
- Réorganisation des activités
- Création de groupes pros via les réseaux sociaux pour échanger des solutions.
- Solidarité des clients des centres équestres

www.okeleveur.com

OK Eleveurs est une plateforme interactive mettant à disposition un ensemble de ressources : fiches techniques, tutos, communauté d'échanges, outils...



Enseignements de la crise et pistes pour l'avenir

- Prise de conscience de la charge mentale liée à la gestion de la clientèle
- Surcharge de travail chronique des entreprises et plus spécifiquement en centre équestre
- Importance du travail de communication auprès de ses clients
- Atout de l'herbe pour le bien-être des chevaux, la réduction des coûts alimentaires et la diminution du temps de travail
- Résilience des systèmes avec une diversification raisonnée des activités
- Importance d'une marge de sécurité (trésorerie, stocks alimentaires) face aux imprévus
- Intérêt d'échanger entre pairs pour trouver des solutions collectives
- Nécessité d'une adaptation permanente des entreprises au contexte socio-économique
- Prise en compte nécessaire des aspirations sociétales et du bien-être animal

*structures de références, sélectionnées pour leur compétitivité et suivies dans le cadre du Réseau REFérences Equin National

Témoignages

Laurence FOURNIER dirigeante du poney club « La ferme de Chatenay » à Etrigny (71)

Installée depuis 2007 sur une structure centre équestre, ferme pédagogique et pension pré avec 72 ha de SAU.

« Cette crise sanitaire, je l'ai plutôt bien vécue...Malgré l'arrêt brutal des cours lors du premier confinement qui a eu pour conséquence immédiate de ne plus avoir de rentrées d'argent durant 2 mois.

Je suis en rythme de croisière au niveau de l'entreprise et j'avais une bonne trésorerie qui m'a permis de faire face. Je n'ai pas de salarié. Disposant de 72 ha de prairies, j'ai laissé les poneys au pré tout simplement. J'ai pu négocier avec ma banque le report de mes remboursements d'emprunt.

Je vous avoue que j'ai pu souffler, grâce à la fermeture au public, pour profiter de ma famille, pour m'occuper de moi et réaliser des choses que je n'avais jamais le temps de faire.

J'ai pris le temps de réfléchir à mon activité et je me suis dit que j'allais faire autrement : faire moins mais mieux.

J'ai compris que les réseaux sociaux étaient extrêmement utiles pour garder le contact avec les clients.

Nous avons eu énormément d'informations, parfois trop et il était difficile de s'y retrouver. Mon centre de gestion (Cerfance), le comité départemental d'équitation, les réseaux sociaux, la Chambre d'agriculture ont été de précieux soutiens et informateurs.

Nous avons pu bénéficier des dispositifs nationaux en matière d'aides financières, même si la banque n'a pas été très coopérative au départ. Nous avons également perçu des aides spécifiques via la FFE, le Comité d'équitation, le Conseil départemental et la Région ».

Marie-Juliette JEAN et Renaud FRESSANGE Éleveurs « Haras du Montceau » à Gilly-sur-Loire (71)

« Contrairement aux centres équestres, cette crise n'a pas changé grand-chose au niveau de notre emploi du temps en dehors du fait qu'il fallait gérer les enfants en même temps. Nous avons même gagné du temps, car les concours d'élevage et les compétitions étaient annulés lors du confinement. Nous avons eu un moment de flottement pour le centre de reproduction en raison des protocoles d'accueil et des transports des chevaux. Au final, nous avons fait une bonne saison et nous avons accueilli plus de juments.

Concernant les ventes de chevaux, nous n'avons pas eu de problème et notre activité de pension élevage nous permet une trésorerie régulière.

Nous n'avons pas obtenu d'aides particulières en dehors d'un report de 6 mois de nos annuités et la mise en place d'une autorisation de découvert plus importante.

Cette crise sanitaire a accéléré notre réflexion par rapport à l'évolution de notre travail. Nous sommes à la croisée des chemins. Nous réfléchissons beaucoup au sens de nos activités... la crise sanitaire, les épisodes de sécheresse à répétition, l'évolution des aspirations sociétales et de la filière équine. Nous envisageons de repartir sur un projet différent d'ici 5 ans). Profiter de ce que nous offre notre structure pour avoir du temps et vivre en accord avec nos aspirations personnelles ».



Laurence FOURNIER



Marie Juliette JEAN



L'élevage porcin



Une année 2020 chamboulée par les crises sanitaires

L'année 2020 est toute aussi singulière que la précédente. Elle se clôture sur une grande stabilité du marché porcin en forte baisse par rapport à 2019 tandis que les élevages sont confrontés à une hausse des coûts des matières premières.

La crise de la Covid-19 bouleverse de manière intense et dans la durée les équilibres économiques mondiaux. Et aux impacts de cette crise sanitaire s'ajoutent les effets de l'arrivée de la FPA (Fièvre Porcine Africaine) en Allemagne au mois de septembre.

Les périodes de confinement stimulent la consommation à domicile de porc, mais qui ne compense que partiellement l'impact de la crise sur les autres débouchés.

À l'aube de l'année 2021, les incertitudes subsistent sur le marché du porc. Elles portent avant tout sur la situation de la FPA en Allemagne, le maintien des exportations européennes vers la Chine, la concurrence internationale et les conséquences du Brexit sur la demande britannique.



.....L'élevage porcin.....

Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; BDPORC ; Cerfrance

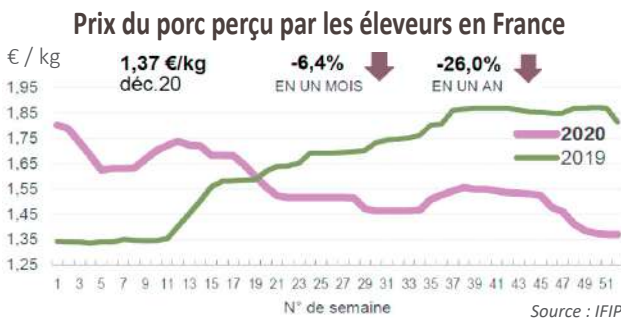
Légère hausse de la production française

Le cheptel de truies français s'élève en fin d'année à plus d'un million de têtes. Les principaux groupements français enregistrent une baisse de 0,6 à 1,5 % du cheptel de truies en 2020 par rapport à 2019.

Sur l'ensemble du territoire, les abattages nationaux atteignent 23,3 millions de têtes, en baisse de 1,1 % par rapport à l'année précédente. Le recul des abattages est plus que compensé par l'alourdissement des carcasses.

Un marché du porc chamboulé par les crises sanitaires : Covid-19, FPA en Allemagne

La situation favorable en 2019 s'inverse en 2020 avec l'épidémie de FPA en Allemagne depuis septembre 2020. Elle entraîne l'arrêt des exports de porcs allemands vers la Chine. Cette situation occasionne une chute des prix en Allemagne de 20 %, induisant une baisse des cours en France.



Évolution du prix de l'aliment (€ / tonne)

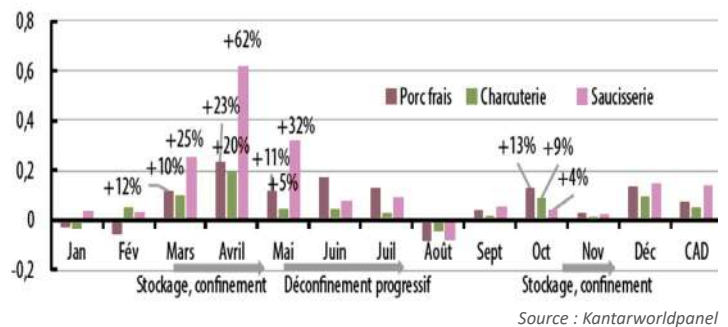


En novembre, le prix de l'aliment IFIP continue à augmenter (+ 2 € / t) pour atteindre 253 € / t (+ 5,4 % / nov 19). Le prix des matières premières est très nettement supérieur à l'an passé, particulièrement le tourteau de soja (+ 27,6 % / déc 19).

Embellie sur la consommation de porc

La crise sanitaire redonne à l'alimentation une place importante ; le ralentissement de la restauration et les contraintes budgétaires stimulent les achats de porc.

Évolution mensuelle des volumes d'achat à domicile 20 / 19 en porc frais brut, charcuterie et saucisserie en 2020 par rapport à 2019



En 2020, le coup de frein sur l'activité de la restauration hors domicile et l'augmentation du télétravail génèrent un recul en chiffre d'affaires estimé à 40 % en restauration commerciale et à 17 % en restauration collective, avec un report partiel vers la consommation à domicile.

La consommation en France du 1^{er} janvier au 30 novembre 2020

Catégories	% / année-1
Viandes de boucherie + élaborés	+ 5,7 %
Bœuf*	+ 2,0 %
Veau*	- 0,1 %
Viande ovine*	- 5,1 %
Porc frais*	+ 6,8 %
Volailles + élaborés	+ 9,4 %
Jambon	+ 1,4 %
Autres charcuteries	+ 6,9 %

(*) hors gros achats et hors viande hachée

Sources : IFIP d'après Kantar Worldpanel / FranceAgriMer

.....L'élevage porcin

Violent retournement de conjoncture ...

Après une année 2019 exceptionnelle, l'année 2020 est contrastée. Pendant le premier semestre, la Covid n'entrave pas la demande chinoise et les cours se maintiennent à un excellent niveau. Les premiers cas de FPA découverts en Allemagne provoquent le reflux des porcs allemands sur les marchés européens et une chute marquée des cours. En 2020, les prix pratiqués en région Bourgogne-Franche-Comté baissent de 5 %.

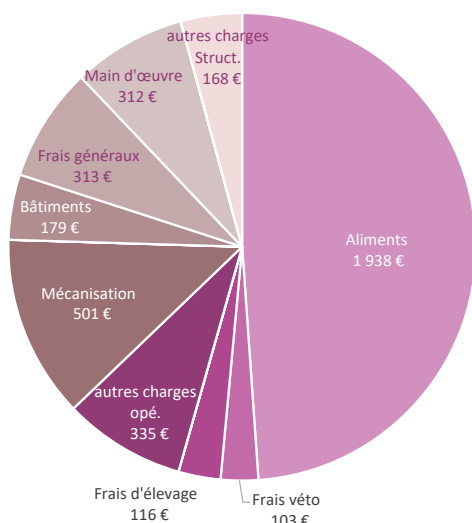
La valorisation en IGP et l'émergence de contractualisations avec des acteurs aval amortissent légèrement la chute, le prix moyen 2020 est évalué à 1,55 € / kg. Les porcs charcutiers sont vendus 144 € en moyenne sur la région en 2020. La baisse de produit, accentuée par les mauvais résultats de l'atelier cultures, est évaluée à 6 % par rapport à l'année précédente.

... aggravé par la hausse du prix de l'aliment

En cours d'année, la hausse importante du cours des céréales entraîne une forte augmentation du prix des aliments. En 2020, la hausse de la charge d'alimentation est estimée à 2 % comparée à 2019. Représentant la moitié du total des charges des élevages, elle provoque une augmentation de 1,3 % de celui-ci. Cette hausse, conjuguée à la baisse des produits, provoque un effet ciseau qui fragilise les élevages les moins rentables.

L'augmentation des cotisations sociales, consécutive aux bons résultats de 2019, est partiellement compensée par la baisse du prix de l'énergie.

Détail des charges courantes par truie chez les naisseurs-engraisseurs, estimation 2020



Source : Cerfrance



Élevage porcin (échantillon Cerfrance)

36 exploitations spécialisées vendant majoritairement en filière longue dont 21 naisseurs-engraisseurs, 12 engraisseurs et 6 naisseurs

13 exploitations spécialisées vendant majoritairement en filière courte

Chez les naisseurs-engraisseurs sans vente directe :

- **104** ha de SAU
- **2,7** UMO dont 1,7 UTAF
- **157** truies et 3 161 porcs charcutiers vendus en moyenne (prix de vente estimé pour 2020 à 144 € / porc charcutier)



Chambres d'agriculture

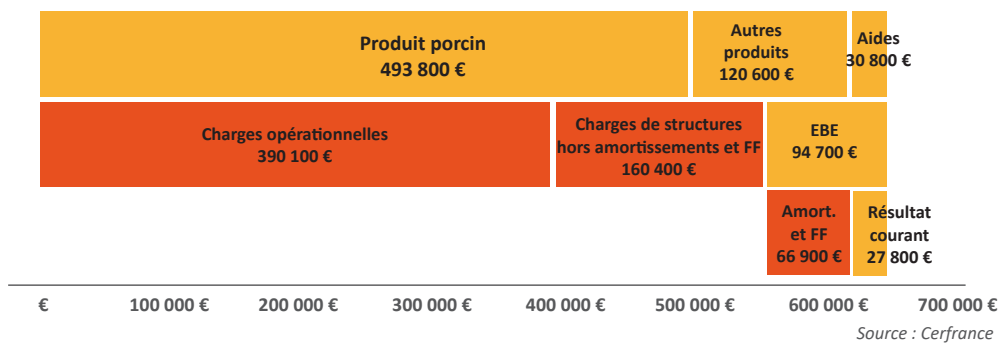
Résultats économiques des exploitations en baisse

Dans les élevages naisseurs-engraisseurs, l'EBE chute d'un tiers et le résultat courant par UTAF est estimé à 16 400 €. Les naisseurs ont des résultats bien plus faibles, avec un résultat courant proche de zéro, tandis que chez les producteurs fermiers vendant en circuits courts, le revenu est très stable, à 20 400 € / UTAF.

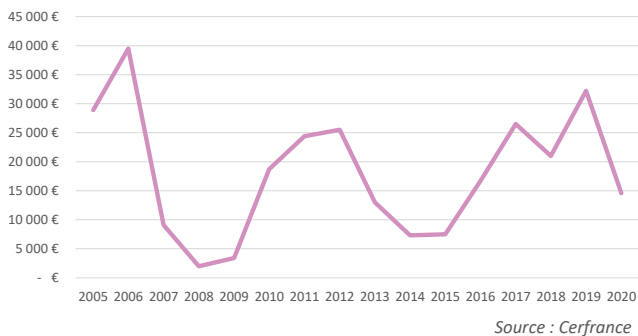
Les élevages pratiquant la vente en circuit court sont touchés par des hausses de charges identiques. En revanche, la crise de la Covid est généralement bénéfique pour leur chiffre d'affaires. En effet, les consommateurs plébiscitent les produits fermiers pendant le confinement. Cependant, les capacités de production et de transformation limitées n'ont pas permis d'augmenter le produit des élevages de plus que de quelques pourcents. La hausse d'EBE est estimée à 5 %, pour un résultat courant par UTAF de 20 400 €.

.....L'élevage porcin.....

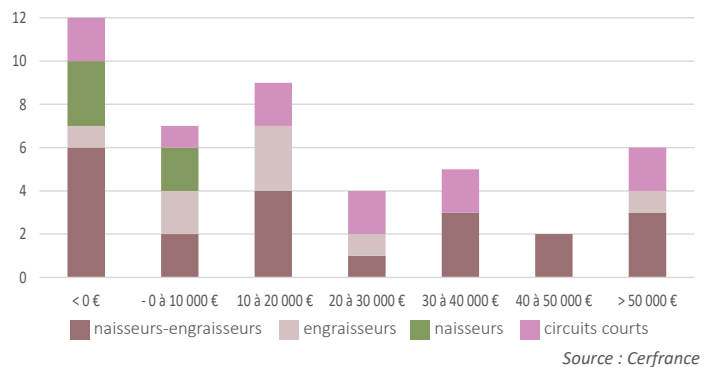
Construction du résultat courant : estimation 2020 pour les naisseurs-engraisseurs



Évolution du résultat courant / UTAF (€ constants) moyenne des élevages spécialisés (en filières longues ou circuits courts)



Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF Estimation 2020

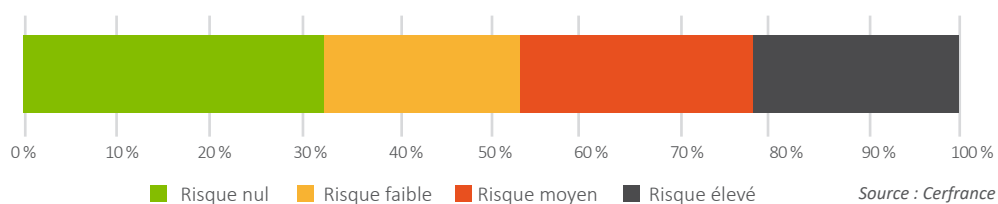


Relance des investissements

Après une année 2019 creuse, la relance des investissements est sensible en 2020. Les excellents résultats de 2019 permettent aux éleveurs d'anticiper le pacte Bio-sécurité du Plan de Relance. Le poids de l'endettement et la forte variabilité interannuelle des résultats est une des difficultés majeures pour les éleveurs porcins, en particulier dans les premières années d'exploitation. Une gestion financière précise doit être mise en place pour limiter les risques.



Situation financière des élevages porcins spécialisés (estimation 2020)



Quel substitut au soja ?

ZOOM

Certaines enseignes de la distribution exigent l'arrêt de l'utilisation de soja issu la déforestation dès 2021. Comment répondre techniquement et économiquement à cette nouvelle exigence ? La filière porcine étudie plusieurs pistes.

Pour l'engraissement, le soja peut être remplacé par les protéagineux, le colza, le tournesol et les acides aminés de synthèse, dont la valine. L'utilisation de protéines animales transformées (PAT) est en passe d'être autorisée à nouveau par l'Union européenne. La réglementation est stricte : les PAT volailles ne peuvent être utilisées que dans l'alimentation des porcins, uniquement en complément. En outre, elles ne représentent pas une manne importante.

L'alimentation multiphase en engraissement s'appuie sur la distribution de deux aliments, en proportion variable en fonction de l'évolution de la croissance des animaux. En s'ajustant aux besoins, la consommation de protéines diminue, mais cela nécessite de mieux connaître les matières premières et les besoins des animaux.

Une solution complémentaire au multiphase réside dans l'utilisation de la graine de soja produite sur l'exploitation. La fabrication d'aliment à partir de soja fermier implique de s'approprier de nouvelles techniques de cultures et de s'équiper pour le stockage et la transformation.

La faisabilité technique et économique de ces solutions reste à évaluer.



Avoine nue riche en protéines, C. CHALLAN BELVAL



Fabrication d'aliment à la ferme, C. CHALLAN BELVAL



Bouchons de tourteaux de soja transformés à la ferme, C. CHALLAN BELVAL



L'aviculture



Poursuite des investissements à l'aval

Au nord de la région, le groupe DUC, repris par PLUKON, poursuit son développement en investissant 20 millions d'euros sur le site de Chailley. L'augmentation de la capacité d'abattage permet un développement du parc bâtiment de 80 000 m² dans un rayon de 100 km autour de l'abattoir.

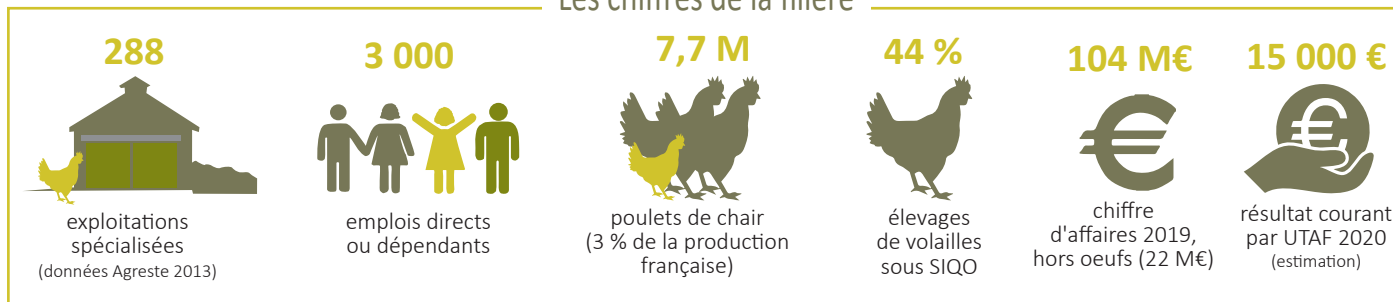
La filière pondeuse en plein-air poursuit aussi son développement.

Sous la pression de l'influenza aviaire, avec un niveau de risque "élevé" à partir du 17 novembre 2020, les mesures de prévention deviennent obligatoires sur tout le territoire. Elles induisent des contraintes fortes principalement dans les filières plein air. Des aménagements des cahiers des charges, notamment pour les productions sous signes officiels de qualité, sont temporairement nécessaires.

Dans ce contexte sanitaire, la mesure Pacte Biosécurité et Bien-être animal du Plan de Relance est un levier à saisir rapidement pour protéger les élevages avicoles et pérenniser l'approvisionnement local.



Les chiffres de la filière



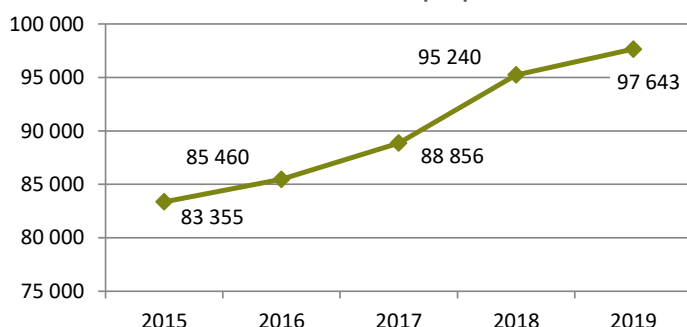
Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

Baisse des abattages nationaux de volailles

Les abattages* de volailles en France, en 2020, sont en recul de 1,5 % en poids par rapport à 2019 pour s'établir à 1 671 000 téc, principalement du fait du ralentissement de l'activité des filières canard à rôtir, pintade et canard gras, consécutif à la fermeture de la restauration.

En nombre de têtes, les abattages de poulets sont en baisse (- 0,5 %), avec une augmentation du poids moyen à l'abattage (+ 1,1 %).

Abattage de volailles en Bourgogne-Franche-Comté de 2015 à 2019 (téc)



Source : Agreste – Enquête auprès des abattoirs 2019

Reflux des exportations et des importations

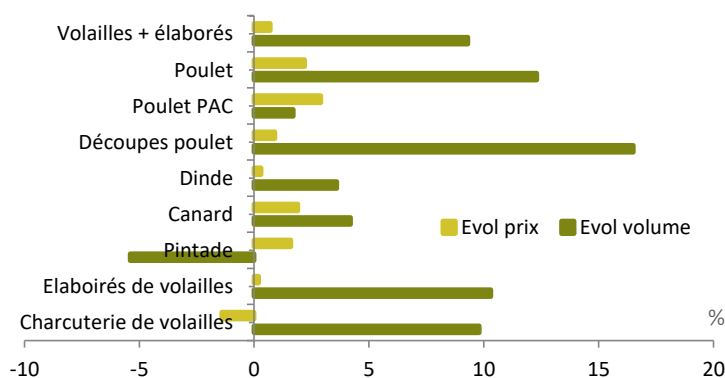
En 2020, le commerce extérieur est limité par les restrictions sanitaires.

Les exportations* françaises de viandes et préparations de volailles sont en repli de 11,9 % en volume par rapport à 2019 et de 16,4 % en valeur, avec une baisse des expéditions communautaires (UE 27 + UK) de 17,1 % en volume. La tendance baissière est plus forte en valeur (- 20 %), principalement en raison de la diminution des prix moyens à l'exportation (- 5,1 %), provoquée par l'écoulement des stocks accumulés lors du premier semestre 2020.

Les importations* reculent en volume (- 4,4 %) et en valeur (- 7,5 %). Elles augmentent, en revanche, en provenance de la Pologne (+ 10,3 %). En 2020, la Pologne est désormais le premier fournisseur de viande de volailles en France devant la Belgique.

* Données Tema ITAVI

Évolution de la consommation à domicile comparaison 2020 / 2019



Source : ITAVI d'après Kantar World Panel pour France AgriMer

Une consommation à domicile en nette hausse

Sans surprise, les achats de viandes de volailles fraîches et élaborées par les ménages français pour leur consommation à domicile progressent de 9,3 % en 2020 par rapport à 2019.

Forte progression des achats d'œufs pondus au sol

En 2020, les achats d'œufs* par les ménages français, tous circuits de distribution confondus, sont en hausse (+ 11 %) par rapport à l'année précédente, avec une forte accélération au moment du confinement. Le détournement des consommateurs pour les œufs de poules en cage se confirme (- 6,7 %), au profit des œufs pondus au sol (+ 125,9 %, pour un total de 615 millions d'œufs).

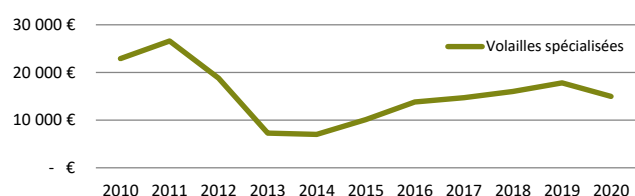
*ITAVI d'après Kantar World Panel pour France AgriMer



Chambres d'agriculture

Depuis 2014, le résultat tend à s'améliorer principalement du fait de la baisse des coûts de production. En 2020, la hausse du prix de l'aliment volaille annule l'effort réalisé sur la majorité des autres charges.

Évolution du résultat courant / UTAF (en € constants) depuis 10 ans



Source : Cerfrance

Des résultats dégradés par la hausse du coût de l'aliment plus que par la crise sanitaire

Les ventes de volailles progressent très légèrement en prix (+ 0,5 %). Les volumes d'abattages, en légère baisse fin 2020, bénéficient d'une très bonne reprise sur le début d'année 2021. Cette conjoncture devrait permettre de clore 2020 sur une légère hausse d'activité, avec une certaine hétérogénéité à l'intérieur de l'échantillon cependant. Les volailles « festives » sont fortement impactées par la crise sanitaire, principalement le canard et l'oie. En Bourgogne-Franche-Comté, malgré les craintes, la plupart des producteurs de Volailles de Bresse et canards à rôtir sauvent l'activité grâce aux fêtes de fin d'année.

L'impact des produits « cultures » sur le résultat est non significatif car les mauvais rendements sont compensés par les prix et, par ailleurs, les exploitations de l'échantillon sont très fortement spécialisées sur la volaille de chair.

Les charges sont, dans l'ensemble, maîtrisées et en retrait, mais l'aliment, qui reste le premier poste sur les exploitations volaille de chair, augmente d'environ 5 %. La hausse des cours des aliments impacte la filière de manière significative.



L'aviculture (échantillon Cerfrance)

64 exploitations spécialisées dont 2 / 3 proviennent de l'Yonne et de la Saône-et-Loire

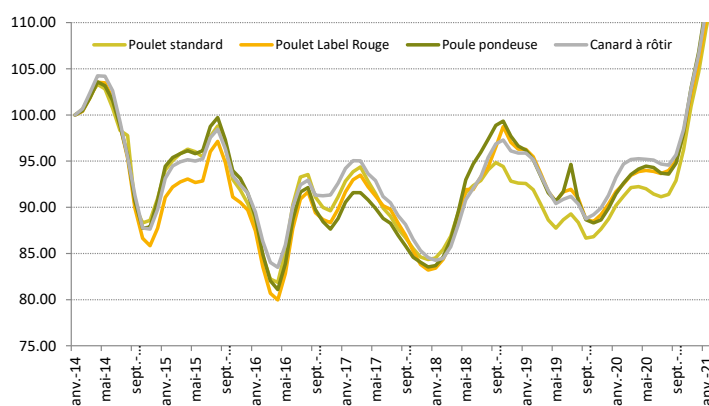
26 ha de SAU*

1,38 UMO dont 1,09 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne, 94 % du produit des activités sont issus de la production de volailles de chair

**Avec des disparités importantes : des élevages hyper spécialisés dans le Jura et Le Doubs avec une SAU de 10 ha et des surfaces plus importantes en Côte-d'Or (40 ha) ou Saône-et-Loire (31 ha). Pour ces exploitations bourguignonnes, des cultures, voire d'autres ateliers peuvent compléter les revenus.*

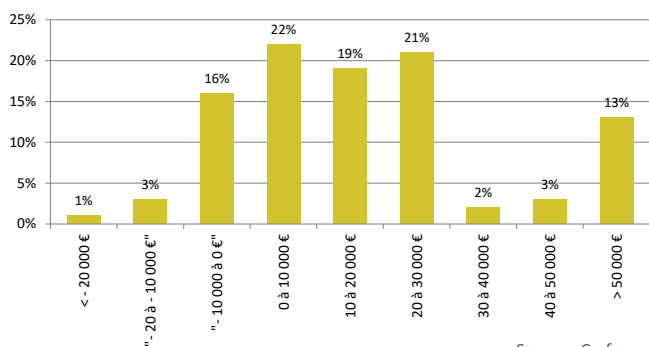
Indices matières premières au moindre coût (base 100 janvier 2014)



Source : Enquête ITAVI

Au final, le résultat courant par UTAF de 15 000 €, reste modeste, en diminution de 3 000 € par rapport à 2019. La rentabilité mesurée par le ratio EBE / produits atteint 25 % quand il faudrait atteindre au moins 30 % pour assurer le remboursement des annuités et réaliser des prélèvements privés corrects.

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Hétérogénéité considérable des revenus

Malgré un résultat moyen de 18 000 € / UTAF en 2019, les écarts sont extrêmement élevés sur cette production. En effet, 12 % des éleveurs dégagent plus de 50 000 € par UTAF, ce qui correspond à un revenu satisfaisant. À l'inverse, 21 % ne dégagent aucun résultat. Les écarts de productivité et de résultats techniques sont élevés. Après les compétences de l'éleveur, l'âge des bâtiments joue beaucoup dans ces résultats.

Un risque financier encore important

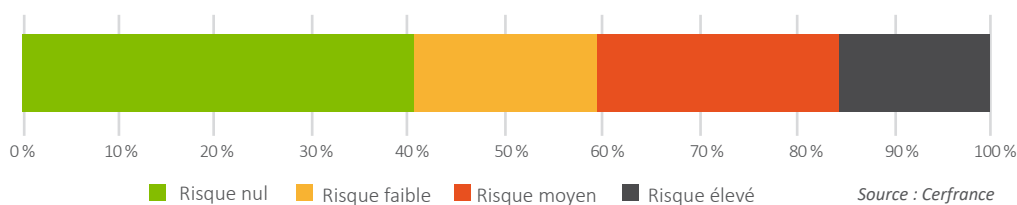
Critère de rentabilité	2019
Capital d'exploitation / UTAF	262 k€
Taux d'endettement	65 %
Annuités / EBE	64 %

Source : Cerfrance

Le taux d'endettement est particulièrement élevé alors que la rentabilité est limitée. Les annuités consomment une fraction trop importante de l'EBE.



Situation financière des élevages avicoles (estimation 2020)



Les critères d'analyse du risque soulignent bien la diversité des situations. La proportion d'exploitations à risque nul ou faible s'élève à 60 %. 16 % des entreprises, à risque élevé, présentent un taux d'endettement très conséquent, supérieur à 100 % pour les 2 / 3 d'entre elles.

De bonnes perspectives

La croissance de la consommation dans le monde est continue en volaille, ce qui est de bon augure pour la filière. Pour autant les adaptations techniques, sanitaires et de bien-être animal restent essentielles pour dégager un revenu.



Face à la crise de la Covid-19, deux exemples réussis de mobilisation de filière : canards à rôtir et Volailles de Bresse

ZOOM

La fermeture des restaurants, des marchés, des épiceries fines et l'interdiction de rassemblements festifs en avril 2020 frappent de plein fouet les productions de Volailles de Bresse et canards à rôtir.

Les invendus gonflent les stocks. L'amont et l'aval des filières réagissent immédiatement avec des actions pour réduire l'offre et relancer la consommation.

Filière canards à rôtir

La production régionale de canards à rôtir est localisée en Saône-et-Loire. Palmid'Or (groupe LDC), unique abatteur, demande dès le début de la crise aux éleveurs CPASL (Coopérative de Production Avicole de Saône-et-Loire regroupant 44 éleveurs) de diminuer les volumes par une augmentation des vides sanitaires. Pour les 29 éleveurs finalement concernés, l'effort est considérable car la perte peut représenter jusqu'à 30 % de chiffre d'affaires annuel sur cette production.

Pour l'abattoir, l'objectif est d'éviter au maximum la constitution de stocks et le recours à la congélation. Des opérations promotionnelles de dégagement sont donc rapidement organisées, avec la mise en vente de colis de filets frais de canettes. 75 tonnes sont écoulées en 4 opérations.

La réduction de mises en place redoutée pour la fin d'année est finalement évitée. Début 2021, Palmid'Or augmente même sa demande. Mais aujourd'hui, la filière subit l'impact de l'influenza aviaire, avec des incertitudes sur l'approvisionnement en canetons en provenance de l'Ouest, région fortement touchée.

Volailles de Bresse

Les partenaires aval proposent d'abattre les volailles et de les congeler, en diminuant le prix payé à la production à compter du 23 mars : 2,24 € / kg vif au lieu de 4,37 € début mars.

Pour limiter les stocks et préserver une meilleure valorisation, les éleveurs les plus réactifs récupèrent les poulets à l'abattoir pour les écouler en vente directe.

Le Comité Interprofessionnel de la Volaille de Bresse (CIVB) mène une action pour organiser le dégagement de produits congelés vers la restauration collective afin de désengorger au plus vite le marché.

Dès le 13 avril, les partenaires aval rétablissent le niveau de prix habituel et s'engagent à prendre à leur charge les frais de congélation et stockage si besoin.

Malgré sa réactivité, la filière voit le nombre de mises en place diminuer de 6,5 % en 2020 par rapport à 2019. Cette diminution fragilise un peu plus le centre de sélection de Béchanne (dans l'Ain) qui fournit l'ensemble des éleveurs de Volailles de Bresse en poussins et subit, depuis de nombreuses années, une réduction régulière des mises en place.



CPASL



Catherine Challan Belval



L'agriculture biologique



Une année 2020 marquée par des changements

La crise sanitaire impacte grandement la vie quotidienne des français en 2020. Ceux-ci, soucieux de bien manger, se tournent vers des produits plus respectueux de l'environnement. La vente de produits bio connaît ainsi une hausse de 17 % depuis le printemps (source FranceAgriMer).

Les mesures gouvernementales du plan de relance mobilisent 100 milliards d'euros pour soutenir les secteurs les plus touchés. 30 milliards sont dédiés à la transition écologique et 1,2 milliard à l'agriculture et à l'alimentation : certification « Haute Valeur Environnementale », crédits Carbone, zéro glyphosate... Ces mesures sont-elles une concurrence potentielle à la certification AB et au travail mené en agriculture biologique depuis plus de 40 ans ?

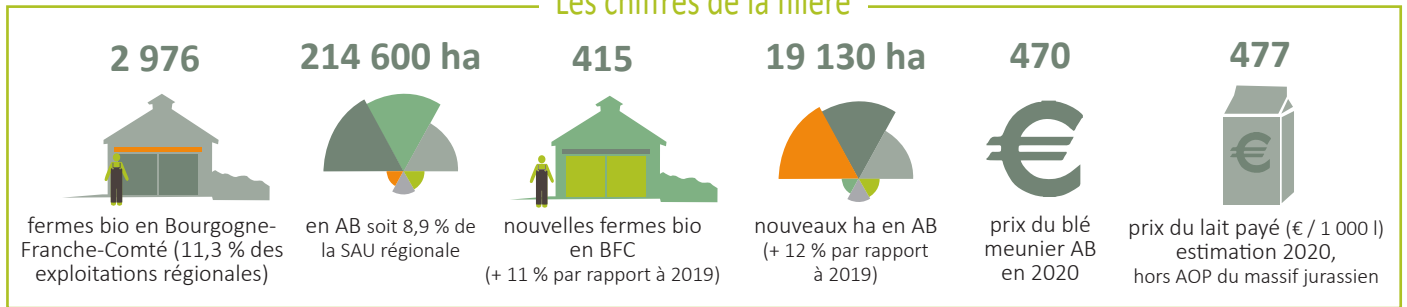
Enfin, la prochaine PAC 2023 ajoute une incertitude quant aux soutiens à l'agriculture biologique. La rédaction du Plan Stratégique National (PSN) est en cours. Les acteurs des filières bio s'interrogent sur les futures modalités de soutien, à la suite de l'arrêt des aides au maintien bio.

L'agriculture biologique est l'un des labels suscitant la confiance des acteurs de la société pour répondre aux enjeux de demain : proposer une agriculture nourricière, rentable et respectueuse de l'environnement.



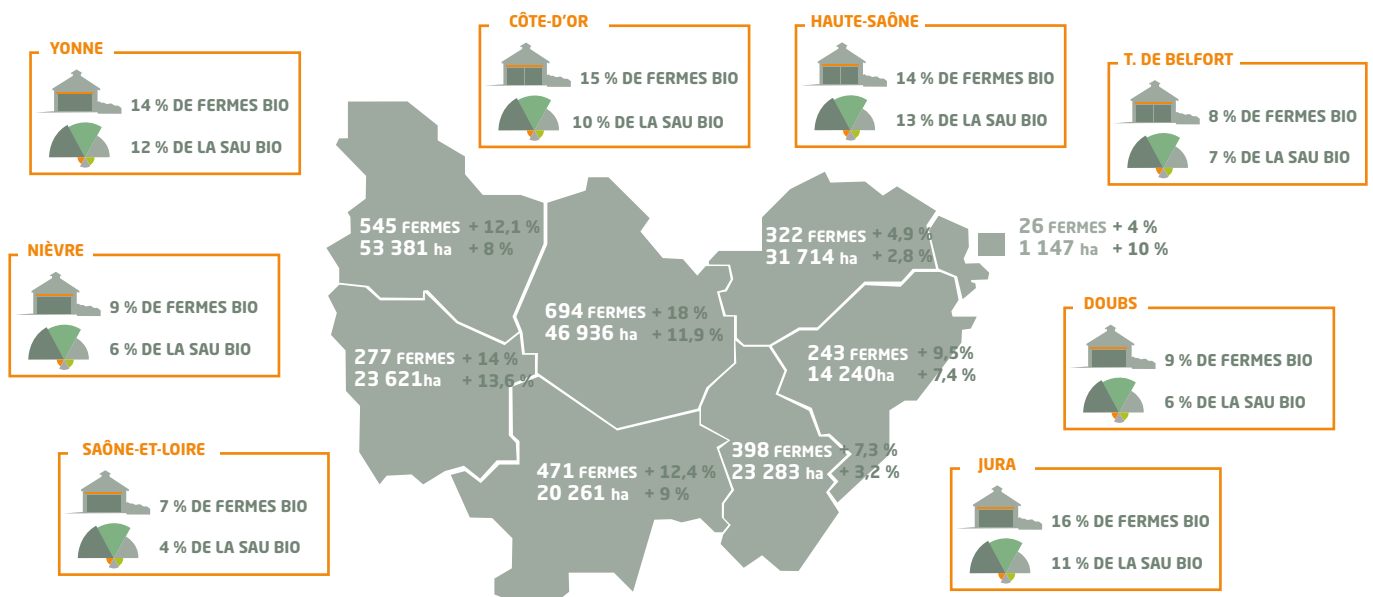
..... L'agriculture biologique

Les chiffres de la filière



Sources : Bio Bourgogne ; Interbio ; Agence bio – chiffres 2020 provisoires ; Cerfrance

Nombre de fermes bio (évolution 2020/2019) et surfaces bio ou en conversion (évolution 2020/2019)



Source : Bio Bourgogne et Interbio Franche-Comté

Fin de la troisième vague de conversion laitière ?

En lait bio hors AOP, les opérateurs régionaux, producteurs de fromage, ont intégré les nombreuses conversions de ces dernières années et n'ont actuellement pas les marchés pour accueillir de nouveaux volumes en lait bio. La consommation de produits laitiers est globalement en hausse pour chaque famille de produits. Le lait bio représente 12 % du volume de lait de grande consommation total, le yaourt et le beurre 7 % chacun du volume total, le fromage bio représente seulement 1 % du total fabriqué (CNIEL). Les consommateurs, très confiants dans la qualité des AOP, IGP, se tournent encore peu vers l'AB pour ce produit.

Élevage allaitant bio en péril

Les prix en production bovins allaitants présentent l'écart le plus mince avec la filière conventionnelle. Les élevages sont touchés de plein fouet par la fin de l'aide au maintien. Cette subvention permettait en système herbager de compenser la vente des animaux maigres en filière conventionnelle ne dégagant pas de plus-value. Néanmoins, le marché des femelles engraisées semble connaître une embellie depuis un an.

Grandes cultures : vers une nouvelle dynamique de conversion en zone intermédiaire ?

Compte tenu des conditions météorologiques difficiles, de l'incertitude sur les prix, de la baisse des rendements et de la pression sociétale de ces dernières années, de plus en plus de céréaliers engagent une conversion au bio. Le durcissement de la réglementation sur les produits phytosanitaires accélère le mouvement.

Focus sur les différentes filières

Bovins lait de plaine



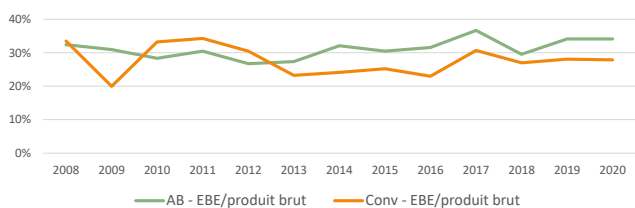
Une adaptation à la sécheresse récurrente

En 2020, la collecte de lait bio progresse de 12 % par rapport à 2019, atteignant 90 millions de litres en Bourgogne-Franche-Comté. La pandémie renforce la saisonnalité des prix : en hausse sur le premier semestre puis en baisse sur le second par rapport à 2019. Il en résulte une baisse de 1 % du prix payé aux producteurs.

Les éleveurs adaptent les effectifs d'animaux (- 9 %) à la production de fourrage, limitée ces dernières années par la sécheresse. La productivité par vache laitière et par exploitation est en hausse, grâce à la qualité supérieure des fourrages en 2020 et à l'amélioration générale de la ration.

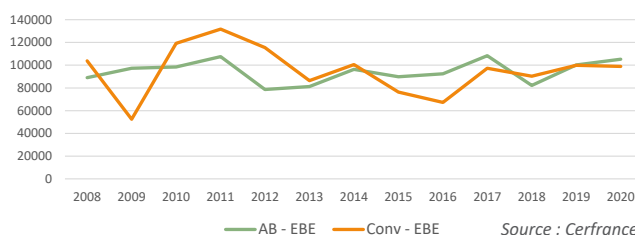
L'échantillon Cerfrance se compose de 66 exploitations avec une SAU moyenne de 148 ha incluant 122 ha de surfaces fourragères. Les exploitations produisent en moyenne 362 500 L (+ 12 % / 2019), avec 60 vaches laitières (- 9 % / 2019) et 2,18 unités de main d'œuvre. Le résultat courant s'établit à 29 700 € / UTA.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins lait (hors lait AOP jurassiennes)



Source : Cerfrance

EBE comparé AB-conventionnel en bovins lait (hors lait AOP jurassiennes)



Source : Cerfrance

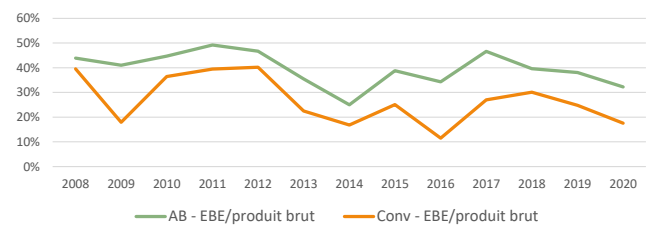
Grandes cultures

Des rendements en dents de scie et des prix qui se maintiennent

Les sécheresses du début de printemps et de l'été impactent les rendements des cultures de printemps dans notre région. Les rendements des cultures d'hiver, bien qu'hétérogènes, sont plus satisfaisants. Les rendements des protéagineux sont en baisse sur la campagne. Il en résulte une baisse de la collecte totale de 12 %. Les prix se maintiennent cette année encore grâce à la demande toujours présente.

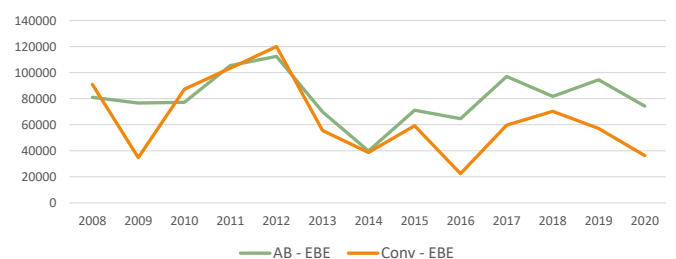
L'échantillon Cerfrance comporte 46 exploitations. La SAU moyenne est de 168 ha. Le résultat moyen courant 2020 s'établit à 35 700 €, soit 27 000 € / UTA.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en grandes cultures



Source : Cerfrance

EBE comparé AB-conventionnel en grandes cultures



Source : Cerfrance



Chambre d'agriculture de l'Yonne

Bovins viande

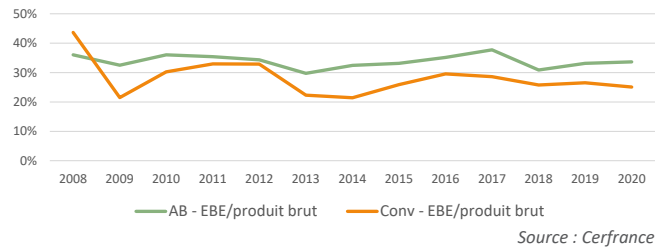
2020 : le début d'une amélioration sur la filière viande bovine ?

Concernant la demande, les voyants sont au vert et l'offre ne cesse de croître : les volumes de viande bovine bio consommés ont été multipliés par 2 en 5 ans, portés principalement par le marché du steak haché.

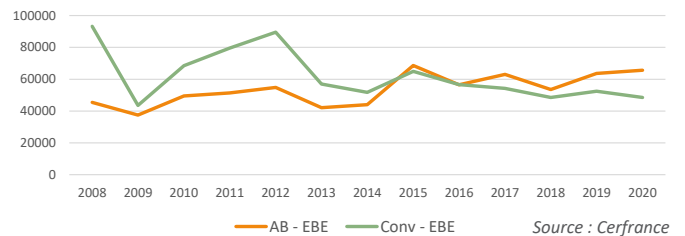
Mais si les prix se maintiennent, la plus-value reste en deçà des attentes. Les conversions en AB chez les éleveurs allaitants ne suivent donc pas la dynamique des autres systèmes. Bien que la valorisation des femelles engraisées bénéficie d'une embellie, la structuration de la filière reste l'enjeu principal, les animaux maigres restant peu ou pas valorisés en bio. De nombreux éleveurs se posent la question de la production de bœufs bio pour contourner cet écueil.

L'échantillon comporte 35 exploitations pour une SAU moyenne de 185 ha dont 173 ha de SFP. Le résultat courant atteint 21 200 € / UTAF. Il s'améliore par rapport à l'an passé du fait de la meilleure valorisation des femelles engraisées.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins viande



EBE comparé AB-conventionnel en bovins viande



Covid-19 : les produits bio et locaux répondent aux demandes de durabilité des consommateurs

ZOOM

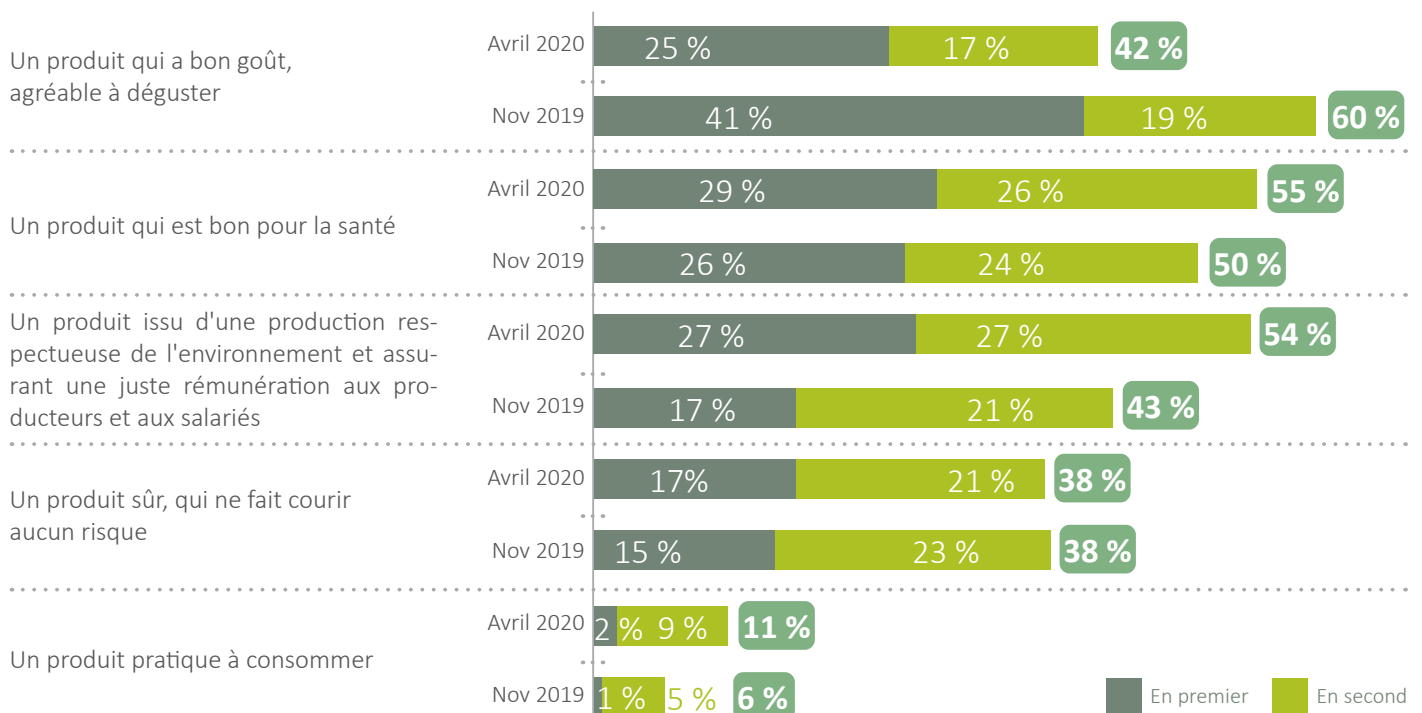
La crise sanitaire et le confinement modifient le comportement alimentaire des français, au moins temporairement, depuis les circuits d'achat jusqu'à leurs assiettes.

Durant le confinement, la France enregistre une hausse des achats locaux et bio. L'épidémie, de manière indirecte, redonne du poids aux préoccupations écologiques des consommateurs français (source FranceAgriMer). Ainsi, pour 40 % des français inter-

rogés en juin par BVA, la crise du Coronavirus rend la lutte contre le changement climatique plus urgente. Au début de l'épidémie, en mars, ils n'étaient que 21 % à le dire. Aussi, selon une enquête réalisée par l'ObSoCo, entre novembre 2019 et avril 2020, la part des français qui pensent que la qualité passe par une production respectueuse de l'environnement et assurant une juste rémunération aux producteurs et salariés a augmenté de 11 %.

Définitions de produit alimentaire de qualité d'après les français en novembre 2019 et en avril 2020 (ObSoCo)

"Pour vous, un produit alimentaire de qualité, c'est avant tout..."



Source : Covid-19 : Le jour d'après, Abstract Note du 29/04/2020, ObSoCo

Les produits bio et locaux plébiscités par les bourguignons et les francs-comtois

Durant le premier confinement, le retour à la consommation alimentaire exclusivement à domicile provoque un brusque changement des habitudes alimentaires. En Bourgogne-Franche-Comté, 41 % de la population déclare avoir modifié ses habitudes d'achat et son comportement alimentaire et culinaire. Deux tiers des personnes interrogées ont privilégié les produits locaux et les circuits courts et 37 % ont acheté davantage de produits bio. La région se démarque par un attachement plus marqué que la moyenne française aux produits locaux et circuits courts (source Agence Bio).



Boeuf de Charolles, Mahrez Cherfa



Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine

.....

Une région très bien dotée en indications géographiques et labels rouges

La Bourgogne-Franche-Comté compte 181 produits sous indications géographiques (IG) et labels rouges (LR) dans des filières variées de produits bruts tels que les viandes de boucherie et les volailles, de produits transformés tels que les vins, les produits laitiers, les charcuteries et, plus récemment, de produits de la forêt avec l'AOC Bois du Jura et le label rouge Sapin de Noël coupé.

La région possède 11 % des exploitations françaises sous IG et / ou LR.

Près d'une exploitation sur deux en Bourgogne-Franche-Comté est habilitée à produire sous IG ou LR, soit un total de 12 873 exploitations en 2019.

Le mémento IG / LR*, réalisé en partenariat par la DRAAF, l'INAO et la Chambre régionale d'agriculture, dresse un panorama complet de ces produits sous signe de qualité.

**Pour plus de détail, reportez-vous au dossier Agreste « Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019 », juin 2021*



••• Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine •••

Les chiffres de la filière

111
AOP



18
IGP



44
LR



8
AOC



181 produits sous indications géographiques et labels rouges en BFC, en 2019

58 %



des produits sous signes de qualité sont des vins (98 AOP et 7 IGP)

86 %



du chiffre d'affaires des produits sous IG (hors vin) réalisé par les produits laitiers

Sources : Agreste Bourgogne-Franche-Comté 2021 ; DRAAF BFC ; INAO ; Chambre régionale d'agriculture de BFC

181 produits sous indications géographiques et labels rouges en 2019

L'ensemble du vignoble régional sous indications géographiques

Une centaine d'AOP et sept IGP produisent près de 1,6 million d'hectolitres en moyenne quinquennale sur une surface de près de 34 000 hectares (voir *Agriculture en Bourgogne-Franche-Comté* p 22 de ce document). À l'échelle nationale, le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté n'est pas le plus grand en taille, mais la réputation mondiale de ses crus n'est plus à démontrer. Le chiffre d'affaires dégagé par cette filière atteint 1,6 milliard € en moyenne quinquennale 2015-2019.

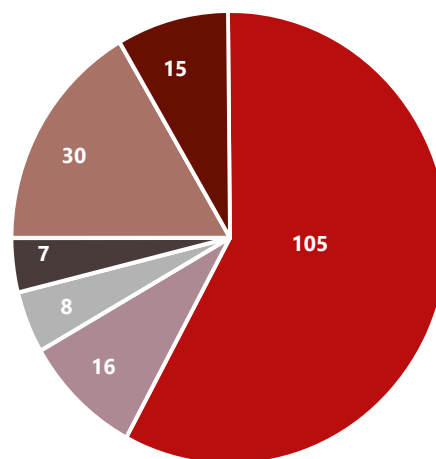
Les deux tiers de la production se font en vin blanc. 92 % des 4 484 exploitations viticoles vinifient ou font vinifier leurs productions sous IG.

Un tiers de la production nationale de produits laitiers sous IG issu de la région

Les fromages sous IG contribuent fortement à la réputation gastronomique de notre région. Ils représentent près du tiers des fromages français commercialisés sous IG, aussi bien en volume qu'en chiffre d'affaires.

Le Comté, première appellation fromagère en volume en France, avec plus de 62 220 tonnes en 2019, pèse à lui seul pour deux tiers du volume régional commercialisé sous IG.

6 AOP fromages de vache (Comté, Morbier, Mont d'Or, Chaource, Époisses et Bleu de Gex) et 4 IGP (Emmental français Est-Central, Gruyère, Brillat-Savarin et Soumaintrain) illustrent le savoir-faire régional. L'AOP Beurre et Crème de Bresse ainsi que les deux AOP fromages de chèvre Charolais et Mâconnais viennent compléter ce large panel.



- Vins (98 AOP et 7 IGP)
- Autres (7 AOC-IG spiritueux, 1 AOC produit forestier, 1 IGP agroalimentaire, 6 LR autres produits)
- Volailles (2 AOP, 2 IGP, 26 LR)
- Charcuteries (2 IGP, 5 LR)
- Viandes de boucherie (1 AOP, 2 IGP, 5 LR)
- Produits laitiers (8 AOP fromages, 4 IGP fromages, 1 AOP beurre, 1 AOP crème, 2 LR fromages)

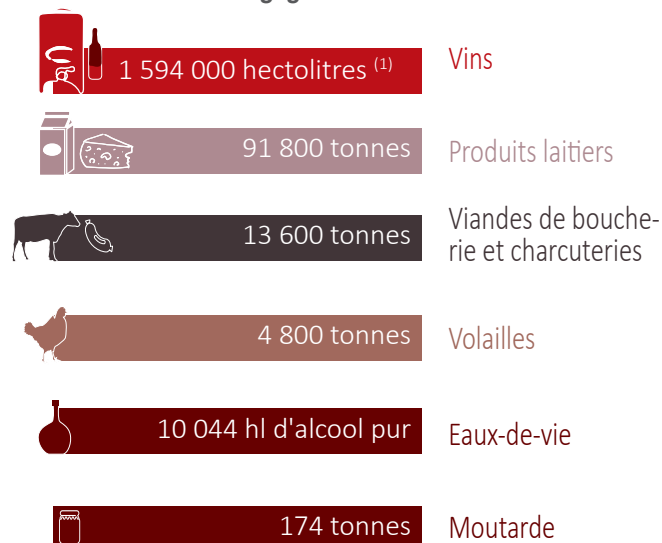
Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

Répartition du chiffre d'affaires des produits sous IG hors vins

produits laitiers	86 %
charcuteries	9 %
volailles	3 %
viandes de boucherie	1 %
autres	1 %

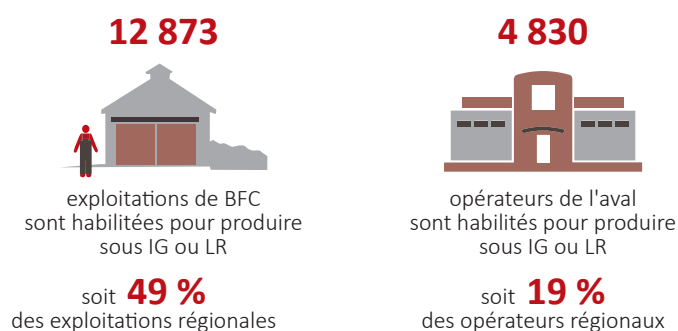
Sources : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

Volumes commercialisés des produits sous IG en Bourgogne-Franche-Comté



⁽¹⁾ les volumes de vins sont à la production et non à la première commercialisation
Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

Contributions à l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté, 181 indications géographiques et labels rouges en 2019

L'AOP Bœuf de Charolles et l'IGP Charolais de Bourgogne : emblématiques mais peu utilisées

Près de 2 200 exploitations sont habilitées à produire en viande sous IG et LR en Bourgogne-Franche-Comté, soit 10 % des exploitations habilitées au niveau national, majoritairement des exploitations bovines.

Le chiffre d'affaires régional des filières viandes de boucherie et charcuteries s'élève en 2019 à 93 millions € pour les seules IG. 87 % de ce chiffre est généré par la filière charcuteries (IGP Saucisse de Montbéliard et IGP Saucisse de Morteau). Les AOP Bœuf de Charolles et IGP Charolais de Bourgogne restent confidentielles malgré un potentiel de développement important.

L'AOP Volaille de Bresse, la plus ancienne des appellations d'origine en agro-alimentaire

L'AOP Volaille de Bresse, reconnue en 1957 et dont la zone se situe principalement à cheval sur la Saône-et-Loire et l'Ain, est, elle-aussi, fortement emblématique, et contribue à la notoriété de notre territoire. Cependant, la plus grosse partie des volumes en viande de volailles est produite par les IGP Volailles du Charolais et Volailles de Bourgogne, le plus souvent associées à certains labels rouges des 26 présents en Bourgogne-Franche-Comté.

Des productions confidentielles mais qui participent au patrimoine régional

Les IG spiritueux et eaux de vie (Cassis de Bourgogne, Cassis de Dijon... jusqu'à l'Absinthe de Pontarlier reconnue en 2019), l'IGP Moutarde de Bourgogne et les produits de la forêt (AOC Bois du Jura et LR Sapin de Noël coupé), sans oublier les labels rouges farines et escargots, témoignent de l'extraordinaire diversité de notre région en produits sous signes de qualité.



quiveutdufromage.fr



Mécanisation



Exploitations en grandes cultures sur des sols à faible potentiel : forte hausse du poste matériel et nette dégradation du ratio d'efficacité

L'Observatoire des Charges de MECAnisation en Bourgogne-Franche-Comté existe depuis 1995. Il est composé de 14 cas-types renseignés sur près de 30 paramètres techniques ou économiques liés à la mécanisation. La dernière mise à jour d'importance date de juillet 2013. Depuis cette date, des mises à jour partielles et ciblées sont réalisées afin de renforcer la pertinence de certains cas-types et/ou d'en ajouter d'autres manquants.

C'est dans cette logique que la Fédération des CUMA de Bourgogne-Franche-Comté cible en 2020-2021 les systèmes d'exploitation en grandes cultures à faible potentiel situés sur les Plateaux de Bourgogne en zone dite « intermédiaire ». 19 études de mécanisation supplémentaires complètent un échantillon existant de 10 études.



Des exploitations en recherche de solutions d'adaptation

Les exploitations étudiées appartiennent toutes à la zone dite « intermédiaire », caractérisée par des sols à faible réserve en eau sans possibilité d'irrigation et à faible potentiel de rendement en blé (61 q / ha en moyenne). Affectées par la réforme de la PAC de 2013, elles sont particulièrement fragiles face aux aléas climatiques récurrents et aux limites techniques d'utilisation des produits phytosanitaires. Elles cherchent des solutions d'adaptation, encouragées par des politiques de développement de systèmes économes en intrants.

Entre 2007 et 2019, leur surface a augmenté, passant en moyenne de 227 à 305 ha (Tableau 1). L'assolement s'est diversifié (7 cultures aujourd'hui contre 5 antérieurement). Les cultures de printemps se sont développées (30 % de la SAU contre 15 % auparavant), tout comme les légumineuses qui occupent aujourd'hui 9 % de la SAU. Les associations « céréales + légumineuses » apparaissent. L'extension de l'agriculture biologique s'est accélérée.

Tableau 1 : évolution des caractéristiques des exploitations de GC et faible potentiel entre 2007 et 2019

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	GC et faible potentiel 2007			GC et faible potentiel 2019	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et		cas-type	50 % de l'effectif entre et
Critères de positionnement					
SAU	227 ha	173 à 315		305 ha	203 à 376
	157 ha / UMO	140 à 213	↗	188 ha / UMO	161 à 235
Labour	ND* % de la SAU			11 % de la SAU	0 à 28
Rendement moyen sur 3 ans en blé tendre d'hiver	59 q / ha	53 à 63	=	61 q / ha	58 à 65
Surface en culture	100 % de la SAU		=	97 % de la SAU	94 à 100
SCOP	94 % de la SAU	91 à 96	=	92 % de la SAU	90 à 96
Nombre de cultures différentes	5	5 à 7	↗	7	6 à 10
Cultures de printemps	15 % de la SAU	11 à 18	↗	30 % de la SAU	19 à 38
Légumineuses	ND* % de la SAU		↗	9 % de la SAU	7 à 13
Association céréales + légumineuses	ND* % de la SAU			0 % de la SAU	0 à 0

* ND : non disponible

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Des moyens d'adaptation coûteux

Depuis 2007, les charges de mécanisation se sont alourdies de plus de 30 % (Tableau 2). Tous les postes sont en progression. Le poste carburant a augmenté de 21 %, les postes traction, travail du sol, semis-fertilisation-traitement ont bondi respectivement de 60 %, 48 % et 80 %. Le ratio « Charges de mécanisation / Produit brut + Aides », pertinent pour juger de l'efficacité de la mécanisation, s'est lui aussi dégradé, passant de 19,7 % à 22,3 %.

L'augmentation du prix des matériels (+20 % selon indice IPAMPA entre 2007 et 2019) du fait des technologies nouvelles imposées par la réglementation (ex : normes anti-pollution pour les tracteurs et automoteurs) ou issues du progrès technique (ex : autoguidage par GPS des tracteurs, pesée en continu sur les distributeurs à engrais, coupure de tronçons sur les pulvérisateurs...) explique cette évolution.

Tableau 2 : évolution des charges de mécanisation des exploitations de GC et faible potentiel entre 2007 et 2019

OCMECA Bourgogne-Franche-Comté	GC et faible potentiel 2007			GC et faible potentiel 2019	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et		cas-type	50 % de l'effectif entre et
Charges de mécanisation	182 € / ha	188 à 219	↗	247 € / ha	223 à 252
			36 %		
en % du produit brut	19,7 %	18 à 22	↗	22,3 %	20 à 27
			- 2,6		
Produit brut + aides (références 2019)	1 059 € / ha	1 011 à 1 159	=	1 104 € / ha	991 à 1 201
			4 %		

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

explique cette évolution. L'acquisition de machines pour la mise en place de nouvelles pratiques y concourt également (semoirs spécialisés pour le semis direct à plusieurs trémies et distributions, outils de désherbage mécanique...) tout comme les rotations plus diversifiées et plus complexes rendant plus difficile l'optimisation des matériels (ex : semis, récolte). Enfin, la phase transitoire d'acquisition de nouvelles techniques est souvent génératrice de surcoûts car les agriculteurs, par prudence, conservent les matériels nécessaires pour le labour (traction, charrue...).

Des systèmes de production différenciés...

Parmi les exploitations étudiées :

- 9 labourent de manière occasionnelle et 8 sont en semis direct
- 14 sont en agriculture conventionnelle et 5 en agriculture biologique
- 5 possèdent un atelier élevage
- 7 font appel aux travaux par tiers pour un montant supérieur à 10 % de leurs charges de mécanisation totales

Ces éléments de différenciation ont permis la création de sous-groupes et l'acquisition de premières informations caractérisant ces différents systèmes ou leviers pour la maîtrise des charges (Tableau 3).

Tableau 3 : Caractéristiques des différents systèmes identifiés dans l'échantillon des exploitations étudiées

OCMECA BFC	GC et faible potentiel Labour 20 % à 40 % de la SAU		GC et faible potentiel Non labour		GC et faible potentiel en agriculture biologique		GC et faible potentiel & bovins viande / ovins	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et
Critères de positionnement								
SAU	271 ha	179 à 432	341 ha	308 à 364	292 ha	192 à 390	232 ha	163 à 282
	168 ha / UMO	144 à 203	204 ha / UMO	178 à 243	148 ha / UMO	132 à 157	146 ha / UMO	136 à 163
Labour	30 % de la SAU	28 à 34	2 % de la SAU	0 à 6	33 % de la SAU	21 à 42	21 % de la SAU	21 à 21
Rendement moyen sur 3 ans en blé tendre d'hiver	64 q / ha	58 à 71	59 q / ha	58 à 61	26 q / ha	25 à 27	62 q / ha	62 à 63
Culture	96 % de la SAU	94 à 100	99 % de la SAU	97 à 99	100 % de la SAU	100 à 101	70 % de la SAU	59 à 82
SCOP	93 % de la SAU	90 à 96	92 % de la SAU	90 à 94	82 % de la SAU	77 à 90	59 % de la SAU	54 à 64
Cultures de printemps	19 % de la SAU	10 à 32	36 % de la SAU	32 à 40	45 % de la SAU	34 à 55	14 % de la SAU	2 à 22
Légumineuses	5 % de la SAU	0 à 8	13 % de la SAU	10 à 16	40 % de la SAU	31 à 42	4 % de la SAU	0 à 6
Association céréales + légumineuses	0 % de la SAU	0 à 0	0 % de la SAU	0 à 0	6 % de la SAU	0 à 12	0 % de la SAU	0 à 0

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

... avec des impacts sur les charges de mécanisation

Les systèmes conventionnels en semis direct présentent le niveau de charges de mécanisation le plus faible (231 € / ha), soit une réduction de près de 15 % en comparaison des systèmes conventionnels conservant une part de labour (Tableau 4). Mais ce sont les systèmes en agriculture biologique qui offrent le meilleur ratio d'efficacité : le niveau de charges plus élevé est compensé par un « Produit brut + Aides » lui-même plus élevé.

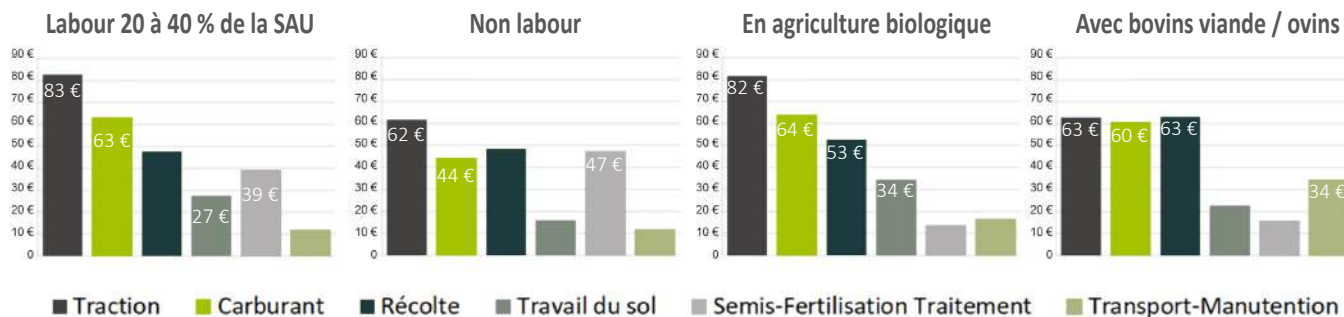
Tableau 4 : Charges de mécanisation des différents systèmes identifiés dans les exploitations étudiées

OCMECA BFC	GC et faible potentiel Labour 20 % à 40 % de la SAU		GC et faible potentiel Non labour		GC et faible potentiel en agriculture biologique		GC et faible potentiel & bovins viande / ovins	
	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et	cas-type	50 % de l'effectif entre et
Charges de mécanisation	267 € / ha	246 à 296	231 € / ha	218 à 242	261 € / ha	223 à 274	248 € / ha	239 à 294
en % du produit brut	24,5 %	20 à 28	20,6 %	19 à 22	18,8 %	20 à 23	23,7 %	22 à 26
Produit brut + Aides (références 2019)	1 101 € / ha	887 à 1 201	1 082 € / ha	1 007 à 1 179	1 510 € / ha	991 à 1916	1 050 € / ha	977 à 1 109

Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Dans le détail, traction, récolte et carburant restent les principaux postes de charges quel que soit le système. Ils représentent 72 % du total des charges de mécanisation.

Répartition des charges par poste pour les différents systèmes (€ / ha)

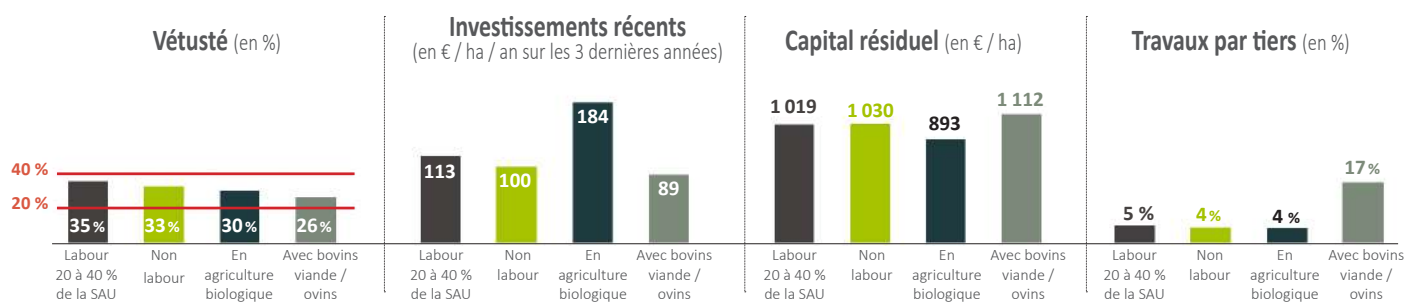


Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

Le taux de vétusté* (compris entre 20 et 40 %) indique un renouvellement du parc matériel correct. Les exploitations en agriculture biologique ont investi deux fois plus (en lien avec des conversions récentes et la nécessité de s'équiper en matériels spécifiques) mais restent parmi celles qui ont le capital résiduel le plus faible (893 € / ha contre plus de 1 000 € / ha pour les autres systèmes). Elles sont moins consommatrices de matériel. Les exploitations avec un atelier d'élevage ont le moins investi ces 3 dernières années et possèdent le parc matériel le plus vieillissant.

*Taux de vétusté = valeur résiduelle du parc matériel / valeur d'achat à neuf

Caractéristiques du parc matériel pour les différents systèmes



Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

D'une manière générale, les travaux par tiers restent peu utilisés. En moyenne, ils représentent moins de 5 % des charges totales (sauf en élevage : 17 %).

Les postes traction, carburant et travail du sol sont plus élevés chez les exploitations qui labourent une partie de leur surface. Le travail du sol génère une consommation de carburant plus importante (78 l / ha en agriculture biologique et 81 l / ha en conventionnel avec labour contre 55 l / ha en semis direct) en lien avec

un temps de traction supérieur (respectivement 5,6 h et 5,2 h / ha contre 4,2 h / ha) et une puissance plus élevée (1,8 ch / ha et 1,9 ch / ha contre 1,6 ch / ha) et à peine mieux valorisée (29 % et 27 % contre 26 %).

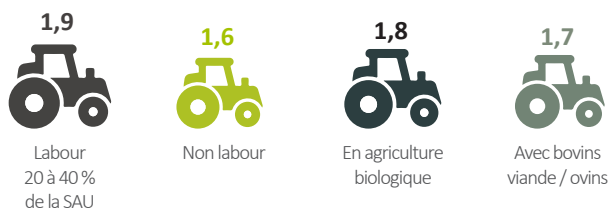
Le poste travail du sol est davantage impacté en agriculture biologique par la présence récente et quasi systématique d'outils de désherbage mécanique (46 % du coût observé). Les systèmes en agriculture conventionnelle sont très peu, voire pas du tout équipés.



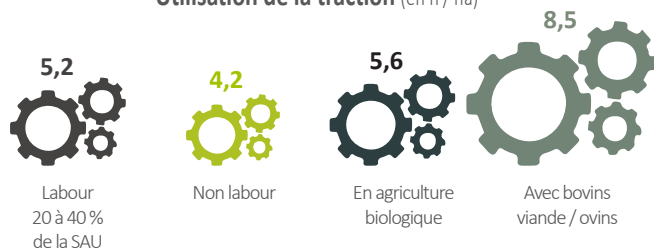
Richard WYLLEMAN

Caractéristiques du parc matériel pour les différents systèmes

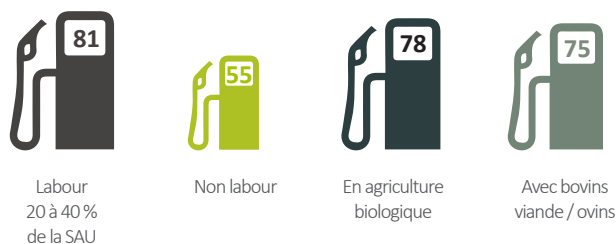
Puissance de traction (en ch / ha)



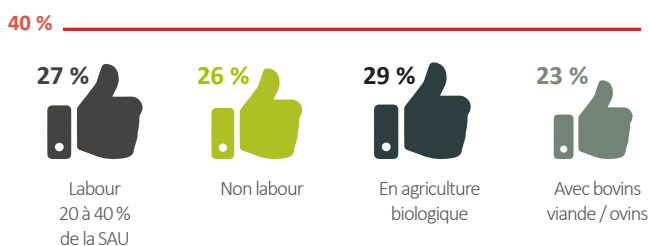
Utilisation de la traction (en h / ha)



Consommation de GNR (en l / ha)



Valorisation de la puissance de traction (en %)



Source : OCMECA Bourgogne-Franche-Comté

L'investissement collectif pour limiter les charges de mécanisation

En raison de leur surface importante qui leur permet d'investir en adéquation avec leur besoin, ces systèmes (hors élevage) utilisent peu les travaux par tiers (CUMA, travaux par entreprise...). En moyenne, ces derniers n'excèdent pas 5 % des charges totales et progressent peu (de 1 à 4 % en moyenne entre 2007 et 2019).

Dans le détail, les situations peuvent être plus contrastées. 76 % des exploitations ont peu ou pas recours aux travaux par tiers (ou à la mécanisation partagée). Le montant facturé représente en moyenne 3 % des charges de mécanisation totales. A l'opposé, pour 24 %, le recours aux travaux par tiers est régulier et important. Le montant facturé s'élève en moyenne à 30 % (de 22 à 36 % pour 50 % d'entre elles).

Dans ce dernier cas, le niveau de charges de mécanisation est inférieur au niveau conseillé (- 1 %), alors qu'il est plus élevé de 6 % pour les exploitations dont la charge des travaux par tiers n'excède pas 10 %. Plus la facture de mécanisation partagée augmente, plus la variabilité observée sur les charges de mécanisation diminue. Ainsi, le recours aux travaux par tiers peut être considéré comme un levier permettant de « standardiser » et de maîtriser le niveau des charges de mécanisation.

Dans un contexte difficile d'augmentation globale des charges et d'adaptation nécessaire, ce levier présente l'avantage de limiter l'agrandissement du parc matériel tout en développant la dynamique de groupes indispensables pour porter les futurs projets de territoires dans ces zones intermédiaires. L'investissement collectif ne permet pas à tout coup de travailler à un coût inférieur, mais permet de partager le risque et d'éviter les lourdes erreurs d'investissement.



Richard WYLLEMAN

Le marché des agroéquipements résiste mieux que prévu à la crise sanitaire

ZOOM

2020, une année chaotique à relativiser

Le chiffre d'affaires du marché français des agroéquipements s'élève en 2020 à 6 milliards €. En recul de 2 % par rapport à 2019 (année record des ventes), il reste parmi les trois meilleurs depuis 2010 selon l'AXE-MA (Association française des acteurs industriels des agroéquipements et de l'agro-environnement).

Pendant les périodes de confinement, le maintien de l'activité soutient le marché. Selon le SEDIMA (Syndicat national des concessionnaires agricoles), le premier semestre enregistre un fort recul des prises de commandes de matériels neufs, avant un rattrapage se soldant par une progression de 3 % en comparaison de la même période en 2019. Le second semestre est moins favorable avec un recul global de 5 %.

Les immatriculations de tracteurs agricoles orientées à la baisse

Les immatriculations nationales baissent de 8 % en 2020 par rapport à 2019, à la suite du premier confinement (- 18 % sur le premier semestre). Le recul se stabilise au second semestre (- 2 %) (Source : SEDIMA). Ce chiffre est à nuancer au regard de la forte hausse observée en 2019 sous la pression des changements réglementaires. Il est semblable, voire légèrement supérieur, à la moyenne des 5 dernières années.

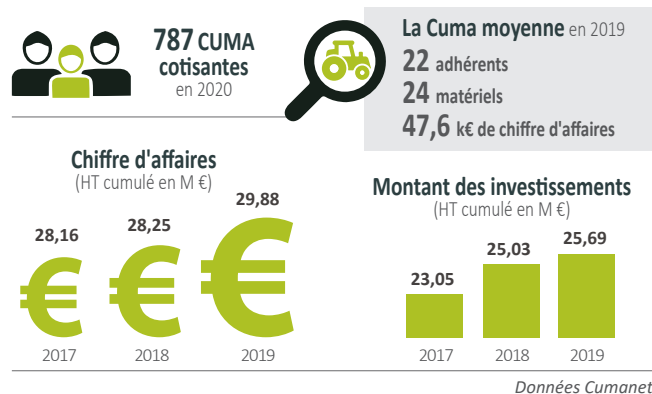
En région, le recul des immatriculations de tracteurs est plus marqué (- 12,3 %) qu'au niveau national, mais cache de fortes variabilités. L'Yonne affiche - 4,8 % contre - 17,8 % en Haute-Saône. Il est proche de la moyenne nationale en Saône-et-Loire, département qui comptabilise le plus d'immatriculations (22 % des immatriculations en BFC).

Zoom dans les CUMA

Il est trop tôt pour disposer des bilans comptables finalisés et connaître précisément l'impact de la crise sanitaire. Si l'on considère les 6 premiers mois de l'année, le recul des investissements concernant la traction et la récolte (ces deux postes représentant habituellement 40 % du montant des investissements réalisés par les CUMA) s'élève à - 1,5 %. Il résulte d'un net recul dès le début d'année (- 17,1 %) avant un rebond (+ 12,7 %).

En 2019, les CUMA BFC ont investi près de 26 millions €, confirmant une dynamique engagée sur les 3 dernières années. La récolte reste le premier poste d'investissements (26 %), suivie de la fertilisation et la traction (14 % chaque) et du transport manutention (13,4 %). Le parc compte plus de 17 000 matériels.

Les CUMA de Bourgogne-Franche-Comté



Le parc matériel en septembre 2020



Quelles perspectives pour 2021 ?

Le SEDIMA prévoit une baisse pour le premier semestre (- 5 % pour les commandes de matériel neuf). La crise sanitaire préoccupe toujours et la conjoncture économique reste incertaine. En viticulture, la suspension négociée pour quatre mois des taxes américaines laisse espérer aux exportateurs de vins et spiritueux une reprise des échanges. En grandes cultures, la remontée des prix atténue une campagne culturale 2020 morose. Enfin, l'impact du plan France Relance pose question. Même si trois semaines auront suffi à consommer la dotation de 215 millions € fléchés pour la conversion des agroéquipements, les professionnels s'interrogent sur la création d'un nouveau flux d'investissements ou de substitution à d'autres investissements déjà prévus.

Liste des sigles utilisés

AB Agriculture biologique

Agro-écologie Façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes (au sens du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)

AOC / AOP Appellation d'origine contrôlée / appellation d'origine protégée

AQPS Autre que pur-sang

BDNI Base de données nationale d'identification

BIVB Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne

CAVB Confédération des appellations et vigneron de Bourgogne

CIVJ Comité interprofessionnel des vins du Jura

CRA (BFC) Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

CCP Certificat de conformité du produit

COP Céréales et oléo-protéagineux

CT Court terme

CUMA Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DDT Direction départementale des territoires

DPB Droit à paiement de base

DJA Dotation aux jeunes agriculteurs

DRAAF Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

EARL Entreprise agricole à responsabilité limitée

EBE Excédent brut d'exploitation

ETA Entreprise de travaux agricoles

ETP Équivalent temps plein

FAB Fabrication d'aliment du bétail

FAF Fabrication d'aliment à la ferme

FEADER Fonds européen agricole pour le développement rural

FEAGA Fonds européen agricole de garantie

FFE Fédération française d'équitation

FPA Fièvre Porcine Africaine

GAEC Groupement agricole d'exploitation en commun

GC Grandes cultures

GIEE Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

GNR Gazole non routier

IAA Industrie agroalimentaire

ICHN Indemnité compensatoire de handicap naturel

IFIP Institut du porc

IG Indication géographique

IGP Indication géographique protégée

INAO Institut national de l'origine et de la qualité

INSEE Institut national de la statistique et des études économiques

Installation hors du cadre familial s'entend comme l'installation sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au troisième degré, collatéraux inclus.

IPAMPA Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles établi par l'INSEE

IPI Indice de la production industrielle

IPPAP Indice des prix agricoles à la production

ITAVI Institut technique de l'aviiculture

kgeqC kg équivalent carcasse

LR Label rouge

LT Long terme

MAE Mesure agroenvironnementale

MO Main d'Œuvre

MPN Moyenne pondérée nationale

MS Matière sèche

MSA Mutualité Sociale Agricole

MT Moyen terme

OGM Organisme génétiquement modifié

OP Organisation de producteurs

OTEX orientation technico-économique des exploitations définie selon une typologie européenne

PAC Politique agricole commune

PAI Point Accueil Installation

PAT Point Accueil Transmission

PBS Production brute standard

PIB Produit intérieur brut

PS Pur-sang

PS Poids spécifique

RA Recensement agricole

RCAI Revenu courant avant impôt

RD Répertoire Départ Installation

RICA Réseau d'information comparable agricole

RPG Registre parcellaire graphique

SAA Statistiques agricoles annuelles

SAFER Société d'aménagement foncier et de l'établissement rural

SAU Surface agricole utile

SCOP Surface céréales oléagineux protéagineux

SF Surfaces fourragères

SFP Surface fourragère principale

SIQO Signes officiels de la qualité et de l'origine

SSP Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture

STH Surface toujours en herbe

Taux de remplacement Nombre de chefs d'exploitations installations / nombre de départ

Taux de renouvellement Nombre de chefs d'exploitation installés / nombre de chefs d'exploitation total

Taux d'entrées Nombre d'installations / nombre d'exploitants en activité

Taux de sorties Nombre de départ / nombre d'exploitants agricoles en activité

TEC Tonnes équivalent carcasse

TNG Trésorerie nette globale

UGB Unité gros bovin

UMO unité de main d'œuvre

UTA Unité de travail annuelle

UTAF Unité de travail annuelle familiale

UTANS Unité de travail annuelle non salariées

UTH Unité de travail humain

UTHF UTH familiale

VCI Volume complémentaire individuel

VL Vache laitière

Définitions et méthodologie

Annuité : remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts)

Capital d'exploitation : valeur de l'ensemble des biens (immobilisations hors foncier, stocks, créances et disponible) mis en œuvre pour assurer la production d'une entreprise

Coût de production : prix à atteindre pour couvrir les charges engagées ainsi que la rémunération théorique de la main d'œuvre familiale, des capitaux propres et des terres en propriété.

EBE : Excédent brut d'exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers. Il correspond au solde dégagé sur la valeur ajoutée après avoir rémunérer les propriétaires des terres, le personnel et les organismes sociaux, l'état et les collectivités locales. Engendré par la seule activité courante, l'EBE est indépendant des décisions en matière de financement, d'amortissement de gestion fiscale ou de distribution des résultats.

Endettement : Part des dettes court, moyen et long terme dans l'actif de l'exploitation

Engagements financiers : Annuités + frais financiers CT

Résultat courant : Part du résultat de l'exercice liée à l'activité courante de l'exploitation. Il permet de mesurer la rentabilité de l'entreprise, pour rémunérer les capitaux (dans les sociétés à l'IS) et le travail familial. Il permet de comparer les performances des entreprises entre elles.

Revenu disponible = EBE – frais financiers CT – annuité d'emprunt. Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés et d'autofinancer les investissements.

Taux d'endettement : Total des dettes / capital d'exploitation

Trésorerie nette globale : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Inosys : Typologie des systèmes d'exploitations agricole des Chambres d'agriculture sur des critères de tri définis à partir du fonctionnement des exploitations

Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée sur la base des données comptables fournies par les Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté, puis consolidées régionalement.

Cette édition présente les résultats définitifs de l'année 2019 et donne une estimation des résultats 2020.

Les exploitations analysées sont spécialisées, la production principale représente au moins 2 / 3 du produit agricole hors aide. Les exploitations de polyculture élevage réalisent au moins 1 / 3 de leur produit agricole (hors aide) avec l'atelier grandes cultures et au moins 1 / 3 avec l'atelier d'élevage considéré.

Remerciements

- Stéphane ADROVER (DRAAF), Didier COLLIN (DRAAF), Sophie DUBREUIL (CRA BFC), Marlène DUPONT (DRAAF), Lucile PIERME (JA BFC), Eric SEGUIN (DRAAF) pour le renouvellement des agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté
- Laurent BARRALIS (DRAAF) pour l'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté
- Valérie VIVOT (CRA BFC) pour l'évolution de la PAC 2023 – 2027
- Amaury FICHOT (CA 58), Justine PASQUIER (Cerfrance BFC), Marie-Sophie PETIT (CRA BFC) pour les grandes cultures
- Céline BUCHE (CRA BFC), Arnaud CARBONNIER (Cerfrance 71) pour la viticulture
- Vincent DOAL (CRA BFC), Nicolas ROCHE (Cerfrance Alliance Centre) pour l'élevage de bovins viande
- Lucie LEGROUX (CRA BFC), Nicolas ROCHE (Cerfrance Alliance Centre), pour l'élevage d'ovins viande
- Franck LAVEDRINE (Alysé), Claudie PERRET (Cerfrance BFC) pour l'élevage de bovins lait de plaine
- Pierre-Emmanuel BELOT (CRA BFC), Luc LOUIS (Cerfrance Alliance Comtoise) pour l'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien
- Guillemette ALLUT (CRA BFC), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'élevage caprin
- Mathilde AILI (CRA BFC), Valérie BIZOUERNE (CA 71) pour l'élevage équin
- Catherine CHALLAN-BELVAL (CRA BFC), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'élevage porcin
- Arnaud CARBONNIER (Cerfrance 71), Catherine CHALLAN-BELVAL (CRA BFC) pour l'aviculture
- Chloé BELIARD (CRA BFC), Florian DAUFIN (Cerfrance BFC), Sarah FERRIER (Interbio Franche-Comté) pour l'agriculture biologique
- Baptiste BAYARD (étudiant en 2nde année BTSA Génie des Équipements Agricoles), Richard WYLLEMAN (CUMA Bourgogne-Franche-Comté) pour la mécanisation
- Dominique BRIZARD (INAO), Sophie DUBREUIL (CRA BFC), Christèle MERCIER (INAO), Pierre FROISSART (DRAAF), Nellie RODRIGUEZ (DRAAF), Eric SEGUIN (DRAAF) pour les Signes Officiels d'Identification de Qualité et d'Origine
- Laëtitia LEBRETON GROLIER (CA 89) pour la composition graphique du document
- Sophie DUBREUIL (CRA BFC) et Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'animation et la coordination générale de la réalisation de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui de Sylvie VICENTE (CRA BFC)

Retrouvez ce document sur les sites des Chambres d'agriculture
et des Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

Contacts :

Sophie DUBREUIL - Chambre régionale d'agriculture
de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 03 85 29 56 99 - sophie.dubreuil@bfc.chambagri.fr

Mathilde SCHRYVE - Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

Tél: 03 80 63 14 00 - mschryve@bfc.cerfrance.fr



